

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

**VIVRE AVEC UN HANDICAP : UN DÉFI D'INSERTION  
PSYCHOSOCIALE**

*Itinéraire réflexif d'un praticien-chercheur qui rêve d'une société inclusive*

Mémoire présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en étude des pratiques psychosociales

en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

PAR  
© ALIOU SENE

**Septembre 2013**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI  
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.



**Composition du jury :**

**Pascal Galvani, PH.D; président du jury, Université du Québec à Rimouski**

**Jeanne-Marie Rugira, PH.D; directrice de recherche, Université du Québec à Rimouski**

**Jean Kabuta, PH.D; examinateur externe, Université de Gant**

Dépôt initial : 9 septembre 2013

Dépôt final le 31 octobre 2013





Je dédie ce travail

À la mémoire de mon père, arraché à notre affection au mois d'avril 1991 alors que j'étais encore jeune étudiant en philosophie, avant de pouvoir recevoir ma gratitude. Ce père qui a eu l'idée géniale de m'inscrire à l'école pour m'ouvrir de nouveaux possibles à la suite de mon handicap.

À ma défunte sœur-ainée NGoumba Séné, disparue en octobre 2012, lors de mon séjour au Québec. J'ai pris la mesure avec sa disparition de l'immense difficulté de vivre un deuil à distance.

À ma chère maman, pour tout le soutien apporté durant mes dures et longues années de tutorat. Ma mère, la brave et généreuse qui n'a jamais hésité à se sacrifier pour s'acquitter de mes frais de scolarité et de subsistance.

À ma femme, mes enfants, mes frères et sœurs pour leur soutien inconditionnel malgré le prix de ma trop longue absence.



## *REMERCIEMENTS*

Au terme de ce travail, il est opportun d'exprimer ma gratitude et ma profonde reconnaissance envers tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce projet. Mes remerciements s'adressent tout d'abord à ma directrice de recherche, madame Jeanne-Marie Rugira, professeure à l'Université du Québec à Rimouski et directrice du département de psychosociologie et de travail social. Sa « présence à l'autre » s'est illustrée de fort belle manière par la façon dont elle a tenu, en compagnie de mon ami Mire Ô Tremblay à m'intégrer dès les premiers cours par la construction de ce qu'ils ont dénommé « la communauté apprenante »; une façon pour eux, de tisser des relations de confiance entre apprenants et de permettre au Je de s'exprimer sans aucune forme de jugement.

Il me plait également de magnifier son accompagnement fort instructif et sa capacité à trouver les mots justes pour vous encourager à aller de l'avant, même dans les moments de grosses déprimés hivernales. Sa rencontre m'a permis d'atténuer les angoisses du dépaysement qui guette tout nouvel arrivant et d'appriivoiser mon nouveau statut d'étudiant.

Je tiens également à remercier tout le corps professoral de la maîtrise en étude des pratiques psychosociales. Leur ouverture d'esprit, leur sens de la relation, leur maîtrise de l'accompagnement des systèmes humains et surtout leur disponibilité sont les atouts majeurs de ce programme novateur, centré sur la personne et le renouvellement de ses pratiques psychosociales. Je n'oublie pas de remercier la secrétaire de son sens de l'accueil.

Je ne saurais pas remercier la Fondation Ford IFP qui m'a octroyé la bourse qui m'a permis de venir poursuivre mes études au Québec. Ces généreux donateurs montrent encore une fois, que la solidarité internationale est bien réelle en dépit des égoïsmes de toutes sortes. J'associe à ces remerciements les partenaires locaux que sont le WARC en la

personne de son directeur M. Ousmane Séne, sa coordonnatrice Mme Clotilde Thiaré et son assistante Mme Fatimata Sam.

Un grand merci à mes camarades de classe avec qui, j'ai passé trois longues années pleines d'émotions, de partages et d'apprentissages. Ce parcours commun que nous devons au destin, nous a aidés à grandir ensemble et bien sûr à nous transformer mutuellement.

Je remercie en même temps tous les amis de Rimouski, comme ceux du Sénégal, en particuliers Ousmane Sow, Babacar Diop, Ousmane Thidella Fall, Mike Diaga, Mbaké Goumbala, Maguette Gueye, Moussa Tine, Ansou Mané, Moussa Traoré, Jean Edzer, Jérôme Sawadogo, Demba Diouf, Karim Seck, Birane Tine et Omar Faye. Je ne pourrais malheureusement pas nommer tout le monde, mais qu'ils trouvent tous ici toute ma reconnaissance.

## *RÉSUMÉ*

Mon objectif à travers ce travail, est de mettre en exergue les difficultés d'insertion psychosociales des personnes en situation de handicap dans des pays en développement comme le Sénégal. Le but étant de jeter les bases d'une société inclusive où tous les fils et toutes les filles de la nation pourront, « dans un commun vouloir de vie commune », se côtoyer et jouir ensemble de leurs droits et s'acquitter de leurs responsabilités citoyennes sans aucune forme de discrimination ou d'exclusion. Pour ce faire, ma démarche de recherche à la maîtrise en étude des pratiques psychosociales s'est appuyée sur mon expérience du handicap et de ma pratique professionnelle d'accompagnement de personnes vivant avec un handicap. Cette recherche a été menée selon une approche inductive de type autobiographique et d'inspiration phénoménologique et herméneutique.

Au cours de cette recherche formation je me suis accompagné dans un processus de conversion identitaire qui m'a fait passer du statut de praticien à celui de praticien-chercheur. L'acquisition de cette double identité, à savoir : le praticien qui cherche et le chercheur qui pratique fait partie des résultats de cette démarche de recherche réflexive et dialogique qui visait d'une part le renouvellement de ma pratique d'accompagnement des personnes vivant avec des handicaps et des organisations qui s'occupent de ses personnes; et d'autre part la production des connaissances et la transformation du praticien que je suis. L'analyse réflexive de mon expérience et de ma pratique m'a permis de modéliser une manière d'intervenir autrement aussi bien dans ma pratique de l'accompagnement, que dans ma façon d'interagir avec les personnes portant la différence, voire même dans mes pratiques institutionnelles ou culturelles en vue de favoriser le pouvoir d'agir des personnes vulnérables et de leurs collectivités.

Cette recherche aboutit donc à une exhortation des intervenants, des décideurs ainsi que la société civile à promouvoir les droits et le plein épanouissement de toutes les personnes vulnérables et en particulier les personnes handicapées. Ces dernières devant commencer elles-mêmes par se percevoir positivement, car personne d'autre aussi expert soit-il ne peut durablement améliorer leur condition d'existence si elles n'y adhèrent pas.

Mots clés: Personnes en situation de handicap - défis d'insertion psychosociales - discrimination - praticien - chercheur - société inclusive - empowerment - participation sociale - accaparement - accommodement raisonnable - justice compensatoire



## *ABSTRACT*

My goal throughout this study is to highlight psychosocial integration problems disabled people face in developing countries like Senegal. The goal being to lay the foundation of an inclusive society where all the daughters and sons of the nation may "in the common will of common life" mingle with others freely and enjoy their rights while fulfilling their responsibilities as citizens without any form of discrimination or exclusion. To do this, the research approach I chose in coherence with my Masters degree in psychosocial practices was based on my personal experience as a disabled person and my professional practice of counselling people with disabilities. Therefore this research was conducted in the means of an autobiographical type inductive approach with phenomenological and hermeneutical inspirations.

In the course of this training based research I accompanied myself in a process of identity conversion in which I went from being a practitioner to being a practitioner-researcher. The acquisition of this dual mindset, namely that of a practitioner searching and of a researcher who practices, as a results of my reflective and dialogic process, was aimed at: firstly, renewing my personal practice in caring for the disabled as well as working with organizations concerned with these people, and secondly, at the production of new knowledge and the transformation of the practitioner that I am. Not only has the reflexive analysis of my experience and my practice allowed me to model another way of intervening within my practice in accompanying others and within the way I personally interact with people who are different, but also it has affected my relation to institutional and cultural practices in respect to promoting the empowerment of vulnerable people and their communities.

Thus, this research leads to an exhortation for practitioners, policy makers and society in general to promote the rights and pursue the full development of all vulnerable people, particularly the disabled. In doing so, it also fosters the principle that these people need to perceive themselves positively, for nobody, no matter how much of a specialist or an expert that person may be, can sustainably improve one's condition if the person in need does not adhere to it him or herself.

Keywords: people with disabilities - psychosocial insertion challenges - discrimination - practitioner - researcher - inclusive society - empowerment - social participation - overwhelming - reasonable accommodation - compensatory justice.





## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ix
RÉSUMÉ .....	xi
ABSTRACT.....	xiii
TABLE DES MATIÈRES.....	xv
LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES .....	xix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I PROBLEMATIQUE.....	7
1.1    Vivre avec un handicap : quel défi! .....	7
1.1.1    À la genèse de ma quête : un accident .....	8
1.1.2    Parcours scolaire et professionnel .....	11
1.2    Le handicap : une responsabilité et un défi social et institutionnel.....	15
1.3    La place de la personne handicapée dans la recherche .....	21
1.3.1    Une fois de plus mon handicap me donne accès à la formation.....	21
1.3.2    L'esprit de la maîtrise en étude des pratiques psychosociales .....	22
1.3.3    La question du pouvoir d'agir dans l'accompagnement des publics vulnérables .....	23
1.4    Penser le handicap en contexte d'alter-mondialisme.....	26
1.5    Question de recherche.....	27
1.6    Objectifs de recherche .....	28
CHAPITRE II CADRE DE RÉFÉRENCES.....	29
2.1    CLARIFICATION CONCEPTUELLE .....	29
2.2    LA QUESTION DU HANDICAP .....	30
2.2.1    LE HANDICAP MOTEUR .....	32
2.2.2    LE HANDICAP SENSORIEL .....	33
2.2.4    L'ALBINISME.....	34
2.3    LA QUESTION DE L'INSERTION .....	35

2.3.1	L'INSERTION FAMILIALE .....	36
2.3.2	L'INSERTION SOCIALE .....	37
2.3.3	L'INSERTION PROFESSIONNELLE.....	37
2.3.4	L'INSERTION PSYCHOSOCIALE .....	38
2.4	POUR UNE SOCIETE INCLUSIVE .....	40
2.4.1	POUR UNE SOCIETE EGALITAIRE .....	42
2.4.2	POUR UNE GESTION PARTICIPATIVE DES QUESTIONS SOCIALES ET DEMOCRATIQUES.....	43
2.4.3	POUR UNE SOCIETE QUI FAVORISE LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIVITES .....	43
2.5	LA PLACE DE LA PRATIQUE DANS UN PROCESSUS DE PRODUCTION DE CONNAISSANCES .....	45
2.5.1	APPRENDRE DE SA PRATIQUE - UNE VOIE POUR DEPLOYER SON POUVOIR AGIR .....	45
2.5.2	DU PRATICIEN AU PRATICIEN REFLEXIF .....	47
2.5.3	DU PRATICIEN REFLEXIF AU PRATICIEN-CHERCHEUR.....	48
2.5.4	UN PRATICIEN CHERCHEUR EN CONTEXTE DE RECHERCHE ENGAGEE .....	50
<b>CHAPITRE III POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET CHOIX MÉTHODOLOGIQUES .....</b>		<b>53</b>
3.1	PARADIGME COMPREHENSIF ET INTERPRETATIF .....	53
3.1.1	POUR UNE DEMARCHE DE RECHERCHE D'INSPIRATION PHENOMENOLOGIQUE ET HERMENEUTIQUE .....	54
3.2	L'AUTOBIOGRAPHIQUE UNE METHODE AU SERVICE DE LA RECHERCHE- FORMATION .....	59
3.2.1	L'AUTOBIOGRAPHIE : UN CHEMIN DE TRANSFORMATION ET DE CONNAISSANCE .....	60
3.2.2	LES RECITS DE PRATIQUE - POUR LE RENOUVELLEMENT DU PRATICIEN ET DE SON AGIR.....	62
3.3	TERRAIN ET OUTILS DE PRODUCTION DE DONNEES .....	63
3.3.1	TERRAIN DE RECHERCHE.....	63
3.3.2	OUTILS DE PRODUCTION DE DONNEES.....	63
3.4	LA METHODE D'ANALYSE QUALITATIVE DES DONNEES DE RECHERCHE.....	67
3.4.1	L'ANALYSE DES DONNEES QUALITATIVES EN MODE ECRITURE.....	70

<b>CHAPITRE IV BASCULEMENT DE DESTIN : JE NE SUIS PAS NÉ HANDICAPÉ - JE LE SUIS DEVENU .....</b>	<b>73</b>
4.1 <b>MISE EN CONTEXTE .....</b>	<b>73</b>
4.1.1 <b>LA LONGUE PEREGRINATION.....</b>	<b>74</b>
4.1.2 <b>L'ACCIDENT ET SES IMPLICATIONS.....</b>	<b>76</b>
4.1.3 <b>L'EXPERIENCE DU HANDICAP.....</b>	<b>80</b>
<b>CHAPITRE V VERS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET ÉGALITAIRE : QUELS MODELES THEORIQUES ET PRATIQUES ?.....</b>	<b>99</b>
5.1 <b>QUELS SONT LES FACTEURS QUI FAVORISENT LE MAINTIEN DES PERSONNES             HANDICAPEES DANS LA MISERE? .....</b>	<b>99</b>
5.2 <b>QUELS SONT LES FACTEURS QUI FAVORISENT LE MAINTIEN D'UNE             ADMINISTRATION NON INCLUSIVE ? .....</b>	<b>102</b>
5.3 <b>QUEL MODELE THEORIQUE POUR PENSER ET FAIRE ADVENIR UNE SOCIETE             INCLUSIVE? .....</b>	<b>104</b>
5.3.1 <b>« NUL N'A L'EXCLUSIVITE DU PATRIMOINE HUMAIN ET SOCIAL » .....</b>	<b>105</b>
5.3.2 <b>« L'EXCLUSIVITE DE LA NORME, C'EST PERSONNE; LA DIVERSITE, C'EST                     TOUT LE MONDE ».....</b>	<b>106</b>
5.3.3 <b>« IL N'Y A NI VIE MINUSCULE, NI VIE MAJUSCULE » .....</b>	<b>110</b>
5.3.4 <b>« Vivre sans exister est la plus cruelle des exclusions » .....</b>	<b>113</b>
5.3.5 <b>« Tout être humain est né pour l'équité et la liberté ».....</b>	<b>115</b>
5.4 <b>QUELS MODELES D'INTERVENTIONS POUR FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR             DES PERSONNES HANDICAPEES ? .....</b>	<b>119</b>
5.5 <b>QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR BATIR ENSEMBLE DES INSTITUTIONS             PLUS EGALITAIRES ? .....</b>	<b>126</b>
<b>CHAPITRE VI APPRENDE DE SON EXPÉRIENCE RETOUR SUR QUELQUES MOMENTS INTENSES DE MA PRATIQUE .....</b>	<b>131</b>
6.1 <b>MON ENTREE A LA DIRECTION DU CPRS DE THIES : UN DEFI             D'INTEGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE .....</b>	<b>131</b>
6.2 <b>L'EXCURSION AU SANCTUAIRE DE POPENGUINE - <i>RAPPORT A LA NATURE</i> .....</b>	<b>136</b>
6.3 <b>L'ART ET LA RENCONTRE MULTICULTURELLE AU CŒUR DU PROJET             D'INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES : UN PROJET D'EDUCATION             POPULAIRE .....</b>	<b>139</b>
6.4 <b>LA GESTION DU TERRITOIRE COMME FACTEUR DE DISCRIMINATION.....</b>	<b>142</b>
6.5 <b>AGIR EN ÉDUCATION .....</b>	<b>145</b>

6.6	LE SEMINAIRE DE LA DAHW : UN MODELE DE CO-CREATIVITE .....	150
6.7	POUR UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE ET PARTICIPATIVE .....	153
6.7.1	CO-GESTION ET APPROCHE PARTICIPATIVE .....	153
	CONCLUSION GÉNÉRALE .....	159
	BIBLIOGRAPHIE .....	163

## *LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES*

<b>ANHMS :</b>	Association Nationale des Handicapés Moteurs du Sénégal
<b>AVAA :</b>	Association Vent d'Antan et Alizé
<b>BLD :</b>	Bibliothèque Lecture et Développement
<b>CAP :</b>	Certificat d'Aptitude Pédagogique
<b>CEM :</b>	Collège d'Enseignement Moyen
<b>CFEE :</b>	Certificat de Fin d'Études élémentaires
<b>CFPS :</b>	Centre de Formation Pédagogique Spécial
<b>CNFP :</b>	Centre Nationale de Formation Professionnelle
<b>CPRS :</b>	Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale
<b>CUSE :</b>	Chaire Unesco en Sciences de l'Éducation
<b>DAHW :</b>	Association allemande de lutte contre la lèpre et la tuberculeuse
<b>DESS :</b>	Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées
<b>DPA :</b>	Développement du Pouvoir d'Agir
<b>DSRP :</b>	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
<b>ENTSS :</b>	Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés
<b>EPT :</b>	Éducation Pour Tous
<b>FMI :</b>	Fonds Monétaire International
<b>GIE :</b>	Groupement d'Intérêt Économique
<b>GPF :</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>Handifestival :</b>	Festival International des Personnes Handicapées
<b>INEFJA :</b>	Institut National d'Éducation et de Formation des Jeunes Aveugles
<b>OMD :</b>	Objectif du Millénaire pour le Développement
<b>OMS :</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU :</b>	Organisation des Nations Unies
<b>RBC :</b>	Réhabilitation à Base Communautaire

<b>SDF :</b>	Sans Domicile Fixe
<b>SENELEC :</b>	Société Nationale d'Électrification Nationale du Sénégal
<b>SONACOS :</b>	Société Nationale des Oléagineux du Sénégal
<b>UQAR :</b>	Université du Québec à Rimouski
<b>VAE :</b>	Validation des Acquis de l'Expérience
<b>VRS :</b>	Village de Reclassement Social
<b>WARC:</b>	West African Research Center

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Se raconter pour assumer son identité

*La honte est un sentiment douloureux et sensible dont on préfère ne pas parler. Elle engendre le silence, le repli sur soi jusqu'à l'inhibition. Que l'on pense au silence des déportés revenant des camps de concentration, à celui des chômeurs qui dissimulent leur état, aux soldats qui reviennent de la guerre, aux femmes battues ou violées, aux enfants qui voient leurs parents humiliés... Il faut des circonstances bien particulières pour enfin oser dire, oser se raconter.*

Vincent de Gaulejac, 2008

Le présent travail constitue une occasion de me pencher de façon critique, réflexive et rigoureuse sur la question du renouvellement de ma pratique d'accompagnateur des personnes vivant avec un handicap et en quête de conditions d'insertion socioprofessionnelle. La question de l'inclusion de la personne handicapée dans toutes les sphères de la vie citoyenne telle qu'elle se présente dans nos pays en voie de développement a été regardée dans cette recherche par le biais de mon expérience personnelle et professionnelle dans l'optique, bien sûr, d'essayer de tracer des voies de passage pouvant mener à des pistes de solutions propices à l'avènement d'une société plus inclusive.

C'est d'autant plus une préoccupation personnelle que j'ai été précocement frappé par un handicap qui, au gré des événements servira de fer de lance à ma formation et à ce qu'on pourrait appeler, à la suite de Vincent de De Gaulejac (2008) un déclassement social. Ce



même auteur prétend qu'un déclassement social réussi - qui est en premier lieu un mouvement majeur - un déplacement ou un changement de classe sociale s'accompagne plus souvent qu'autrement d'un déplacement géographique qui conduit la personne à quitter son village d'origine pour s'installer en ville.

En effet, issu d'un milieu rural qui ne connaissait que l'agriculture et l'élevage, la survenue du handicap va me soustraire aux travaux champêtres et m'ouvrir les portes de l'école. Une admission à l'école, rythmée par de dures années de tutorat qui ne manqueront pas de laisser des taches indélébiles dans l'ensemble de ma personne et d'orienter plus tard mes choix professionnels. Ainsi, suis-je en mesure de témoigner de mon apprentissage expérientiel du handicap à travers la rédaction de ce mémoire. En effet, la maîtrise en étude des pratiques psychosociales, en encourageant la recherche à la première personne, m'a offert une belle opportunité d'oser aller à la rencontre de mon expérience, pour la voir, la reconnaître, la revisiter et apprendre d'elle. Je pouvais à partir de là, témoigner pour la première fois de ma vie de cette facette de mon existence et de mon être au monde, qui jusqu'ici était gardé dans un lieu hors d'atteinte. En plus de nous offrir une tribune d'expression pour partager nos expériences vécues et agies, la formation à la maîtrise en études des pratiques psychosociales permet aux praticiens-chercheurs que nous sommes de nous renouveler tout en renouvelant nos pratiques d'intervention, mais aussi de produire des connaissances nouvelles.

Il sera ainsi question, à partir d'une approche autobiographique, de repérer au moyen de récits de vie et de pratiques, les expériences fondatrices rencontrées sur le chemin de ma propre construction comme personne handicapée et comme professionnel œuvrant en contexte de handicap. Ces récits phénoménologiques vont servir de paramétrage aux représentations que la société sénégalaise se fait du handicap, d'autant plus qu'ils seront le fruit de témoignages vécus à la fois dans mon parcours personnel, social et professionnel. Ma longue traversée du désert reflète à bien des égards la dure condition d'existence des personnes en situation de handicap. Vincent de Gaulejac (2008) dira à ce propos que « lorsqu'on est socialement défini par un manque, sans profession, sans domicile, sans

ressources, sans diplôme ou inactif..., il est difficile de garder 'une bonne image de soi' et d'affirmer une identité positive ». (Gaulejac, 2008 : 18).

Cette difficulté d'afficher une image positive de soi est véhiculée et entretenue par l'identité négative de handicapé que notre société attribue à toute personne souffrant d'un manque. Ainsi n'ayant pas de valeur ajoutée à apporter à la collectivité à cause de son incapacité à produire des biens ou services, la personne handicapée devait se nourrir de la charité et s'abstenir d'émettre toute idée critique à l'endroit de ses bienfaiteurs. Cette situation de retrait voire même de retraite, pour parler comme Gardou, contraint la majorité de la population handicapée à vivre dans une sorte de marécage social. Ainsi, convient-il pour le travailleur social que je suis, dont la mission principale est de promouvoir l'autonomisation de sa clientèle, de travailler à sortir ces marginaux de ce trou impropre à la vie humaine. Pour y arriver, je me suis posé la question :

En quoi et comment une analyse réflexive de mon itinéraire de praticien chercheur vivant avec un handicap moteur peut contribuer à tracer des voies de passages novatrices en réponse au défi d'insertion psychosociale des personnes victimes d'un handicap et de construction d'une société plus inclusive ?

Dans une perspective consistant à trouver des réponses à ce questionnement aussi complexe, je me suis proposé de poursuivre les objectifs de recherche suivants :

- **Explorer**, à travers mon expérience de personne vivant avec un handicap moteur, les défis d'insertion psychosociale tels qu'ils se sont donnés à vivre dans mon contexte.

- **Identifier**, à travers mon expérience professionnelle, les difficultés d'insertion psychosociales vécues par des personnes vivant avec un handicap que j'ai accompagnées dans les contextes où j'ai évolué.

- **Comprendre**, à travers une analyse rigoureuse de mon itinéraire de praticien - chercheur, les dimensions institutionnelles et politiques qui freinent le potentiel de prise en

charge des personnes vivant avec un handicap dans des sociétés non égalitaires et non inclusives.

- **Développer**, à partir de cette démarche réflexive, un modèle d'intervention susceptible de favoriser le pouvoir d'agir des personnes vivant avec un handicap dans une approche participative et citoyenne.

### **Structuration de mon mémoire**

Mon travail sera structuré autour de six chapitres principaux.

Le premier chapitre, traitera de la problématique, en essayant de montrer la pertinence du thème du handicap dans ma vie sociale et professionnelle. La question de la double identité fera l'originalité de ma recherche, si l'on sait que c'est une personne handicapée, travaillant avec ses pairs, qui cherche à améliorer le sort de sa communauté.

Dans le second chapitre, il sera question de procéder à la clarification conceptuelle, pour permettre à mes lecteurs d'avoir la même compréhension des notions utilisées. Ainsi, les typologies du handicap sont élucidées de même que les concepts d'insertion et d'*empowerment*, entre autre.

Le chapitre trois présentera la méthodologie, à savoir la façon dont je m'y suis pris pour organiser la cohérence épistémologique de ma recherche, pour recueillir mes données qualitatives et les analyser en mode d'écriture. Cette démarche d'analyse me correspond le mieux, elle m'a permis d'écrire, de me lire, de récrire et de réécrire à nouveau jusqu'à ce que tout le sens se déploie de manière fluide.

Les récits de vie vont rythmer le chapitre quatre et m'aideront à revenir sur les moments les plus signifiants de mon parcours de vie. C'est donc à une véritable heuristique de mon itinéraire de vie que le lecteur est convié.

Le chapitre cinq va poser les jalons de la société inclusive telle que la prône Gardou, pour voir les possibilités de sa transposition dans le contexte sénégalais. Ainsi, à la lumière,

des pratiques et mesures institutionnelles qui entravent le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap, je tenterai de proposer des recommandations pour favoriser un vécu partagé où handicapés et valides pourront se côtoyer et interagir dans la plus grande harmonie et le respect des droits et devoirs de tous.

Des récits de pratique formeront le chapitre six; ceux-ci seront puisés au cœur de ma pratique pour témoigner des moments les plus marquants de mon agir professionnel. Des illustrations schématisées vont permettre au lecteur d'avoir un aperçu clair sur ma façon de procéder, pour ne pas dire de ma théorie à la fois prônée et pratiquée.

Ce mémoire traduit mon vœu de me mettre au service de ma communauté d'appartenance. N'est-ce pas cet engagement pour la cause des personnes en situation de handicap qui m'a permis d'être parrainé par le programme international de bourse de la fondation Ford ? Aussi, en proposant un modèle d'intervention susceptible de développer le pouvoir d'agir de ces personnes et de leur collectivité, je ne ferai qu'honorer mon engagement et donner raison aux bailleurs qui croient fermement que seule une éducation de haut niveau peut aider les couches vulnérables à émerger socialement. Aussi, ces philanthropes encouragent-ils la formation des leaders organisationnels issus des couches défavorisées pour qu'en retour ils puissent faire bénéficier leurs communautés d'origine des compétences acquises. Un bel engagement qui me tient à cœur et que je me dois d'honorer pour montrer qu'on peut faire confiance aux personnes handicapées. Placées, dans des conditions acceptables, ces dernières nommées sont capables de belles prouesses.



# CHAPITRE I

## PROBLÉMATIQUE

### 1.1 VIVRE AVEC UN HANDICAP : QUEL DEFI!

*Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas*

Blaise Pascal

Réfléchir sur la situation des personnes handicapées m'apparaît comme un *allant de soi*, une évidence. Il est des moments de la vie, où l'on accomplit des actes sans avoir à se poser des questions sur le pourquoi, tellement ils sont ancrés dans notre quotidienneté. Plus tard, avec la maturité et surtout par souci de se comprendre et de se faire comprendre, il devient urgent de se questionner sur certains éléments significatifs de sa vie, des moments intenses ou encore des *Kairos*<sup>1</sup> comme aime le dire Pascal Galvani. Il s'agit des expériences marquantes, c'est-à-dire des expériences qui ont contribué à faire de nous ce que nous sommes ou encore ce que nous cherchons à devenir.

Dès le début de ma démarche à la maîtrise, il m'est apparu essentiel de m'arrêter un instant pour questionner l'expérience du handicap et de ses empreintes, à la fois corporelles, psychologiques et relationnelles, laissées sur son passage. Il m'a semblé essentiel de tenter de comprendre cette expérience dans une visée de renouvellement de ma pratique.

En effet, toute l'histoire de l'humanité montre que l'épreuve participe à pousser l'être humain à se dépasser. Il cherche alors à développer des stratégies de survie pour sortir du

---

<sup>1</sup> Comme on peut le lire sur Wikipédia ce 16 juillet 2013 : Le Kairos est le temps de l'occasion opportune.

chaos. De la préhistoire à nos jours, en passant par les cataclysmes engendrés par les deux grandes guerres mondiales, le genre humain a toujours fait preuve d'une forte capacité de résilience. Ainsi, comme le souligne Putnam (1995) cité par Morin et *al.* (2008: 27), l'être humain peut non seulement encaisser le coup dans l'adversité mais il peut aussi rebondir voire même tirer profit de son épreuve en activant ses mécanismes adaptatifs.

En ce qui me concerne, je réalise que l'expérience du handicap vécue depuis l'enfance a profondément influencé ma trajectoire de vie. Je me suis alors trouvé dans un destin auquel ma famille ne me destinait pas d'emblée. Mon handicap a donc favorisé mon admission à l'école, ce qui en soit fut une grande chance mais a entraîné dans son corolaire des défis majeurs pour le jeune enfant que j'étais qui a dû être précocement placé en tutorat. Cette situation d'instabilité, voire même d'insécurité, ne sera pas sans conséquences sur mon engagement social et mes options idéologiques et politiques ainsi que sur mes intérêts intellectuels.

### **1.1.1 À la genèse de ma quête : un accident**

Ma quête, disons-le comme ça, prend ses sources dans mes origines mêmes. Autrement dit, elle est consubstantielle à ma terre natale. Issu d'un milieu perdu dans la nature, isolé de toute forme de commodité, rien, dans le contexte familial, ne laissait présager d'un avenir meilleur. Tout au plus, je ne pouvais que suivre les traces de mon père et chercher à perpétuer son œuvre agraire. N'est-ce pas selon cette logique qu'il avait senti le besoin de déménager dans ce hameau, se séparant ainsi de ses frères pour aller à la recherche de nouvelles terres?

Vincent De Gaulejac (1999) avance que dans toute famille il y a une force à l'œuvre qui fait que les parents agissent selon une logique paradoxale, dont une orientation tend vers la reproduction alors que l'autre tend vers la différenciation. Il parle alors de projet parental, pour lui, « le projet parental est en quelque sorte un modèle déposé en chaque enfant » (De Gaulejac, 1999 : 54). Pour cet auteur, chaque enfant est porteur d'un désir de

dépassement et de réussite sociale qui fait aussi parti du rêve de ses parents, mais il est aussi tiraillé par un besoin de rester fidèle à ses origines familiales comme à sa véritable classe sociale. Il croit ainsi pouvoir rester proche des siens aussi bien psychiquement, géographiquement qu'intellectuellement. Ainsi, selon le même auteur, lorsqu'une personne change de classe sociale, elle peut vivre un sentiment de conflit. En effet, elle porte une lutte entre une « identité héritée » provenant de son milieu d'origine et une « identité acquise » au cours de ses autres expériences de vie.

J'étais donc destiné, me semble-t-il, à évoluer dans une logique reproductive, celle-ci étant la plus évidente dans un tel contexte. C'est-à-dire que j'avais comme seule option de devenir un garçon robuste qui allait épauler son père dans les travaux des champs. Puis, il y a eu contre toute attente, cet accident qui est venu chambouler la donne et rompre la trame générationnelle. Cet événement jouera désormais un rôle central dans ma vie et par conséquent constituera la genèse du questionnement qui sert d'axe à cette recherche.

Cet accident servira alors de lieu événementiel comme le dit René Barbier (1996). Il laisse entendre que :

*Le lieu événementiel* est souvent fructueux pour la recherche. Je veux dire par là, le lieu qui émerge d'un événement imprévu, souvent dramatique (accident, incident, catastrophe, etc.). L'imaginaire et les stéréotypes enracinés du groupe s'y déploient dans toute leur vigueur (Barbier, 1996 : 92).

Comme le dit bien un adage de chez nous : « si dieu ferme l'entrée principale, il laisse toujours entrouverte une porte de sortie », une façon de dire que la présence d'une déficience, d'un handicap ou tout autre adversité, ne rime pas forcément avec la fin de tout, il est toujours permis d'espérer une solution de rechange, même si on en soupçonne pas encore la forme.

Cependant, même si cette croyance populaire permet de redonner de l'espoir aux couches défavorisées en leur faisant miroiter une probable avenue, il reste que la majorité des personnes handicapées de nos pays en voie de développement finissent dans la mendicité. Ne bénéficiant pas suffisamment de mesures d'accompagnement leur permettant



de poursuivre leur scolarité et d'avoir une formation qualifiante, les personnes en situation de handicap se réfugient, pour la plupart, dans la facilité en adoptant la politique de la main tendue. Cette situation de résignation, loin d'aider à promouvoir la dignité humaine, les confine davantage dans la marginalité en faisant d'eux des « bons à rien ». Ainsi, parlant des modalités d'exclusion, Gardou, citant Foucault (1961), affirme que « les sociétés se caractérisent "selon la manière qu'elles ont de se débarrasser, non pas de leurs morts, mais de leurs vivants ". » (Gardou, 2012 : 27).

Pour ma part, la solution alternative n'était rien d'autre que l'école, car à défaut d'une aptitude physique permettant de m'activer dans la culture des champs, il ne restait qu'à miser sur la culture de l'esprit. Je me souviens d'avoir lu, je ne sais plus où, une phrase qui m'a soutenu dans mon cheminement : « l'esprit est comme un jardin, il faut le cultiver et le nourrir pour qu'il soit fertile et riche ».

J'admets cependant que c'est très rare de voir sous nos cieux quelqu'un s'occuper simultanément de ces deux activités. La culture de la terre semble exclure celle de l'esprit et vice versa, d'autant plus que ceux qui s'y exercent appartiennent à des classes sociales diamétralement opposées. Réussir la transition signifiait pour moi passer d'une rive à l'autre et aboutir à un déclassement social. En réalité, il s'agissait plutôt d'une question de survie : soit traverser vers l'autre rive pour se donner les moyens de continuer à exister, soit se laisser noyer. Si choisir consiste à porter sa préférence sur l'un des multiples possibles, il reste que, dans mon cas, il s'agissait plus de s'engouffrer dans la seule issue en présence pour espérer apercevoir le bout du tunnel; en un mot il était question de s'éduquer ou de périr, pour paraphraser le professeur Joseph Ki Zerbo.

Autant donc de raisons pour que je cherche à me pencher sur la question du handicap dans l'optique de mieux me comprendre, pour donner du sens à ma vie et surtout à mon action. De Gaulejac ne nous enseigne-t-il pas que : « si l'histoire fait de l'homme un individu programmé, cet individu garde la capacité de modifier cette programmation, d'opérer une réécriture » ? (De Gaulejac, 1999 : 45). Réécrire son histoire, c'est ainsi se réorienter.

## 1.1.2 Parcours scolaire et professionnel

*On fait, sans le savoir ce que l'on est. Ensuite on est ce que l'on fait.*

Hector Biancotti

Si l'on admet avec Luis Gomez, (2001) que « l'exercice d'un métier a un lien direct avec un rapport à soi à régler »<sup>2</sup>, on comprend aisément que ma pratique professionnelle est fortement teintée des obstacles qui ont jalonné mon parcours social. Aussi, serait-il judicieux de faire des ponts entre quelques éléments significatifs de ma vie sociale et leurs influences sur mes choix professionnels.

### 1.1.2.1 Devenir enseignant : une réponse à une expérience de maltraitance à l'école

Comme il a été dit précédemment, la perte de l'usage de ma jambe a eu comme conséquence directe, mon admission à l'école. Mon père, par une démarche proactive s'était résolu à m'inscrire à l'école du village. Il était convaincu de mon incapacité à travailler la terre comme il était de coutume dans ce milieu rural. La mesure d'accompagnement pour réduire la distance qui séparait notre maison de l'école était de me mettre en tutorat en me confiant à son jeune frère qui habitait plus près.

À cause de la faiblesse de ma jambe défaillante, je me servais d'un bâton pour avoir plus d'appui pendant la marche. C'est ainsi que je me présentais tous les jours au cours jusqu'au moment où le maître m'a interdit d'amener le bâton en classe. À l'en croire, le bâton était classé dans la catégorie des « objets dangereux », et donc à proscrire au sein d'un groupe d'enfants qui pouvait s'en servir à tout moment pour se battre.

Le maître en question se référait au règlement intérieur de l'établissement, qui interdisait tout usage d'un élément jugé dangereux dans le souci de protéger l'intégrité physique des élèves. En tant que tel, cette réglementation devait s'appliquer à tous, sans distinction. Cette tendance à l'uniformisation des comportements se traduisait par une sorte

---

<sup>2</sup> Luis Gomez, Notes de cours. Été 2011 (texte inédit).

de « darwinisme social »<sup>3</sup>, faisant en sorte que seuls les plus aptes devaient survivre à la sélection. Comme je n'avais pas d'autres pistes en dehors de l'école qui pouvaient me permettre d'espérer un jour sortir de l'ornière, il n'était pas question de me voir obstruer cette voie du futur. Aristote nous recommande à juste raison de « choisir entre deux maux, le moindre » (*Éthique à Nicomaque*, 1, 3). Je devais par conséquent m'adapter, quel que fût le prix à payer, pour me maintenir à l'école. Césaire (1947), le poète martiniquais ne disait-il pas à ce propos, dans son célèbre *Cahier d'un retour au pays natal* : que ce sont ceux qui sont au fond du gouffre qui doivent fournir le plus d'effort pour remonter la pente et malheur à ceux dont le pied flanche ? Cela dit, même avec une jambe qui flanche, je devais m'armer de tout mon courage pour me frayer un chemin dans cette chaotique traversée de la formation.

Cet événement, survenu dès ma classe d'initiation, a été la source d'un grand sentiment d'injustice et d'une révolte sans égale. Plus tard, en souvenir de cette interdiction, je voudrai devenir à mon tour enseignant dans l'espoir de pouvoir faire autrement que ce professeur qui a été mon contre-exemple. Ce faisant, je devais répondre à deux impératifs majeurs : d'une part, défendre la place que l'école voulait me refuser à cause d'une prétendue inadaptation et, d'autre part, initier une nouvelle forme de pédagogie qui prendrait en compte les besoins spécifiques des apprenants en refusant toute forme de standardisation pour donner une chance égale à tous.

De plus, le statut très valorisant de l'enseignant dans cette période des années 70, ne laissait personne indifférent, encore moins une personne en situation de handicap en quête d'estime de soi et de reconnaissance. Toutes ces choses ont fait que je me suis essayé à ce métier pendant une dizaine d'années pour aller à la rencontre de différentes catégories d'élèves, issus des milieux riches comme pauvres, ruraux comme citadins, appartenant à des ethnies et à des langues différentes. Ainsi, une fois l'objectif de départ, consistant à

---

<sup>3</sup> L'expression « darwinisme social » désigne l'application de la théorie de la sélection naturelle, en principe réservée au monde animal, à la société humaine. Ses partisans prônent la non-intervention dans la lutte pour l'existence, afin que la sélection naturelle favorise la survie des « plus aptes » et l'élimination des « moins aptes ». Cf : [http://www.toupie.org/Dictionnaire/Darwinisme\\_social.htm](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Darwinisme_social.htm).

reprendre ma place au sein de l'institution scolaire, voire à y marquer mon territoire atteint, je pouvais désormais migrer vers d'autres espaces pour aller combler d'autres incomplétudes. L'une de celles-ci sera justement l'absence de soutien social.

### **1.1.2.2 À la naissance d'un accompagnateur : un déficit de soutien social**

La dixième année passée dans l'enseignement élémentaire a coïncidé avec mon retour aux études. Ayant vécu la formation philosophique comme un inachèvement, (comme il en sera question plus loin dans ce mémoire), je me suis réinscrit plus tard à la licence en sciences de l'éducation pour mieux coller à mon statut d'enseignant et corroborer l'adage selon lequel « celui qui cesse d'apprendre doit cesser d'enseigner », mais aussi et surtout pour explorer d'autres univers et m'ouvrir à de nouveaux espaces. En fait, l'espace habituel des quatre murs s'avérait de plus en plus étroit pour me contenir et remplir l'immense vide qui a accompagné tout mon cursus social. Ainsi, une fois le diplôme en sciences de l'éducation obtenu, me suis-je tourné vers une autre formation, en service social cette fois-ci, pour assouvir une soif ancienne. J'avais tellement manqué d'accompagnement dans mon propre parcours que je rêvais de pouvoir mieux accompagner les autres. Je choisis ainsi le champ de la relation d'aide, avec un désir de me mettre au service des personnes vulnérables et désorientées. Si dans l'enseignement j'avais plutôt affaire aux jeunes, dans le service social, la clientèle était beaucoup plus variée, en plus de pouvoir œuvrer en relation d'aide comme je le souhaitais, dans ce secteur d'activité je jouissais de la possibilité qui m'était offerte d'initier et d'accompagner des changements organisationnels. Pour une personne comme moi, il ne pouvait y avoir meilleure proposition mais aussi plus grand défi. En effet, dans ma longue traversée du désert, j'avais beaucoup appris de mon expérience de déficit de soutien. Être consulté et sollicité pour justement accompagner des personnes qui me rappelaient, d'une certaine manière, mon passé combien solitaire et non enviable, constituait un grand soulagement.

Prodiguer l'aide qui m'avait tant fait défaut autrefois était pour moi une autre façon de panser mes plaies en phase de cicatrisation, et également de prendre ma revanche sur

une société qui ne voit en la personne handicapée que celle qui doit toujours crier au secours et non celle qui est habilitée à porter secours à autrui, même le bien portant.

Ainsi, en prônant la pédagogie par l'exemple, je tentais à ma manière d'éduquer la société pour l'amener à regarder différemment les personnes handicapées. En plus, ma posture de travailleur social me conférait la légitimité d'intervenir sans qu'on ne puisse se référer à mon handicap. Ici le statut de professionnel venait combler le handicap, obligeant ainsi tous les sceptiques à voir, malgré eux, les compétences des personnes handicapées, et ce, au-delà de leur déficience.

### **1.1.2.3 L'expérience du handicap au service de l'accompagnement de personnes handicapées**

« Chassez le naturel, il revient au galop » a-t-on coutume de dire. Une façon d'affirmer que l'homme échappe difficilement à son destin, quels que soient par ailleurs les labyrinthes qu'il emprunte pour brouiller les pistes et la durée du trajet pour le ramener à la case départ. Je n'avais pas encore compris que mon expérience de handicapé précoce était en soi une école qui me formait, à mon insu, à devenir plus tard un accompagnateur des personnes handicapées, voire même un administrateur d'une structure vouée à les soutenir.

Je peux comprendre ainsi, que la dizaine d'années consacrée à l'enseignement a été un tremplin pour retrouver ma communauté d'appartenance, celle des personnes en situation de handicap. C'est ainsi qu'en février 2008, au sortir de ma formation en service social, j'ai été affecté à titre de directeur du centre de promotion et de réinsertion sociale des handicapés moteurs de Thiès. Cette affectation a été motivée par mon option de départ pour la filière : *Formation et réinsertion des personnes handicapées*, une option, disons-le, que d'autres étudiants handicapés ou non refusaient de suivre pour échapper à la dénomination stigmatisante.

Accepter ainsi en tant que personne porteuse d'un handicap non seulement de suivre cette formation mais également d'aller travailler auprès de ses pairs portant la différence, ne pouvait relever que d'un acte de courage mais aussi d'affirmation de soi et

d'engagement. Il était temps pour moi d'assumer à la fois mon handicap et ce que j'étais devenu.

En effet, mon engagement auprès des personnes handicapées relève plus d'un acte de foi que d'un simple instinct grégaire. Pendant très longtemps, les personnes handicapées ont été mises en marge de la société et exclues de toutes les sphères de décision. N'ayant donc rien à dire sur les politiques sociales les concernant, elles devaient tout au plus se contenter de se réjouir de tout projet initié à leur faveur, qu'il soit bon au mauvais. Marcel Nuss (2005), pour corroborer cette absence de prise en compte de l'avis des personnes en situation de handicap, affirme que le bon handicapé était avant tout un handicapé docile.

En tant qu'intervenant social, l'heure était venue pour moi de rompre avec cette pratique qui semble nier tout potentiel aux personnes handicapées. Il n'était donc plus question de laisser les autres continuer à parler et à agir au nom des personnes handicapées, d'autant plus que comme le souligne Lévi-Strauss (1948), personne n'est mieux habileté à expliquer un événement quelconque, si ce n'est celui-là même qui l'a vécu, qui en a fait l'expérience. Une façon de magnifier le savoir expérientiel que confère le vécu de toute épreuve. Le témoignage de l'acteur est encore plus édifiant que n'importe quel autre discours.

## **1.2 LE HANDICAP : UNE RESPONSABILITE ET UN DEFI SOCIAL ET INSTITUTIONNEL**

*Tels des étrangers dont on ne comprendrait pas l'idiome, on les tient plus ou moins à distance de la collectivité socio-économique et culturelle globale. Elles se sentent déliées et promises à un espace interstitiel resserré sur le plan qualitatif et quantitatif. Aussi connaissent-elles un exil à l'intérieur qui prend diverses formes : évitement, désintérêt, mises hors du champ de vision, placement dans des lieux spécialisés etc. Tenues en retrait du mouvement général. En retraite. En étrange pays dans leur pays lui-même, pour reprendre les mots d'Aragon.*

Charles Gardou (2009)

Dans nos sociétés très portées vers la productivité et la performance, le handicap inscrit d'emblée toute personne qui en est porteuse dans une situation de marginalité et de hors compétition difficilement acceptable pour quiconque est soucieux de justice sociale.

Ainsi, un auteur comme Charles Gardou, ayant observé de près la dure réalité des personnes vivant avec un handicap, en est-il venu à ce constat amer:

Qu'il soit moteur, sensoriel, intellectuel, comportemental, d'ordre congénital ou acquis, ceux qui sont frappés par un handicap partagent une condition commune. Encore tenus en marge, enfermés dans des catégories, ils vivent dans une sorte de marécage social. Même aujourd'hui, où nos représentations semblent avoir significativement évolué, notre société continue à faire du handicap un stigmate, c'est-à-dire, une source insidieuse de dévalorisation et de rejet. (Gardou, 2005 : 203)

Je rêvais de pouvoir les aider, pour ne pas dire nous aider, à sortir de ce gouffre pour reprendre la place qui est la nôtre au sein de nos propres communautés. Ainsi, à l'image de la recherche-action, ma quête de praticien chercheur « vise le changement d'attitudes, de pratiques, de situations, de conduites, de produits, de discours... » (Mesnier et Vandernotte, 2012 : 60).

Je reste convaincu qu'aucune société ne saurait se développer en laissant en rade une frange de sa population aussi minime soit-elle. Si l'effectif des handicapés du Sénégal est estimé à 1,4 % de la population totale, selon les statistiques de la Direction de l'Action Sociale, il s'avère impérieux de penser à des politiques inclusives leur permettant de mettre à profit leur potentiel et d'apporter leur contribution à l'œuvre de construction nationale.

À l'image de Thomas Moore (1516) qui dans *L'Utopie* trouvait plus rentable de faire travailler les prisonniers plutôt que de les nourrir à ne rien faire sur le dos des honnêtes gens, je trouve également plus utile et même plus humain de chercher à faire éclore les talents de toute personne, incluant les personnes en situation de handicap. En fait, le respect des droits humains nous impose de trouver à tous une occupation sociale en fonction des capacités respectives de chacun. Restaurer la dignité humaine a un prix.

Formé à l'École Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés, ma vision du service social diffère de tout ce qui était en cours jusqu'à une période récente. En effet, pendant très longtemps, la prise en charge des couches vulnérables était conçue selon le modèle de l'assistantat social. Celui-ci consistait uniquement à distribuer des vivres à des nécessiteux pour leur permettre de se maintenir en vie. Une telle politique ne pouvait aucunement favoriser l'autonomie encore moins le respect de la dignité des bénéficiaires. D'où la nécessité d'intervenir autrement et de considérer la personne handicapée non plus comme une « cible » au sens bestial du terme, mais comme un partenaire avec ses idées, ses désirs et sa vision du monde. Cependant, même si l'on admet que l'approche assistantielle permettait aux ayants droit de disposer du minimum vital, il reste que la conjoncture actuelle ne permet plus de nourrir convenablement toutes les couches vulnérables dont le nombre est sans cesse croissant. La fin de l'État providentiel a sonné depuis longtemps, accentuant du coup la tendance à la paupérisation de nos classes moyennes. De plus, les organisations caritatives qui appuyaient périodiquement les couches vulnérables se faisant de plus en plus rares, il en découle une dégradation accentuée du niveau de vie des couches populaires, en particulier des personnes vivant avec un handicap. Ainsi, ne disposant pas d'autres sources de revenus pour subvenir à leurs besoins, la plupart d'entre eux s'adonnent-ils à la mendicité; une pratique encore beaucoup plus humiliante que l'assistance étatique. En fait, dans cette activité, le mendiant se reconnaît lui-même comme un incapable qui doit sa survie à l'autre dont il doit implorer la pitié pour espérer recevoir son aumône. Comme il se dit que « la main qui donne est toujours au-dessus de celle qui reçoit », on s'imagine bien la posture de valet que doit adopter la personne à qui l'on donne. Si l'on admet avec Barbier qu'il n'y a « pas de don sans un accueil et un contre don » (Barbier, 1996 : 89), il reste que le contre don dont il est question ici, est la reconnaissance, de la part de la personne qui mendie, de son statut d'infériorité face à son donateur. Aussi, ce pauvre reconnaît sa petitesse dans le regard et le geste humiliant de la personne qui donne, pressée le plus souvent de lui jeter furtivement quelques pièces insignifiantes pour se donner bonne conscience. Cette attitude consistant à adopter un profil bas en présence d'autrui, loin de



favoriser l'estime de soi indispensable à toute personne en quête de résilience et d'advenir, entrave au contraire toute possibilité d'émancipation.

Je crois fermement que personne ne peut changer le regard que la société porte sur le handicap si les personnes handicapées elles-mêmes ne réussissent pas à se percevoir et à s'incarner autrement. On a beau parler de politique d'intégration ou d'écoles inclusives pour permettre, par exemple, aux élèves handicapés et valides de se côtoyer régulièrement, il reste que, sans une volonté manifeste des personnes concernées de sortir de leur carcan pour réclamer leur dû, toutes les tentatives seront vouées à l'échec. Il convient dès lors, à mon avis, de commencer par conscientiser les personnes handicapées pour leur faire comprendre qu'il n'est plus question de se contenter de la charité, mais d'exercer pleinement leurs droits et les devoirs qui s'y rattachent, comme le dit la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Cette Déclaration affirme dans son premier article que : « tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits [...], ils sont doués de raison et de conscience, et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». On constate, malheureusement pour le déplorer, qu'il existe un grand fossé entre les déclarations d'intention des politiques et la réalité sur le terrain. Sinon, comment comprendre l'errance des personnes en situation de handicap ? Leur situation d'oisiveté ou de mise hors-jeu ne résulte-t-elle pas du non-respect de leur droit au travail et aux loisirs ? Sont-elles en mesure de réclamer le droit à un environnement sain, si leur propre accès aux services de santé n'est même pas garanti ?

Gardou (2009), commentant la Déclaration des droits de l'homme reconnaît qu' :

Empreinte du rationalisme français des Lumières, elle aurait privé les personnes en situation de handicap de leurs droits fondamentaux si le deuxième article n'était pas venu reconnaître que les droits proclamés s'appliquent à tous sans distinction aucune [...], de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Cette disposition transitoire ne change en rien la situation des personnes handicapées de mon pays, si l'on sait que la grande majorité d'entre elles vit encore dans la précarité et continue de faire l'objet de toutes sortes de discriminations, qu'elles soient économiques ou simplement sociales.

En effet, beaucoup de mes compatriotes handicapés vivent encore dans le célibat en raison des résistances liées à l'union avec une personne dite hors norme. Et ce sont plutôt les femmes qui souffrent le plus de cette situation. En fait, dans la représentation sociale du mariage, l'épouse modèle est celle qui sait gérer son foyer et s'occuper de l'éducation et de l'entretien des enfants, des tâches particulièrement exigeantes et méticuleuses qu'une femme handicapée ne saurait être en mesure d'effectuer convenablement. Même si aujourd'hui l'obstacle des travaux physiques peut être contourné par le recours aux services d'une domestique, il reste que l'image de la belle femme séductrice et charmante avec qui on s'empresse de s'exhiber lors des cérémonies et autres manifestations publiques, colle mal avec les difformités d'un corps handicapé. Toutes ces choses font que ces femmes sont utilisées comme objets sexuels, le plus souvent en cachette et sans aucune forme d'engagement de la part de leurs partenaires. Ces derniers se montrant très prompts à rompre tout lien dès que la question du mariage est évoquée, de peur, eux-mêmes, de se faire recadrer par leurs propres parents. Selon Fall (2012), mêmes si certains jeunes y seraient disposés, les parents ne souhaitent pas que leurs enfants épousent des femmes en situation de handicap, ce qui contribue à accroître leur statut de solitaire. À en croire ce même auteur, certaines d'entre elles, qui ont pu vivre en couple se voient souvent traitées de handicapées ou d'incapables. La situation est encore pire pour les femmes handicapées qui sont sous le régime de la polygamie, obligées qu'elles sont de subir les invectives de leurs coépouses ou la violence verbale de leurs belles-mères. Les hommes handicapés, mariés à des femmes valides reçoivent aussi régulièrement leur poésie d'horreurs de la part de leurs épouses en furie. Ces dernières laissent entendre très souvent n'en vouloir qu'à elles-mêmes, en regrettant de s'être abaissées à ce point au lieu de chercher du côté de leurs égaux, à savoir les bien-portants.

C'est dire qu'il reste encore un gros travail à faire pour en arriver à une véritable inclusion sociale, seul gage d'un vivre-ensemble harmonieux où handicapés et valides pourront se regarder d'égal à égal sans aucune forme de condescendance, encore moins d'assujettissement. En fait, la croisade contre les préjugés demeure encore un grand défi si l'on en croit Jean-Jacques Rousseau (1762) pour qui : « Quand une fois les coutumes sont

établies et les préjugés enracinés, c'est une entreprise dangereuse et vaine de vouloir les réformer; le peuple ne peut pas même souffrir qu'on touche à ses maux pour les détruire... ». Loin d'être pessimiste, je pense au contraire que puisque les coutumes et les lois sont établies et perpétuées par l'homme, il lui revient de les réformer et de faire en sorte qu'elles soient en phase avec la marche de la société actuelle. Pour ce faire, nous autres travailleurs sociaux ou accompagnateurs de changements, avons notre rôle à jouer dans cette œuvre de déconstruction des représentations négatives qui plombent le fonctionnement social des personnes portant la différence. Personnellement, me soustraire à ce travail d'éducation du regard, sous prétexte que j'ai pu émerger du lot malgré de multiples embuches, relèverait d'un acte de pur égoïsme voire de déni de mon propre passé, faute de pouvoir l'assumer.

Gardou nous invite ainsi à nous approcher de notre expérience et de nos manières habituelles de voir le monde en vue de faire le travail critique qui permet la déconstruction. En effet, comme le propose cet auteur :

Déconstruire n'est pas détruire. Ce n'est pas une démarche négative, mais l'analyse de quelque chose que l'on tient pour construit et que l'on veut dé-cristalliser, dé-sédimer. Donc quelque chose dont on interroge le caractère naturel : une culture, une tradition, une institution, un dispositif. (Gardou, 2007 : 10)

Il s'agit en dernière instance, selon le même auteur, d'une prise de responsabilité émancipatrice qui tient de « l'audace de penser contre la bien-pensance »<sup>4</sup> quitte même à penser contre nous-mêmes. En somme, j'ai le sentiment que ne pas s'indigner du sort réservé à des personnes qui n'avaient pas demandé à naître comme elles le sont, c'est faire preuve de cécité intellectuelle ou d'insensibilité morbide, d'autant plus que nous sommes tous des handicapés potentiels. En fait, il est temps que nous cessions de penser que le handicap n'arrive qu'aux autres, pour examiner la réalité de près et voir comment y apporter des propositions concrètes pouvant alléger le fardeau de tous ceux qui en souffrent. Il y va de notre intérêt à tous.

---

<sup>4</sup> Charles Gardou: De nouvelles Lumières : révolutionner la manière de penser et de prendre en compte le handicap. [http://www.handicap.fr/contenu/id1326\\_chres\\_editorial.pdf](http://www.handicap.fr/contenu/id1326_chres_editorial.pdf). Consulté le 17 juillet 2013.

C'est à croire que ce sont nos façons de penser, de faire, d'interagir les uns avec les autres ou même de se concevoir et de se représenter autrui qu'il convient de passer à la loupe dans l'optique d'en extirper pour de bon tout ce qui empêche l'avènement d'un « nous » solidaire et inclusif où chacun pourra se reconnaître dans tous et vice versa.

### **1.3 LA PLACE DE LA PERSONNE HANDICAPEE DANS LA RECHERCHE**

#### **1.3.1 Une fois de plus mon handicap me donne accès à la formation**

Notons que mon militantisme en faveur des personnes handicapées m'a valu d'être parrainé par le Programme International de bourse de la Fondation Ford. Un programme situé à New York et dont la mission est de permettre aux couches issues des milieux défavorisés d'accéder à un haut niveau d'études pour, en retour, faire bénéficier à leurs communautés d'origine des compétences acquises au terme de la formation. En fait, les responsables de la Fondation sont convaincus que seule l'éducation peut aider à rétablir la justice sociale, raison pour laquelle ils n'ont pas hésité à financer des bourses d'études dans une vingtaine de pays à travers le monde pour accroître le niveau de connaissances des leaders organisationnels. Au Sénégal, 93 personnes ont bénéficié de cette subvention depuis son démarrage en 2001. Le plus encourageant, est le fait que la sélection se fasse de la manière la plus démocratique possible et que les groupes minoritaires (femmes, réfugiés, personnes handicapées, etc.), qui jadis ne faisaient l'objet d'aucune considération, voient leur candidature fortement encouragée.

Ne serait-ce que par respect pour cette volonté d'inclusion manifestée par les bailleurs, je me dois d'honorer mon engagement à travailler pour un meilleur épanouissement des personnes handicapées. Si comme l'a affirmé le directeur du Centre Ouest Africain de Recherche (W.A.R.C), partenaire local de la Fondation, « nous avons été identifiés comme les personnes les plus aptes à redistribuer les retombées », on comprend toute la responsabilité qui nous incombe pour nourrir l'espoir de nos communautés respectives.

Personnellement, je me considère comme le représentant des personnes handicapées et par conséquent, je dois travailler sans relâche à l'amélioration de leurs conditions de vie. De ce fait, mon objectif de départ consistait à initier des changements de mentalité (représentations) et de comportements, aussi bien en direction des personnes handicapées elles-mêmes, qu'en direction de leur environnement social. Pour ce faire, je me proposais d'étudier les obstacles liés à l'intégration sociale des handicapés de mon pays.

### **1.3.2 L'esprit de la maîtrise en étude des pratiques psychosociales**

Mon domaine de prédilection pour insuffler de nouvelles conduites à visées intégratrices a porté sur la psychosociologie qui se situe au carrefour de l'individuel et du collectif. Mon choix pour cette discipline se justifiait par la complexité de la question du handicap, d'où la nécessité de recourir à des approches transversales pour appréhender tous les aspects du phénomène. C'est ainsi qu'avec l'aide de ma personne ressource, un ancien psychosociologue formé à Bordeaux III, j'ai découvert le programme de l'UQAR.

La maîtrise en étude des pratiques psychosociales offre aux praticiens chercheurs qui la fréquentent, l'opportunité de porter un regard réflexif sur leurs pratiques professionnelles en vue de les renouveler, de transformer leur propre regard et de produire de nouvelles connaissances. Je savais d'emblée que j'étais à la bonne place. Je me réjouissais de pouvoir cheminer dans ce programme novateur. En favorisant la recherche à la première personne, ce programme original permet au chercheur d'être à la fois le sujet et l'objet de son étude. Il laisse de la place à l'expérience subjective du sujet chercheur dans la démarche compréhensive et interprétative que nécessite une quête comme la mienne. Ici, le chercheur travaille sur un thème qui l'habite au plus profond de son être et se trouve totalement impliqué puisqu'il fait corps avec son sujet de recherche.

Au contact de la pédagogie singulière mise en œuvre dans cette maîtrise, j'ai commencé à m'interroger véritablement non seulement sur les raisons qui m'ont poussé à travailler avec les personnes handicapées, mais aussi sur les motifs qui m'ont fait passer de

l'enseignement au service social et plus tard à l'accompagnement des personnes vulnérables. Il est clair pour moi que ma motivation ne dépendait pas seulement de mon engagement en faveur des personnes handicapées afin de gommer cette malheureuse image négative qui fait de la personne handicapée un éternel assisté.

Sur le plan méthodologique, mon choix paradigmatique dépendait aussi de la conviction selon laquelle la connaissance ne devrait en aucun cas faire l'objet d'«un espace protégé». J'estime en fait, que tout individu devrait y avoir accès et pouvoir y contribuer. C'est ainsi que mon mémoire de fin de formation en service social, a porté sur la manière dont les malades mentaux admis au centre psychiatrique *Dalal Xeel* de Fatick perçoivent la prise en charge qui leur est administrée. Pour y arriver, je me suis permis de les soumettre à des entretiens individuels. Et la première remarque qui m'a été faite par le président du jury lors de ma soutenance était de savoir, comment espérer faire un travail scientifique sur des personnes supposées avoir perdu la raison ? A cette remarque je laissais entendre que le malade mental, communément appelé le fou, a sa part de lucidité même dans sa phase de transe. Il faut ajouter que le malade n'est pas toujours en crise et qu'en définitive personne ne peut témoigner à sa place. Cela se vérifie dans les commentaires où sont dénoncés le primat accordé à la médication, au détriment des soins hygiéniques et des autres besoins spéciaux.

### **1.3.3 La question du pouvoir d'agir dans l'accompagnement des publics vulnérables**

Pour évoluer dans le sillage de la maîtrise en étude des pratiques, j'envisage de m'approprier mon histoire personnelle et professionnelle à travers des récits autobiographiques afin d'éclairer les différents défis d'insertion psychosociale auxquels j'ai été confronté et qu'il est possible d'envisager dans l'expérience des autres personnes en situation de handicap. Je voudrais aussi explorer ma pratique d'accompagnateur des personnes vivant avec un handicap et ma pratique d'administrateur d'un organisme pour personnes handicapées. Mon souci ici consiste à m'apercevoir dans ma pratique en quête

non seulement de mon renouvellement, mais aussi dans le souci de voir mon propre modèle d'intervention ainsi que les valeurs qui le sous-tendent.

Ainsi, l'analyse de ma pratique d'intervenant auprès des personnes porteuses de différences permettra de mettre en place de nouvelles pratiques pour favoriser la participation sociale, et la prise en charge de soi chez des personnes handicapées. Elle me permettra aussi d'apercevoir ce qui dans ma pratique va à l'encontre de mes propres intentions.

C'est ainsi que lors de l'atelier de praxéologie vécu à l'automne 2011, il m'a été révélé ma difficulté à habiter ma fonction de responsable d'un centre de personnes handicapées. Je présentais en fait une attitude de dissimulation qui ne saurait être efficace pour quiconque réclame une égalité de traitement à tous. Ainsi, mon groupe de co-formation m'a fait réaliser qu'au nom de ce principe d'égalité, il est essentiel d'assumer mon titre dans l'optique de parler d'égal à égal avec mes collègues travailleurs sociaux.

Ma stratégie consistait à ne pas décliner mon identité professionnelle pour voir si le traitement réservé à ma propre personne en tant qu'handicapée, différencierait de celui donné à ma posture de responsable, une façon de chercher à les prendre en flagrant délit. Une telle démarche ne pouvait être opérante d'autant plus que je devais commencer par m'appliquer à moi-même ce que je demandais aux autres, d'où la confirmation de l'adage selon lequel : « ce qui est au dehors est aussi au-dedans ». Dans cette perspective, il importe avant tout, d'être en paix avec sa propre personne avant de regarder du côté des autres.

Par ailleurs, j'ai découvert, dans cette démarche de recherche-formation, que je viens d'une culture d'experts. Une culture qui prône habituellement, que les professionnels se présentent en experts, en donneurs de conseils et en détenteurs de solutions faisant ainsi fi de l'expérience et du savoir que détiendraient les personnes avec qui ils travaillent.

L'expérience a montré que partout où cette forme de condescendance est observée, les projets en perspective échouent le plus souvent dans la mesure où les principaux

destinataires n'ont pas eu l'occasion, et encore moins l'opportunité, de se les approprier. Ainsi a-t-on réussi à faire perdurer la culture d'assistanat.

En pratiques psychosociales, la dynamique d'intervention auprès des personnes est le champ d'étude privilégié; elle prône l'approche *bottom up* qui permet justement la matérialisation de cette réciprocité en favorisant la libre expression de tous. Ce qui n'est pas le cas de l'approche dite *top down* qui s'inspire davantage du modèle d'imposition de type bureaucratique, décidé et pensé ailleurs sans aucune consultation des bénéficiaires.

Cette recherche-formation vise alors à réfléchir sur les modalités nécessaires au changement de culture en vue d'intervenir autrement en mettant l'accent sur la gestion collégiale, le co-accompagnement et la responsabilisation des bénéficiaires. Le but étant de favoriser le *développement du pouvoir d'agir* de ces personnes dites vulnérables et de les aider à sortir de la situation de marginalisation dans laquelle la société les confine pour devenir de véritables sujets libres et responsables, actrices et acteurs de leur existence. Un de mes formateurs à L'ENTSS aimait dire que : « le travailleur social travaille à sa propre disparition ». Autrement dit, son rôle est de faire en sorte que la population qu'il accompagne n'ait plus besoin de recourir à ses services, se sentant suffisamment apte à s'autogérer. Tous les professionnels ne sont malheureusement pas prêts à opérer ce transfert de compétences, de peur de voir leurs parcelles d'autorité s'éroder avec le temps. Ce faisant, ils préfèrent garder jalousement leurs prérogatives en continuant à faire de la consultance au lieu de penser à une véritable autonomisation des personnes qu'ils accompagnent.



#### 1.4 PENSER LE HANDICAP EN CONTEXTE D'ALTER-MONDIALISME

*Il faut porter encore en soi un chaos, pour pouvoir mettre au monde une étoile dansante.*

Nietzsche

L'originalité de ma recherche tient au fait que c'est une personne handicapée qui, par un heureux hasard, est amenée à travailler avec ses pairs handicapés et qui a pris le risque de retracer le chemin de son errance passée dans l'optique de le déminer au profit non seulement du renouvellement de sa pratique mais aussi de l'amélioration des conditions des jeunes générations. Il s'agit d'un risque dans la mesure où c'est une démarche inhabituelle de parler de soi surtout pour un Africain de mon âge qui, depuis longtemps, a fini d'incorporer la culture du silence, au moins en ce qui concerne les aspects personnels de sa vie. Ainsi, faire son autobiographie pour exposer au grand jour son parcours social revient à s'exposer, et donc à livrer les moments les plus significatifs de son existence.

Si l'on admet le principe selon lequel « ce qui ne s'exprime pas s'imprime » on comprend tout mon intérêt à m'exprimer pour libérer mon corps du poids de son palimpseste, c'est-à-dire de toutes les traces laissées par les événements malheureux de ma vie et qui s'y sont sédimentées avec le temps. Un des éléments transformateurs de notre maîtrise réside dans cette capacité à se raconter, ce qui n'était pas facile pour moi au départ. Une fois de plus, comme le dit si bien Bernard Honoré (1992), la formation dévoile ici ses aspects soignants.

Michel Serres abonde dans le même sens en ces termes :

Certes, je n'ai rien appris que je ne sois parti, ni enseigné autrui sans l'inviter à quitter son nid. Partir exige un déchirement qui arrache une part du corps à la part qui demeure adhérente à la rive de naissance, au voisinage de la parentèle, à la maison et au village des usagers, à la culture de la langue et à la raideur des habitudes. Qui ne bouge n'apprend rien. (Serres, 1991 : 27-28)

Ces remarques sont d'autant plus vraies qu'il a fallu que je sois au Québec pour apprendre à me distancier de mes anciennes habitudes. La confrontation avec une culture

différente fut un passage obligé pour élargir mon système d'accueil et voir enfin ce dont il convient de se délester pour non seulement mieux s'intégrer dans un nouveau milieu, mais aussi pour faire de la place à une transformation identitaire et à un renouvellement de pratique et de culture.

C'est ainsi par exemple que mon rapport avec la cuisine a beaucoup évolué pour celui à qui l'on a souvent appris que la préparation des repas est une tâche féminine. En fait, savoir préparer pour soi-même confère une certaine autonomie indispensable à tout bon responsable. Aussi la distance avec son terroir oblige-t-elle à faire bouger ses repères habituels. Ma présence au Québec m'a permis également de constater que le handicap ne peut en aucun cas être un frein à la participation sociale. Il suffit seulement que les pouvoirs publics aient la volonté de mettre en place les mesures d'accompagnement nécessaires.

Si pour enseigner à autrui, il faut l'inviter à quitter son nid, on comprend combien il sera difficile d'en arriver à une intégration réussie des personnes handicapées sans un changement de regard envers ces mêmes personnes. Pour ce faire, il faut que la société cesse de fixer son regard sur l'organe déficient de son porteur pour voir la personne dans sa globalité, avec ses compétences, sa sensibilité, ses forces et aussi ses faiblesses. Comme le dit si bien Danielle Moyse: « Pour qu'un regard humanisant se pose sur un homme, encore faut-il déjà en effet qu'il voie un homme en l'homme qu'il regarde », (Moyse, 2010 : 64).

C'est ce travail de conscientisation que je me propose de faire à travers cette recherche pour mettre en exergue le conditionnement social des personnes vivant avec un handicap, obligées le plus souvent à occuper l'espace que la société leur a réservé.

## **1.5 QUESTION DE RECHERCHE**

En quoi et comment une analyse réflexive de mon itinéraire de praticien chercheur vivant avec un handicap moteur peut contribuer à tracer des voies de passages novatrices en

réponse au défi d'insertion psychosociale des personnes victimes d'un handicap et de construction d'une société plus inclusive ?

## 1.6 OBJECTIFS DE RECHERCHE

1. **Explorer**, à travers mon expérience de personne vivant avec un handicap moteur, les défis d'insertion psychosociale tels qu'ils se sont donnés à vivre dans mon contexte.

2. **Identifier**, à travers mon expérience professionnelle, les difficultés d'insertion psychosociales vécues par des personnes vivant avec un handicap, personnes que j'ai accompagnées dans les contextes où j'ai évolué.

3. **Comprendre**, à travers une analyse rigoureuse de mon itinéraire de praticien-chercheur, les dimensions institutionnelles, culturelles et politiques qui freinent, dans ma société, le potentiel de prise en charge des personnes vivant avec un handicap.

4. **Recommander**, à partir de cette démarche réflexive, des alternatives d'accompagnement susceptibles de favoriser le pouvoir d'agir des personnes vivant avec un handicap, dans une approche participative et citoyenne, et accompagner les institutions et leur personnel dans le cheminement vers une culture plus inclusive.

## CHAPITRE II

### CADRE DE RÉFÉRENCES

#### 2.1 CLARIFICATION CONCEPTUELLE

*L'enthousiasme passionné de Platon dans La République s'exprime en dernière analyse par le fait qu'à cette époque on avait découvert le sens de l'un des plus grands instruments de toute connaissance scientifique : le concept.*

M. Weber (1963)

La clarification conceptuelle est un exercice indispensable pour tout travail de recherche, car il permet au chercheur d'éviter le piège de la polysémie et ainsi de se faire mieux comprendre par son lecteur, en précisant le sens qu'il donne aux notions principales qui structurent sa recherche. En effet, un mot ne peut avoir qu'un seul sens, celui-ci fructifie avec les contextes dans lesquels ces concepts sont situés. Le présent chapitre va ainsi me permettre de procéder à l'élucidation de concepts généraux qui structurent mon texte pour en faciliter la compréhension. En effet, comme le dit avec pertinence Kaufman, « Les concepts, comme les hommes, ont un cycle de vie. Selon qu'ils sont jeunes ou vieillissants, ils occupent une position différente dans le processus de construction de l'objet, il est donc utile de savoir où ils en sont de leur histoire » (Kaufman, 1996 : 93).

## 2.2 LA QUESTION DU HANDICAP

*L'homme que le hasard ou la nature a marqué,  
pourquoi faut-il que toutes ses autres vertus en  
soient obscurcies dans le regard des autres ?*

Shakespeare, *Hamlet*, Acte 1, Scène 4

Pour revenir à ce que disait précédemment Kaufman (1996), on peut voir que la notion de handicap a subi une certaine mobilité dans l'histoire de la pensée et des pratiques d'accompagnement des personnes vivant avec un handicap. Ce concept est donc polysémique et peut renvoyer à des réalités différentes en fonction de la zone géographique, de la culture ou des valeurs véhiculées dans le milieu où vivent ces personnes.

Fall (2012), citant Gardou (2010), rappelle en ces termes que la fragilité humaine est une question universelle :

On ne connaît pas sur notre planète ni époque ni lieu où, sous des formes variées, le handicap ne se manifeste pas. Cette expression de la fragilité universellement présente dans le temps et dans l'espace, est susceptible d'affecter toute la chaîne du vivant. Ici ou là-bas, nul n'y échappe. (Fall, 2012 : 52)

C'est donc dire que c'est un phénomène mondial qui n'épargne aucune race, aucun groupe social ou géographique.

Le même auteur s'appuyant sur Skirner (1998), fait savoir que le concept de « handicap » viendrait étymologiquement de *hand in cap*; une expression anglaise qui désigne la main dans le chapeau et en usage dans le milieu des parieurs. Le *hand in cap* était « un jeu de hasard pratiqué en Irlande au XIV<sup>e</sup> siècle » (Gardou & al. 2010 : 409). Il consiste à découvrir ce qui se trouve à l'intérieur du chapeau, en y glissant sa main, pour pouvoir gagner. Jadis utilisé chez les parieurs, le mot va migrer dans le champ des courses hippiques pour servir à désigner l'équilibrage de chevaux de poids différents. Ainsi, était appelé handicapeur, la personne ou le jockey désigné pour charger le cheval le plus leste afin de maintenir l'équilibre. Pour ce faire, il pouvait recourir à des selles plus lourdes ou

même à sa propre posture. C'est ce procédé pour maintenir l'équilibre de la compétition qui est appelé handicap. Le handicap dans ce sens devient un service et fait appel à un métier (Fall, 2012). Plus tard, le même concept sera utilisé dans le milieu médical pour désigner la personne qui, à cause d'un dysfonctionnement organique, n'arrive pas à accomplir convenablement certaines activités de la vie quotidienne. C'est en fonction de ce modèle médical qu'on a commencé à considérer la personne handicapée comme un malade qu'il convient de soigner pour le normaliser. Sinon il faudra trouver une manière de combler ce désavantage social. C'est ainsi qu'on en est arrivé à des politiques de santé et de services sociaux en faveur des couches défavorisées et ce, dans une perspective humanitaire pour ne pas dire de charité chrétienne et qui deviendra plus tard un devoir de solidarité sociale.

C'est donc un héritage dudit modèle médical qui a donné à ce concept une connotation péjorative en faisant de la personne handicapée un malade, un démuné qu'il convient de soigner pour le rendre apte à la vie en groupe. Son utilisation est ainsi de plus en plus décriée à cause de son aspect réducteur et stigmatisant.

Pour lutter contre les effets stigmatisants de l'utilisation de la notion de handicapé, le modèle social propose de prendre en compte la dimension socio systémique et environnementale de la construction du handicap, on parle alors de plus en plus du concept de personnes en situation de handicap (Fougeyrollas, 1998). Selon les tenants de cette approche, l'incapacité de la personne vivant une déficience serait produite également par son environnement lorsque celui-ci n'est pas adapté pour faciliter son intégration et son adaptation. C'est ainsi que cet auteur affirme avec force que le handicap est situationnel car résultant d'un désavantage social lié à l'incapacité induite par la déficience organique. La personne vivant avec une déficience organique se trouve alors dans une situation d'inaptitude et parfois d'inadaptation socio-professionnelle lorsque son environnement est inadapté à sa situation. La notion de handicap qualifie ainsi la relation entre la personne vivant avec une déficience organique et son environnement. Vu sous cet angle, nous pouvons dire que pour favoriser la participation sociale des personnes en situation de

handicap, il importe de rendre l'environnement plus accessible en mettant en place des aménagements adéquats comme par exemple des rampes, des ascenseurs, etc.

De plus, selon la nature de l'organe atteint ou du degré de dysfonctionnement, on peut distinguer plusieurs types de handicaps : handicap moteur, sensoriel, intellectuel, etc. Ainsi, de nos jours, on parle davantage de personnes à mobilité réduite, de personnes mal entendantes, mal voyantes ou non voyantes. Ce changement de terminologie est dicté par une volonté d'accorder plus de considération à la personne en évitant de la réduire à ses limitations. On voit ici une exemplification de ce que Kaufmann appelle la mobilité conceptuelle.

### **2.2.1 Le handicap moteur**

Ce type de handicap est le plus présent au Sénégal et il regroupe toutes les personnes qui présentent une déficience des membres supérieurs comme inférieurs.

Les Sénégalais en situation de handicap des membres inférieurs représentent 26,4 % de la population handicapée et ceux qui ont un dysfonctionnement au niveau des membres supérieurs sont estimés à 14,3 % selon le recensement général de la population effectué en 2002<sup>5</sup>. Ce même recensement estime à 138 798 l'effectif des personnes handicapées du pays, soit 1,4% de la population totale.

Pour des raisons pratiques, mon travail va s'intéresser principalement aux handicapés moteurs. Ce choix est dicté par leur représentativité, en même tant qu'il obéit à des préoccupations personnelles et professionnelles. Cela n'empêchera pas cependant de brosser le portrait des autres types de handicap, d'autant plus que les personnes concernées sont toutes affectées par le mal vivre dans lequel leur état de déficience les a menées.

---

<sup>5</sup> SENEGAL – Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat – RGPH – 2002  
<http://siteresources.worldbank.org/INTSENEGALINFRENCH/Resources/461584-1175072268436/TROISIEMERECENSEMENTPOPULATIONETHABITATSENEGAL.pdf>

### 2.2.2 Le handicap sensoriel

Cette forme de dysfonctionnement regroupe deux grandes catégories distinctes : les handicaps visuels (aveugles et déficients visuels appelés communément non-voyants ou mal voyants) et les handicaps auditifs (les sourds-muets) dont la difficulté réside au niveau de la parole et de l'ouïe. L'effectif des personnes souffrant de cécité est estimé à 18 552 soit 13,7 % de la population handicapée, ce qui les place au troisième rang. La surdité affecterait 14 952 personnes si l'on se réfère au même recensement de 2002.

### 2.2.3 Le handicap intellectuel versus le handicap mental<sup>6</sup>

*La personne ayant une déficience intellectuelle a une capacité plus limitée d'apprentissage et un développement de l'intelligence qui diffère de la moyenne des gens. (O.M.S.)*

Avec le temps, les termes de handicap mental, de retard mental, d'arriération mentale ou de troubles d'apprentissage ont été adoptés pour désigner les personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Il semble essentiel cependant, de tenter d'éviter toute ambiguïté en distinguant clairement la question du retard mental de celle de la maladie mentale. En effet, on assiste encore à une forme d'amalgame surtout à cause d'une terminologie qui sème la confusion.

En effet, comme le précisait bien l'Agence Wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (2005 : 1), il y a une nette différence entre la déficience intellectuelle et la maladie mentale.

La déficience intellectuelle est le résultat d'un fonctionnement intellectuel inférieur à la moyenne et de difficultés d'adaptation, qui se manifeste avant 18 ans. [...] La maladie mentale quant à elle concerne toute une série de troubles psychiques, pouvant survenir à tout moment, surtout à l'adolescence et à l'âge

---

6

[http://www.awiph.be/pdf/documentation/publications/informations\\_particulieres/fiches\\_deficiences\\_emploi/Fiche06-Deficiencintellectuelle.pdf](http://www.awiph.be/pdf/documentation/publications/informations_particulieres/fiches_deficiences_emploi/Fiche06-Deficiencintellectuelle.pdf)



adulte. Son origine réside dans un trouble du fonctionnement : fragilité de certains aspects de la personnalité, périodes de stress prolongé et important, conflits psychologiques. La maladie peut être associée à des troubles organiques de nature neurologique, biochimique ou génétique. (2005 : 1)

La déficience intellectuelle a des conséquences directes sur le plan de l'adaptation scolaire, sociale et professionnelle. Au Sénégal, le taux des personnes souffrant de la déficience intellectuelle est de 12,5 %, soit un effectif de 17 289 personnes selon le recensement de 2002.

#### **2.2.4 L'albinisme**

L'albinisme est une anomalie génétique et congénitale qui se caractérise par l'absence de mélanine. La mélanine contribue au développement du système nerveux visuel et de la rétine. Elle définit aussi la pigmentation de la peau, des cheveux et des yeux. Son absence entraîne ainsi une dépigmentation de la peau, ce qui l'expose aux rayons ultra-violets. Les albinos sont ainsi facilement sujets à des cancers de la peau s'ils ne sont pas protégés du soleil. La personne albinos naît malvoyante, car sa rétine s'est développée de manière anormale. Cette mal voyance est permanente et ne peut être corrigée. Au Sénégal le taux d'albinisme serait de 0,8%, soit un effectif de 1 096 personnes.

Au Sénégal, comme dans quelques autres pays africains, il y a un phénomène particulier dû au pouvoir surnaturel attribué aux albinos. Ces derniers font souvent l'objet de sacrifices de la part des hommes politiques en quête de mandats électifs. Aussi sont-ils obligés le plus souvent de vivre cachés pour échapper à la furie de ces fauves sans pitié.

Nous pouvons dire pour conclure cette partie de notre argumentaire que quelle que soit la nature de leur handicap, les personnes qui en sont porteuses font souvent l'objet de discrimination. Cette situation entrave fortement toute tentative visant leur insertion sociale. D'où cette remarque de Gardou :

Handicapé un jour, handicapé pour toujours et toujours pareil! Cette tendance à la lecture en négatif, à la focalisation sur les manques entrave l'advenir, le pouvoir

d'être. Elle empêche les personnes de s'inscrire dans des projets répondants à leurs désirs, tant dans les domaines scolaire, professionnel, qu'artistique, culturel, sportif etc. (2007 : 12)

C'est dire que c'est la société elle-même qui est handicapante en cherchant à inscrire les personnes déficientes en marge. Cette volonté délibérée d'écarter les personnes handicapées, de les incriminer comme si elles étaient responsables de leur sort, conduit ce chercheur en anthropologie, à affirmer que tenter de :

Refuser l'expression « situation de handicap », pour s'en tenir à « handicapé » ou même « personne handicapée », c'est d'une part, penser l'autre à partir de ce qui lui manque, de ses lacunes, de ses carences. C'est dénier d'autre part, par ignorance ou par confort, l'impact du milieu. (Gardou, 2007 : 5)

Avec de telles pesanteurs sociales, on admet que la question d'insertion des personnes handicapées demeure un véritable défi. Il devient important ici de se pencher sur le concept d'insertion pour voir ce qu'il recouvre.

### 2.3 LA QUESTION DE L'INSERTION

D'après le *Petit Larousse* (2002) le terme insérer réfère à la question de la place, vouloir s'insérer revient ainsi à une quête de place. Un désir de trouver sa place dans un ensemble, se situer. Trouver sa place dans un milieu : s'y intégrer, s'y introduire. L'insertion réfère ainsi à une manière de s'intégrer dans un groupe.

Entendue de cette façon, l'insertion pose au départ l'existence de deux entités distantes, à savoir ici un individu et un corps social donné. Ainsi, ne pouvant pas vivre en vase clos, il revient à cet être social de rejoindre une communauté d'appartenance pour se sentir pleinement humain, pleinement vivant.

Marie Michèle Fournier et Francine Potvin (2012 : 3) définissent l'insertion comme « un processus multidimensionnel (économique et social, singulier et collectif) qui a pour but d'accompagner l'individu à retrouver sa place au sein de la sphère professionnelle et/ou

sociale ». Une telle définition insiste sur l'importance de rétablir des liens perdus ou rompus entre une personne et son groupe d'appartenance, qu'il soit social ou économique. Le rétablissement de ces liens nécessite parfois l'intervention d'un tiers.

La famille étant la cellule de base de la société, toute insertion doit commencer d'abord au sein de sa propre cellule familiale. Arlette et Roger Mucchielli (1969) laissent entendre que l'homme n'est pas seulement un « animal social » mais aussi un « animal familial ». Selon ces auteurs : « la famille est d'abord un groupe d'appartenance et, comme telle, elle engendre des normes, des stéréotypes, des valeurs et des modèles. C'est une microsociété et cela fonde un rôle généralement sous-estimé : sa fonction socialisatrice » (Arlette et Roger Mucchielli, 1969 : 73-74).

### **2.3.1 L'insertion familiale**

L'insertion familiale peut ainsi se définir comme la capacité offerte à chaque individu de négocier la place qui lui revient au sein de sa propre famille et donc de son premier groupe d'appartenance. Il convient de noter que le degré d'insertion à ce corpus social sera fortement tributaire des valeurs et normes en vigueur non seulement dans la famille, mais aussi dans la culture et dans la société. Il se peut alors que la présence d'un enfant vivant avec une déficience motrice, sensorielle ou intellectuelle provoque au sein de sa famille soit une tendance à la marginalisation ou encore fasse de cet enfant un objet de surinvestissement parfois au détriment de sa fratrie, ce qui revient une fois de plus à le marginaliser à cause des phénomènes de jalousie ou de recherche d'attention vis-à-vis des parents. C'est cette tendance à la surprotection qui fait dire à Zucman (2007) « qu'à l'intérieur des familles, l'égalité de traitement au sein de la fratrie est mise en péril par l'existence d'un handicap chez l'un des enfants. Les parents ont une tendance naturelle à focaliser leur attention sur celui-là » (Zucman, 2007 : 100). Quoi qu'il en soit, la surprotection demeure un moindre mal, comparée au rejet catégorique ou déguisé dont font l'objet certains enfants handicapés de la part des membres de leurs familles dans certains contextes, voire certaines cultures.

### 2.3.2 L'insertion sociale

L'insertion sociale désigne l'action ayant pour objectif de faire évoluer une personne, isolée ou marginale, vers un état où les échanges avec son environnement social sont considérés comme satisfaisants. Cette notion désigne également le résultat de cette action. L'insertion sociale nécessite l'appropriation des valeurs, des règles et des normes du système au sein duquel a lieu l'insertion. Elle revêt plusieurs dimensions : familiale, scolaire, professionnelle, économique, culturelle, résidentielle.<sup>7</sup>

Cette définition met l'accent sur la nécessité pour chaque acteur de remplir son rôle social à travers les échanges réciproques qu'il entretient dans son environnement. Cependant si l'image du corps est une porte d'entrée dans la dynamique relationnelle, il reste qu'un corps inadapté par rapport aux normes encadrant l'image corporelle considérée comme acceptable, peut également constituer un écran aux échanges sociaux. À ce propos, Alain Blanc (2006) affirme avec pertinence que « parce que la déficience est altération du corps, elle est, par contrecoup, altération des relations sociales, modification de leurs flux et de leurs forme » (Blanc 2006 : 10). Autrement dit, notre corps nous présente aux autres de la même manière qu'il nous présente à nous-mêmes, c'est-à-dire dans une posture d'incomplétude, de raté. Ce ne serait donc pas étonnant que cette image manquée que charrie notre corps soit une entrave à notre insertion professionnelle d'autant plus qu'« un corps malsain » ne saurait abriter « un esprit sain ». Suffisant pour l'entrepreneur de procéder à une police du corps.

### 2.3.3 L'insertion professionnelle

D'après le *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation* (1994), l'insertion professionnelle est définie comme « le processus d'accès à l'emploi, qui renvoie donc à la capacité d'effectuer avec succès la transition entre l'école et le marché du travail ».

---

<sup>7</sup> (<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Insertion.htm>).

Selon Barry (2003), l'insertion se définit d'abord comme un processus à cause de son caractère non définitif lié aux positions changeantes des personnes ou aux contextes.<sup>8</sup>

Par insertion professionnelle, j'entends l'entrée dans la vie active; c'est-à-dire le fait pour une personne d'occuper un emploi correspondant à ses aspirations et la possibilité qui lui est donnée de se prendre convenablement en charge à partir des revenus tirés de cette occupation. Dans cet ordre d'idée, on dira d'une personne en situation de handicap qu'elle est insérée, si et seulement si c'est elle-même qui a choisi l'emploi occupé, mais aussi si cet emploi respecte ses capacités physiques, intellectuelles et psycho émotionnelles.

En fait, il ne suffit pas d'embaucher des personnes handicapées pour amuser la galerie, mais il faut que les postes occupés soient socialement reconnus, pour qu'on puisse parler de véritable processus d'intégration socio-professionnelle. Au Sénégal, par exemple, quelques travailleurs handicapés sont confinés dans des postes de standardistes ou de simples gardiens dont le rôle ne consiste qu'à immobiliser des automobilistes en mal de stationnement pour leur faire payer des contraventions. Il est certes louable de trouver une occupation saine à ces personnes défavorisées par la nature, mais il serait encore mieux de les aider à se positionner dans des postes stratégiques. Ma conviction est que c'est à force de voir ces gens fréquenter toutes les sphères de l'activité professionnelle qu'on arrivera à démystifier leur apparence singulière et donc à faire tomber les barrières protectionnistes qui les séparent de la grande masse. Par le travail, l'individu étend son tissu relationnel et son réseau de connaissances; et plus il gagne en capital social, plus il sera en mesure de réussir son insertion psychosociale.

#### **2.3.4 L'insertion psychosociale**

Myers et Lamarche définissent la psychologie sociale comme « l'étude scientifique de la façon dont les gens se perçoivent et entrent en relation les uns avec les autres »

---

<sup>8</sup>([http://www.memoireonline.com/12/07/803/m\\_devenir-professionnel-diplomes-systeme-universitaire-guineen-conakry12.html](http://www.memoireonline.com/12/07/803/m_devenir-professionnel-diplomes-systeme-universitaire-guineen-conakry12.html)).

(Myers et Lamarche (1992), cité par Pilon et al. 2001 : 15). Ce faisant, ils veulent montrer la centralité de l'interaction dans tout comportement humain.

Pour parler de l'insertion ou même de la réinsertion psychosociale dans le cas des personnes qui deviennent handicapées à l'âge adulte, comme, par exemple, suite à une maladie ou encore à un accident de circulation, il faut revenir à la dimension relationnelle au cœur des processus d'insertion. Il s'agit donc de soigner le rapport que la personne handicapée entretient avec elle-même de manière à cultiver l'estime et travailler à se libérer d'une vision négative et réductrice du handicap et par conséquent de la personne qu'elle est.

Le renouvellement du rapport à soi, permettra ainsi, d'améliorer la confiance en elle et de travailler à l'acceptation de ses limites et aura comme conséquence directe d'améliorer le rapport aux autres et au monde. Le travail sur le pouvoir d'agir des personnes handicapées, nécessite ainsi de travailler sur la modification de l'image qu'on a de soi comme personne handicapée en vue de renouveler le rapport à soi, aux autres, au monde et à son action. Le travail dialogique mené avec un groupe de pairs est un atout important dans ce type de travail.

Autrement dit, si les sociologues parlent d'effet de structure pour désigner la façon dont la structure change l'individu qui l'intègre, il reste que par le biais des échanges interactionnels, l'individu peut également apporter une touche particulière à la structure sans fondamentalement en modifier l'axiomatique. En termes clairs, je veux simplement dire qu'il revient à la personne handicapée de négocier son entrée dans tous les corps sociaux, professionnels comme relationnels, d'abord en gardant une image positive de sa propre personne et en refusant le « parage social », ensuite en s'ouvrant à l'altérité pour montrer ce dont elle est capable. Faire l'essai de ses facultés comme le prônait Montaigne, pour oser prendre part à la compétition me paraît être le meilleur moyen de réclamer son dû et de s'imposer.

Personnellement, c'est ce goût du risque qui m'a permis de figurer sur la liste très sélective des boursiers du programme IFP 2010. En définitive, qui ne risque rien n'a rien.

## 2.4 POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

*Une société n'est pas un club dont des membres pourraient accaparer l'héritage social à leur profit pour en jouir de façon exclusive. Elle n'est pas non plus un cercle réservé à certains affiliés, occupés à percevoir des subsides attachés à une « normalité » conçue et vécue comme souveraine. Il n'y a pas de carte de membre à acquérir, ni droit d'entrée à acquitter. Ni débiteurs, ni créanciers autorisés à mettre les plus vulnérables en coupe réglée. Ni maîtres ni esclaves. Ni centre ni périphérie. Chacun est héritier de ce que la société a de meilleur et de plus noble. Personne n'a l'apanage de prêter, de donner ou de refuser ce qui appartient à tous. Une société inclusive, c'est une société sans privilèges, exclusivités et exclusions.*

Charles Gardou (2012)

À partir de cette vision de la vie en société, l'auteur jette les bases de ce que doit être une société inclusive. À l'en croire, dans ce corps social, tous les membres doivent profiter équitablement de ce qu'ils ont en commun, sans aucune forme d'exclusion, encore moins de favoritisme. Ni l'appartenance sociale, encore moins une prétendue normativité ne peuvent justifier l'accaparement des privilèges par un groupe au détriment des autres. À la différence de l'état de nature, où l'individu devait se fier à sa seule force physique pour espérer posséder et sécuriser ses biens, la société inclusive, s'offusque contre toute forme de loi (de la jungle) qui écarterait les plus faibles en faisant d'eux des « *Damnés de la Terre* » pour n'avoir pas satisfait aux standards des normes conventionnelles. En fait, vouloir exclure les personnes vulnérables de la jouissance des droits de la cité, sous prétexte qu'elles se présentent sous une enveloppe corporelle inappropriée, relèverait d'un eugénisme injustifié de notre époque moderne. Certes, ces genres de discriminations ont été notées dans la Grèce antique avec, par exemple, l'interdiction faite aux personnes

handicapées de contracter des liens de mariages ou la pratique de la castration qui leur était infligée pour les empêcher de se reproduire, pire encore, des phénomènes d'éliminations physiques ont eu lieu sous l'ère de l'Allemagne hitlérienne, mais il n'en demeure pas moins que l'évolution des droits humains ne saurait aujourd'hui cautionner l'existence de cette épuration. La logique actuelle veut qu'on chemine avec les plus faibles, non seulement parce que nul n'est à l'abri de la fragilité, mais aussi parce que la fragilité ou le handicap n'en font pas moins des humains. Cela dit, cette caractéristique principale qui nous différencie des espèces animales, en faisant de nous « des créatures privilégiées de dieu », nous confère la légitimité de jouir légalement de tous les avantages qu'offre la vie terrestre. Si comme le dit si bien l'auteur : « il n'y a pas de minuscule », il ne saurait aussi y avoir de jouissance limitée ou sectaire de ce qui nous appartient à tous. La société inclusive se veut donc égalitaire dans l'utilisation des biens et services que procure la vie en groupe.

Malheureusement, même si l'interdiction de fréquenter les espaces publics n'est spécifiquement mentionnée nulle part, il reste qu'une simple observation des faits suffit pour se rendre compte de l'indésirabilité des personnes déficientes dans certains lieux communs. En fait, beaucoup de nos édifices publics sont construits sans aucune forme d'aménagement pouvant permettre à des personnes en fauteuils roulants d'y avoir accès. Le droit à l'information reste encore une utopie pour nos sourds-muets, si l'on sait qu'aucun journal n'est présenté en langage des signes dans nos pays africains. Les rares fois où l'on procède à des traductions par le biais de ce moyen particulier de communication, c'est pendant les sessions de votes de budget à l'Assemblée Nationale et là encore, rare sont les personnes à disposer de téléviseurs, faute d'occuper des logements électrifiés ou simplement d'avoir les moyens financiers pour se payer ce type d'appareil. Ne parlons pas des personnes atteintes de cécité ou de déficience visuelle, qui forment encore le gros contingent de ces exclus.

Toutes choses qui me font dire que l'avènement de la société inclusive ne peut être qu'une aubaine qui vient rétablir la justice sociale longtemps méconnue des couches défavorisées. Injustement chassés des espaces et services publics, ces pauvres, n'en sont



cependant pas au bout de leur peine, car obligés, non seulement de porter seuls le poids de leurs maux, mais également de devoir intérioriser ces interdictions comme étant la sanction punitive de leur écart de la norme. En somme, la société inclusive ambitionne de déconstruire ce postulat qui fait du handicap une instance de légitimation de la discrimination et de la violence symbolique. L'objectif est de créer les conditions pouvant permettre à chacun de jouir librement de ce qui appartient à tous.

#### **2.4.1 Pour une société égalitaire**

Selon *l'Encyclopédie Universelle*, les notions d'égalité et d'inégalité sont anciennes et sont présentes dans la philosophie grecque classique, chez Aristote notamment. Par contre, la notion des inégalités (au pluriel) est moderne. Elle indique que les sociétés industrielles sont caractérisées par un système de stratification multi référentiel échappant au modèle classique des sociétés de castes ou même de classes.

*L'Encyclopédie* mentionne que « Jean Jacques Rousseau parlait de l'inégalité "parmi les hommes" mais nous parlons aujourd'hui des inégalités ». Ce passage du singulier au pluriel indiquerait peut-être une certaine prise de conscience de la complexité des sociétés modernes qui ont du mal à intégrer tous les éléments de leurs systèmes.

Dahrendorf affirme qu'en matière d'inégalités sociales, Rousseau a posé les questions essentielles. Il lui revient d'avoir énuméré trois propositions fondamentales :

1) Les inégalités résultent essentiellement du mécanisme des marchés de nature variable d'une société à l'autre, mais présents dans toute société : « chacun commençant à regarder les autres et à vouloir être regardé soi-même, et l'estime publique eut un prix [...], ce fut le premier pas vers l'inégalité », (*Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes*).

2) Les inégalités tendent à se cumuler.

3) L'autorité publique doit faire en sorte, si elle veut que le contrat social soit valable, que les riches ne soient pas trop riches et les pauvres, pas trop pauvres, mais en même temps elle ne doit pas se faire d'illusions sur les limites des politiques d'égalité. À en croire Alain Blanc : « deux dimensions caractérisent le renversement du stigmate : il est à la fois travail de l'acteur sur lui-même et confrontation à la société, réaction au regard invalidant qu'il portait sur lui-même jusque-là, ou qu'il percevait comme tel » (Blanc, 2006 : 228).

#### **2.4.2 Pour une gestion participative des questions sociales et démocratiques**

Fruit d'un rapprochement progressif entre le champ des droits de l'homme et celui du développement, cette approche soutient qu'il ne peut y avoir de progrès dans le respect des droits de l'homme sans dynamique de développement ni de développement sans une meilleure réalisation des droits de l'homme.

L'approche fondée sur les droits de l'homme apporte au développement une vision de la société et un cadre global tandis qu'elle considère les droits de l'homme sous l'angle de leur réalisation concrète et contextualisée.

Ni rejet des pratiques antérieures, ni révolution, elle ouvre des perspectives aux acteurs concernés, en leur offrant une nouvelle grille de lecture de leurs actions. C'est notamment le cas dans le domaine du handicap, dans les actions d'urgence comme dans celles du développement.<sup>9</sup>

#### **2.4.3 Pour une société qui favorise le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités**

La volonté de m'inscrire dans une perspective psychosociologique d'insertion sociale et professionnelle, m'a conduit vers les travaux du psychosociologue Yann le Bossé de l'Université Laval (2013) sur la question de l'*empowerment* ou encore du développement

---

<sup>9</sup> [http://www.handicap-international.fr/bibliographie handicap/3ApprocheDroit/FrameFR.htm](http://www.handicap-international.fr/bibliographie%20handicap/3ApprocheDroit/FrameFR.htm)

du pouvoir agir des personnes et des collectivités. Ses recommandations ont été d'une très grande inspiration dans ma démarche. Cette vision du développement de la personne dans sa collectivité, elle aussi inscrite dans un processus de développement, repose, d'après cet auteur, sur les cinq postulats suivants :

1. **La complémentarité des compétences** : vers une redéfinition des pratiques professionnelles. La reconnaissance de deux types d'expertises est nécessaire dans toute forme d'intervention : l'expertise professionnelle et l'expertise expérientielle. L'expertise professionnelle, ce sont les connaissances théoriques et pratiques de l'intervenant de même que l'accumulation de son expérience, tandis que l'expertise expérientielle réfère aux expériences de vie de la personne usagère et les compétences correspondantes.

## 2. Une démarche enracinée dans l'action

Les personnes et les groupes doivent être auteurs des actions entreprises. Les démarches « entraînent le développement de nouvelles formes d'actions forcément appropriées aux populations visées puisque définies par elles ».

## 3. Agir ensemble : les individus et leur communauté

L'action collective est source de gains à deux niveaux : épanouissement individuel et renforcement de la communauté. L'action collective permet de faire des prises de conscience quant à la nature systémique des problèmes, ce qui peut engendrer la volonté d'agir encore plus largement.

## 4. Agir avec les populations exclues et marginalisées

La finalité de la démarche d'*empowerment* est d'augmenter l'accès aux ressources de ceux qui sont laissés pour compte et de favoriser leur insertion sociale.

## 5. Agir à différents niveaux

L'*empowerment* des uns a des répercussions (ex. : affrontements d'intérêts) sur celui des autres, dont sur les intervenants. Par ailleurs, il y a risque de « psychologiser » le

processus à outrance si les interventions ne sont faites qu'au niveau de l'*empowerment* individuel. Ne pas agir au niveau de l'*empowerment* collectif fait perdre tout potentiel de changement macrosocial (Le Bossé, 1996 : 133).<sup>10</sup>

## **2.5 LA PLACE DE LA PRATIQUE DANS UN PROCESSUS DE PRODUCTION DE CONNAISSANCES**

Jean Marc Pilon, se référant au *Petit Larousse illustré*, 1993 affirme que le terme « pratiques » renvoie au fait « ...d'exercer une activité concrète, d'appliquer des règles, des principes, [...] une expérience, une habitude profonde, un comportement habituel, une façon d'agir » (Pilon, 2001). De manière plus complexe, la pratique est aussi : « une réponse plus ou moins adaptée à la réalité extérieure et plus ou moins structurée en fonction d'apprentissages antérieurs » (Mialaret, 1996 : 164).

Parlant de pratique, Schön soutient que : « Les professions sont des véhicules de présomption d'un savoir social légitime en vue d'un contrôle social » (Schön, 1994 : 342).

Cependant, toute pratique nécessite un renouvellement compte tenu du caractère changeant de la société et des nouvelles problématiques que génère cette évolution de l'humanité. D'où également l'importance de produire de nouvelles connaissances pour quiconque veut suivre la cadence de cette marche et s'imprégner des réalités nouvelles.

### **2.5.1 Apprendre de sa pratique - une voie pour déployer son pouvoir agir**

Comme l'a montré Jean Marc Pilon (2001), le praticien psychosocial dispose de deux grandes approches pour renouveler son savoir et sa pratique professionnelle en cours d'emploi : soit par « consommation de savoir », soit par « production de savoir » (Lerbet, 1993).

---

<sup>10</sup> « L'empowerment ou le développement du pouvoir d'agir », Outil pédagogique présenté par Relais-femmes à Centraide Montréal, dans le cadre du projet L'empowerment dans les organismes communautaires, Mars 2009, page 11. Relais-femmes – Document de réflexion Empowerment 2010 14.

La première approche n'est pas exempte de critiques du fait qu'elle cherche à légitimer l'écart sans cesse croissant entre la science et la pratique. Ces griefs pointent du doigt le fait que « la science appliquée définit l'activité professionnelle comme un processus de résolution de problèmes où il s'agit de choisir les solutions les plus efficaces » (Schön, 1994; St-Arnaud, 1992). Ainsi, toutes les stratégies utilisées pour chercher à combler le fossé (à savoir la tenue de colloques, la création d'équipes de recherche ou l'organisation de sessions de perfectionnement) se sont avérées inopérantes et continuent de s'inscrire dans un paradigme dual avec, d'un côté, des acteurs spécialisés dans le rôle de chercheur et, d'un autre, des praticiens exerçant des activités différenciées. Mais le comble est que ces différentes stratégies ne constituent que des instances de légitimation de la domination du milieu de la recherche sur celui de la pratique.

La seconde approche, dite celle de production de connaissances, situe le praticien comme « l'acteur principal du renouvellement de son savoir et de sa pratique professionnelle ». Elle place l'acteur à la fois dans un rôle de praticien et de chercheur sur sa propre pratique (Croulx, 1994). Cette position est d'autant plus attirante pour moi que, comme le dit Van Der Maren :

Il ne s'agit plus pour le chercheur de résoudre les problèmes d'un autre en créant un matériel, mais il s'agit pour le chercheur-praticien de résoudre ses problèmes en améliorant ou en créant des outils, que ces outils soient des objets matériels ou des habilités professionnelles. (Van Der Maren, 1995)

Il s'agit d'une recherche entreprise sur sa propre pratique afin d'en améliorer l'efficacité ou l'efficience (Van Der Maren). En fait, l'approche par production de savoir, a cet avantage d'unifier recherche et pratique en offrant plus de motivation et d'engagement au chercheur qui, en fin de compte, pourra légitimement théoriser son agir professionnel pour en exhumer le savoir jusqu'ici caché et non valorisé. Par ce biais, on assiste à une démocratisation progressive du savoir qui cesse d'être la propriété exclusive des chercheurs et, partant, à un décloisonnement des milieux de recherche et de pratique. Car comme le mentionne bien Leibniz : la théorie et la pratique concourent à égalité à la perfection d'une

science, d'autant plus qu'une théorie bien comprise conduit d'elle-même à des applications.

### **2.5.2 Du praticien au praticien réflexif**

Selon Schön (1994), c'est le praticien qui refuse de fonctionner comme un simple usager du produit de la recherche et qui cherche à y apporter un regard critique.

À la différence de l'expert qui revendique son savoir et garde ses distances envers le client pour que celui-ci ait une attitude déferente, le praticien réflexif part du principe selon lequel il n'est pas le seul à posséder un savoir. Cette ouverture lui permet d'entrer en relation réelle avec sa clientèle et de prôner le co-apprentissage. En fait, c'est une invitation à plus d'humilité que le praticien nous lance en partant du principe que nul n'est infaillible. C'est l'erreur elle-même qui fait progresser la connaissance en permettant à la recherche de se renouveler en prenant en compte les nouveaux aspects qui apparaissent. Schön reconnaît lui-même qu' : « admettre qu'on s'est trompé, c'est ouvrir la porte de l'incertitude, mais aussi c'est ouvrir celle de la découverte plutôt que celle de l'autodéfense » (Schön, 1994 : 354). C'est dire que le bon chercheur ne prétend pas détenir le monopole de la vérité, limité qu'il est par les instruments qu'il utilise mais aussi par son degré de connaissances. De ce fait, en admettant d'emblée la possibilité de se tromper, le praticien envisage la démarche corrective par le biais de la remédiation. Le même auteur revient pour nous faire savoir que :

Chez un praticien, la réflexion peut servir de correction à l'excès de savoir. En y repensant, il fera la critique de ce qu'il a compris implicitement grâce aux expériences répétitives qu'il a eu l'occasion de rencontrer pendant qu'il exerçait. Il donnera un nouveau sens aux situations d'incertitude ou de singularité qu'il peut se permettre d'expérimenter. (Schön, 1994 : 89)

Je me rappelle par exemple que, pendant que je dirigeais le centre de Thiès, il m'a été demandé de ficeler un projet d'insertion économique en faveur d'une personne handicapée qui par ses propres démarches avait rencontré le Premier Ministre. Ce dernier, après avoir

pris connaissance de son besoin de financement, l'a référée directement au ministre de l'action sociale. C'est sur instruction de notre ministre de tutelle que j'avais reçu l'ordre de lui écrire un projet pour compléter son dossier. Puisque j'étais plus habitué à faire des enquêtes sociales pour mettre en relief le degré de vulnérabilité des personnes qui sollicitaient une aide, il me fallait changer de stratégie cette fois-ci pour mettre en avant les capacités managériales du requérant pour et lui permettre d'être financé.

Ainsi, à situation nouvelle, démarche nouvelle, d'où l'urgence de sortir des sentiers battus et de savoir user de son habitus pour faire face à des situations imprévues ou irrégulières.

### **2.5.3 Du praticien réflexif au praticien-chercheur**

Pour Catherine De Lavergne « le "praticien-chercheur" est un professionnel et un chercheur qui mène sa recherche sur son terrain professionnel, ou sur un terrain proche, dans un monde professionnel présentant des similitudes ou des liens avec son environnement ou son domaine d'activité » (De Lavergne, 2007)<sup>11</sup>. Une telle définition me permet d'emblée d'affirmer qu'en aucun cas, la recherche ne saurait être déconnectée de la réalité professionnelle : soit le chercheur étudie son propre champ d'intervention, soit un domaine similaire. En ce qui me concerne, mon champ de recherche qui est le handicap, couvre à la fois une réalité personnelle et professionnelle, d'où ma double implication.

L'auteure ajoute que « l'expression de "praticien-chercheur" signifie qu'une double identité est revendiquée, sans que l'une des deux ne prenne le pas sur l'autre » et que c'est le trait d'union qui symbolise la revendication de cette double appartenance. En fait, le praticien-chercheur possède une double identité que lui confère l'imbrication de deux mondes : « un praticien qui cherche, un chercheur qui pratique »; une identité sans statut.

Dans le même ordre d'idée, Catherine De Lavergne, se référant à Mintzberg, (1982) laisse entendre que : « cette expression questionne les pratiques d'étiquetage identitaire

<sup>11</sup> [http://psycho.univ-lyon2.fr/sites/psycho/IMG/pdf/Ann\\_Delavergne\\_PraticienChercheur.pdf](http://psycho.univ-lyon2.fr/sites/psycho/IMG/pdf/Ann_Delavergne_PraticienChercheur.pdf).

mono référentiel, les cloisonnements de statuts, dans des mondes professionnels et sociaux aussi marqués par l'hybridation, les constellations de travail hétérogènes » (Mintzberg, 1982, in De Lavergne, 2007). En fait comme je l'ai souligné plus haut, c'est une tentative de rapprocher davantage la recherche de la pratique et de mettre fin à la dichotomie de jadis qui faisait des praticiens de simples auxiliaires destinés à appliquer les solutions proposées par les penseurs d'en haut.

De Lavergne remarque que :

L'expression « praticien-chercheur » ne signifie pas seulement que le chercheur est engagé sur un autre terrain professionnel que celui de la recherche. Elle signifie que l'activité professionnelle génère et oriente l'activité de recherche, mais aussi de façon dialogique et récursive, que l'activité de recherche ressource et réoriente l'activité professionnelle. La recherche peut se trouver ainsi au service de la professionnalité, comme la professionnalité au service de la recherche, se découvrant, se métamorphosant mutuellement dans leurs aspects les plus irréductiblement vivant. (Perrault Soliveres, 2001 : 46)

Le souhait que porte le praticien-chercheur que je deviens est « qu'un espace de transition et d'interaction soit dessiné entre les apports de la recherche et l'intérêt pour les professionnels, aux prises avec différentes situations ». Le praticien-chercheur se veut être « l'un des médiateurs de cet espace ». Ce qui importe le plus au praticien-chercheur, c'est de faire de la recherche « un savoir à partager » à l'heure actuelle de notre société dite « de la connaissance ». Étienne Bourgeois, dans la préface au livre de Luc Albarello (2004) trouve des similitudes aux deux types de praticiens. Il l'énonce en ces termes : « Le praticien-chercheur, comme le praticien réflexif, est un praticien capable de "penser contre soi". Mais il est plus que cela encore, car, il maîtrise en outre les compétences spécifiques lui permettant d'exercer efficacement une véritable démarche scientifique ayant pour objet et contexte sa propre pratique. Au-delà de cette dimension de maîtrise des compétences, le praticien-chercheur a aussi été socialisé dans une communauté de pratique la - communauté scientifique - à laquelle il appartient désormais. Le défi que cette situation va me poser sera de réussir à entretenir et à développer ma double appartenance à mes deux communautés de pratique d'une part, mon action sur le terrain au Sénégal dans le secteur de l'insertion



psychosociale des personnes vivant avec un handicap et, d'autre part mon action de chercheur, inséré dans une communauté de praticiens qui questionnent, sans relâche, leur agir et ses conséquences sur eux, leur renouvellement professionnel et sur les personnes auprès de qui ils œuvrent, tout comme les institutions au sein desquelles ils agissent. Un défi que seul mon engagement constant et persistant peut aider à réussir.

#### **2.5.4 Un praticien chercheur en contexte de recherche engagée**

Mon implication comme chercheur dans la présente démarche ne se limite pas à ma simple pratique professionnelle, ni à mon expérience vécue du phénomène du handicap. Elle est aussi un engagement social et politique en faveur de l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées au Sénégal. J'estime que le rôle de l'intellectuel est avant tout de penser dans une perspective critique et de prendre part aux débats concernant les questions de son époque en vue de pouvoir se positionner par rapport à elles. Je perçois donc comme une responsabilité citoyenne le fait que l'intellectuel mette son intelligence au service de la communauté dans laquelle il vit.

Comme le dit bien Frantz Fanon (1961) : « Chaque génération doit, dans une relative opacité, découvrir la mission qui lui est assignée, soit pour l'accomplir, soit pour la trahir ». Je me sens donc face à une mission que je ne pourrais trahir sans avoir le sentiment de faire preuve de lâcheté voire d'insensibilité morbide face à la détresse de mes semblables. Je me sens ainsi dans une nécessité de m'impliquer dans la vie sociale et politique de ma collectivité. À l'instar de Césaire, j'implore mon corps de me prêter force.

Et surtout mon corps aussi bien que mon âme, gardez-vous de vous croiser les bras en l'attitude stérile du spectateur, car la vie n'est pas un spectacle, car une mer de douleurs n'est pas un proscenium, car un homme qui crie n'est pas un ours qui danse... (Césaire)<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> <http://passouline.blog.lemonde.fr/2008/04/17/aime-cesaire-poete-basse-pointe-1913-fort-de-france-2008>

En effet, j'ai le sentiment que tout me préparait à vivre une vie d'engagement en faveur des plus défavorisés. Je vois à cet appel trois raisons essentielles. Tout d'abord mon origine paysanne m'a permis d'être un témoin oculaire de l'exploitation dont sont victimes mes compatriotes du monde rural. Ces pauvres paysans qui bravent le chaud soleil à longueur de journée pour produire l'arachide (notre principale ressource destinée à l'exportation), ne bénéficient malheureusement que très peu du fruit de leur travail. Le prix du kilogramme fixé par le gouvernement pour leur racheter la production est toujours insignifiant et la plupart de ces producteurs ont tendance à brader leurs récoltes bien avant la campagne de commercialisation pour avoir de quoi satisfaire les besoins urgents. Ainsi, ils vivent en permanence dans la précarité.

Je vois ensuite que mon expérience du handicap m'a permis de constater l'état de délaissement dont font preuve les personnes qui en sont victimes. Laissées à elles-mêmes, les personnes en situation de handicap n'ont presque pas d'autres solutions pour subvenir à leurs besoins que la mendicité, une pratique que la société encourage inconsciemment tout en faisant semblant de la bannir. En fait, en réduisant le handicapé à l'état de mendiant, la société cherche à faire de lui un exutoire de pratiques superstitieuses pour se protéger dans des situations d'angoisse existentielle et, dans d'autres cas, le prend pour un déchet humain dont il faut vite se débarrasser pour préserver la belle image d'une ville touristique moderne.

Enfin, mon métier de travailleur social m'a naturellement ouvert les yeux et l'esprit et a constitué une interpellation supplémentaire qui m'a incité à m'engager davantage auprès des couches vulnérables.

Je me suis retrouvé dans une situation d'action sociale, c'est-à-dire de praticien qui questionne en permanence des stratégies individuelles et collectives et qui fait des plaidoyers pour promouvoir les droits des laissés-pour-compte. Ce faisant, je me mets à la fois dans la position d'acteur et de bénéficiaire, pour ne pas dire du prêtre qui prêche pour sa propre paroisse. Une fois encore, ma triple identité de praticien-chercheur-engagé me rattrape non plus pour désigner seulement ce « praticien qui cherche et ce chercheur qui

pratique », mais ce praticien qui cherche à mieux se connaître et à améliorer sa pratique pour augmenter son pouvoir d'être et son pouvoir d'agir tout en favorisant la même chose pour ses pairs.

## **CHAPITRE III**

### **POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET CHOIX MÉTHODOLOGIQUES**

#### **3.1 PARADIGME COMPREHENSIF ET INTERPRETATIF**

Pour approcher l'objet de cette recherche à la première personne de manière cohérente, il m'a fallu choisir une posture épistémologique m'autorisant à poser un regard compréhensif et interprétatif plutôt qu'analytique ou explicatif sur mes données de recherche.

On est donc ici, dans une recherche compréhensive et interprétative, dans la mesure où il s'agira de m'approcher de mon histoire personnelle, pour essayer de voir de quoi elle a été faite et ainsi mieux me la réapproprier en vue de mieux me comprendre et pouvoir m'acheminer vers une étude rigoureuse de mon expérience et un renouvellement de ma pratique psychosociale. L'objectif étant d'abord, de revisiter mon itinéraire de vie et de pratique, de passer en revue les différents fragments de ma vie, de les dérouler de façon chronologique, pour tenter de comprendre la logique sous-jacente de leurs interrelations. Une fois cette reconstitution séquentielle de mon itinéraire de vie personnelle et professionnelle effectuée, il sera question ensuite d'essayer de comprendre le sens de cet enchaînement. C'est là que va intervenir l'interprétation de mes données biographiques pour accueillir le sens et les connaissances qui en émergent.

En fait, à la manière du détective qui procède à une reconstitution des faits, pour ensuite essayer de trouver une explication ou un mobile à l'acte criminel, je compte m'engager dans une démarche rétrospective consistant à retracer les éléments signifiants de mon histoire de vie, pour ensuite voir en quoi ils ont été déterminants dans ma vie personnelle, professionnelle et sociale. L'enjeu étant de voir comment arriver à renouveler

mon rapport à cette histoire et à ses impacts dans ma vie. Pour ce faire, la méthodologie consistera, à travailler d'abord à réveiller mes souvenirs par un processus d'écriture qui consiste à écrire, réécrire, me relire, réécrire encore. Après ce premier mouvement, j'entre dans un deuxième mouvement qui consiste à partager mes textes biographiques, d'abord écrits sur le mode descriptif de type phénoménologique, avec d'autres membres de ma communauté apprenante pour enfin pouvoir les relire autrement et les réécrire dans une dynamique narrative et compréhensive. Ainsi mon terrain de recherche sera composé de mon expérience personnelle et professionnelle telle que présentée dans mon histoire de vie et dans les récits de pratique qui témoignent des moments forts de mes activités d'intervention.

### **3.1.1 Pour une démarche de recherche d'inspiration phénoménologique et herméneutique**

Selon Grondin (2006), le terme *hermeneutica* a été inventé au XVII<sup>e</sup> siècle par le théologien strasbourgeois Johann Conrad Dannhauer pour désigner l'art de l'interprétation. C'est ainsi que Grondin (2006) rappelle qu'on peut dire, à la suite de Nietzsche, que la plupart du temps, dans notre entendement, il n'y a pas de faits, mais seulement des interprétations. Ce point de vue souligne la responsabilité humaine de faire du sens, d'oser être à la fois auteur et créateur de sa destinée. Comme dans le cas de l'interprétation des textes sacrés le sens n'est jamais donné d'avance, il est construit par la conscience humaine.

Grondin (2006) souligne que c'est Dilthey qui va dans la première partie du siècle dernier enrichir la tradition herméneutique en lui assignant une tâche nouvelle. Pour Dilthey, « si l'herméneutique se penche sur les règles et les méthodes des sciences de la compréhension, elle pourrait servir de fondement méthodologique à toutes les sciences humaines... » (Grondin, 2006 : 7).

Dans cette optique, l'herméneutique devient une réflexion méthodologique sur la question de la vérité et de la validité des connaissances produites en sciences humaines. Ainsi, à travers mon histoire singulière, il devient réaliste de penser avancer dans la

compréhension de l'expérience vécue par les personnes handicapées dans la vie contemporaine en général et dans le contexte sénégalais en particulier. J'avance ainsi dans mon projet d'attirer l'attention des chercheurs, des accompagnateurs, des formateurs et des décideurs sur l'urgence de prendre au sérieux la problématique du handicap en vue de participer collectivement à sortir ceux-ci de la marginalité et de la précarité.

À la suite de Grondin (2006 : 25), je vois bien que depuis Dilthey, la méthodologie des sciences humaines a principalement une visée compréhensive. Le but de l'interprétation est alors de comprendre la personne à partir non seulement de ses signes extérieurs, mais aussi du sens qu'il donne à sa propre expérience. Dans ce sens je vois bien que des signes extérieurs, à savoir les caractéristiques de mon handicap, ont constitué la trame de fond ou encore l'axe autour duquel s'est joué tout le film de ma vie. D'où l'importance maintenant d'investiguer du côté du sens que tout ce théâtre extérieur avait pour moi.

Plus tard, bien après Dilthey, dans la lignée de Nietzsche, Heidegger et Gadamer, l'herméneutique gagnera une dimension moins utilitaire et donc plus profonde concernant la personne dans son existentialité. Avec un tel déplacement de sens, l'herméneutique quitte les textes, et les méthodes pour élargir sa portée et ainsi couvrir le champ de l'existence.

La compréhension et l'interprétation ne sont donc pas seulement des méthodes que l'on rencontre dans les sciences humaines, mais des processus fondamentaux que l'on retrouve au cœur de la vie elle-même. L'interprétation apparaît alors de plus en plus comme une caractéristique essentielle de notre présence au monde. (Grondin, 2006 :7)

Pour les tenants de cette vision, l'herméneutique n'a pas d'abord affaire à des textes, ni à une méthodologie, mais à l'existence elle-même qui est déjà pétrie d'interprétations qu'il convient de tirer au clair. Il me semble ainsi approprié d'inscrire cette recherche dans ce paradigme, dans la mesure où, le praticien-chercheur que je suis s'interroge sur le sens à donner à la vie, en rapport avec la dimension existentielle de la fragilité humaine en général et de la problématique du vivre avec des handicaps fonctionnels.

Si l'herméneutique de Heidegger « n'a plus affaire aux textes, mais à l'existence individuelle de chacun afin de contribuer à l'éveiller à elle-même », Grondin recommande de « secouer l'existence » pour « détruire les interprétations qui la maintiennent dans un état d'assoupissement ». En clair, comme le dit si bien Grondin (2006 :32), à la suite de Heidegger, l'herméneutique n'accomplit sa tâche que par le biais de la destruction de nos aprioris. La déconstruction est un concept clé dans ma perspective, dans la mesure où il est question de lutter contre les idées reçues et les fausses représentations qui entravent le bon fonctionnement des personnes vivant avec un handicap fonctionnel. La question principale est la suivante : Comment voir au-delà de ce qui se donne à voir ?

Si comme le suggère Zundel (1967) avec éloquence, l'homme est situé au-delà de lui-même, ce qui fait que pour le comprendre, il faut d'abord le dépasser.

Ce dépassement dont nous parle Zundel nous fait passer de la représentation à la précompréhension grâce à la réduction phénoménologique. Un pas essentiel pour arriver à sortir de notre vision naturaliste du monde et accéder autant que possible aux choses telles qu'elles sont. Mon défi dans la présente recherche consistera donc à tenter autant que possible de relever le pari phénoménologique en vue de sortir de mes représentations ou idées initiales que je me faisais des différents phénomènes qui ont influés sur mon histoire. Le travail de recherche d'inspiration phénoménologique et herméneutique veut donc réduire ce décalage entre la précompréhension et la saisie véritable de l'expérience.

D'où la nécessité de passer par l'entremise de l'interprétation pour avoir accès à la connaissance authentique. L'interprétation se met ainsi au service exclusif de la compréhension, en interdisant de s'arrêter uniquement à une perception flottante et superficielle des événements. Ainsi une lecture interprétative de la problématique du handicap peut aider à voir au-delà du dysfonctionnement organique apparent, une personne aux prises avec la réalité quotidienne et qui a un projet de vie, des aspirations et des attentes légitimes.

### 3.1.1.1 Pour une attitude conciliante dans la donation du sens

Pour le besoin de ce travail, il m'a été utile de m'inspirer de la démarche interprétative de Paul Ricœur qui distingue deux types d'herméneutique, à savoir l'herméneutique de la confiance et celle du soupçon, tout en proposant de les penser ensemble de manière complexe et conciliante.

Pour Ricœur, nous dit Grondin, l'herméneutique de la confiance aussi nommée téléologie du sens, « prend le sens tel qu'il se propose à la compréhension et qu'il oriente la conscience, sens où se révèle une vérité plus profonde et qu'il appartient à une herméneutique amplifiante d'explorer » (Grondin, 2006 : 81). Cette perspective propose donc de s'inscrire dans une démarche compréhensive qui s'ouvre aux multiples possibilités de sens et de vécus. Des possibilités qui se donnent à comprendre derrière les premières expressions du dévoilement de sens tel qu'il se montre au sujet chercheur dans ses premiers abords de description et d'explicitation de son expérience.

La compréhension, dans cette optique, envisage de faire confiance à ce que le sujet voit de ce qu'il vit au moment où il accueille ses remémorations. C'est ainsi par exemple que dans mon récit qui présente le handicap dans mon parcours, comme une chance pour avoir accès à l'école, on peut voir une relation étroite entre mon handicap et mon admission à l'école comme une solution alternative voire même un avantage par rapport aux autres. En effet, n'étant plus apte aux travaux agricoles, il me fallait emprunter une voie autre que celle des champs pour espérer me tirer d'affaire ultérieurement. Ainsi, une téléologie du sens permet de comprendre que l'arrivée du handicap m'a ouvert la porte de l'école, qui jusqu'ici était fermée à tous les membres de ma famille et de ma classe sociale. Par extension on peut voir également que compte tenu de la composante polygame de ma famille paternelle, pour des soucis d'équité, ma demi-sœur a pu avoir accès à l'école en même temps que moi. Par ailleurs cette forme d'interprétation laisse voir également tout le senti ou le ressenti d'un enfant contraint de quitter précocement sa cellule familiale pour s'exposer aux péripéties du tutorat et à tout ce que cela implique en termes de déficit d'affection, de sentiment d'abandon, d'isolement et d'étrangeté. Cette situation est



déstabilisante particulièrement dans cette période cruciale qu'est l'enfance, vécue en situation de vulnérabilité.

L'herméneutique du soupçon, quant à elle, souligne Grondin, (2006) s'oppose à la première et se propose de remettre en question le sens qui s'offre à première vue car il peut aussi abuser la conscience. Comme son nom l'indique, cette herméneutique s'inspire de l'école du soupçon dont les principaux maîtres sont Feuerbach, Marx, Nietzsche et Freud. Pour les adeptes de la philosophie du soupçon, « ce qui apparaît comme vérité peut n'être qu'une erreur utile, un mensonge ou une déformation dont une herméneutique de la suspicion se propose de reconstruire l'archéologie souterraine. » (Grondin, 2006 : 82). Pour ce faire, dans la maîtrise en étude des pratiques, le travail de dialogue intersubjectif en groupe de coformation se fait à travers des échanges sur les récits phénoménologiques de chacun des étudiants et a comme effet de questionner, nuancer, augmenter ou encore transformer le sens que l'auteur donnait d'emblée à son écrit.

En somme, les philosophes du soupçon prétendent que le langage est lacunaire et qu'il ne dit pas tout ce qu'il prétend dire. En clair, l'être humain étant par nature un être narcissique, il transforme souvent la réalité à sa propre image qui le fascine. D'où la nécessité de soumettre ses dires à la suspicion pour tenter de démasquer les non-dits et ainsi d'avoir mieux accès aux phénomènes. C'est dire que si l'individu avance masqué, la recherche de la vérité exigera de chercher à ôter son masque pour révéler son vrai visage à sa propre conscience et peut-être même aux autres.

D'après Grondin, Ricœur préconise en bout de ligne *une attitude conciliante* des deux types d'herméneutique. Son idée directrice invite les chercheurs en quête de sens et de vérité à s'inspirer des penseurs de l'école du soupçon si l'on veut sortir des illusions de la conscience naïve. Seule cette sortie s'avère salutaire à la conscience du sujet chercheur, car il arrive enfin à mieux comprendre et à mieux se comprendre.

Le doute est souvent nécessaire pour qui veut avoir une lecture claire des choses. Aussi l'illusion est-elle à la claire conscience ce que les préjugés sont à la connaissance

véritable. Tous les deux fonctionnant comme des écrans qui font ombrage à ce qui devait être vu ou connu; seule une attitude de suspicion peut dans ce cas nous éviter de tomber dans le piège du camouflage narcissique. Grondin affirme que si le moi se perd dans l'herméneutique du soupçon, ce n'est que pour mieux se retrouver, affranchi de ses illusions et augmenté d'une vérité plus éclairante. Cette entreprise de production de connaissance d'inspiration phénoménologique et herméneutique s'est ici réalisée concrètement dans la rédaction des textes abordés dans une perspective méthodologique de type autobiographique.

### **3.2 L'AUTOBIOGRAPHIQUE UNE METHODE AU SERVICE DE LA RECHERCHE-FORMATION**

Si l'on en croit Mesnier et Vandernotte (2012), la mise en mots et en écrit de sa propre histoire permet l'avènement d'un sujet qui devient à la fois auteur et acteur de sa propre vie. Aussi s'entendent-ils pour dire que faire son histoire de vie n'est pas une entreprise qui vise à dire toute la vérité sur sa vie mais bel et bien à entrer dans un processus de création comme dans le cas d'une autofiction. On produit alors une fiction convenante par laquelle le sujet se produit, se met au monde comme projet de lui-même, en même temps qu'il produit du sens à cette vie et une forme de connaissance qui aide à vivre. Selon les mêmes auteurs : « Il ne peut y avoir de sujet que d'une histoire à faire et c'est à l'émergence de ce sujet qui intentionne son histoire et qui s'éprouve comme projet que répond le mouvement de la biographisation » (Mesnier et Vandernotte, 2012 : 106).

Dans la lignée de ces auteurs, j'ai pu constater que la mise en mots de ma propre histoire me permet non seulement de mieux me l'approprier, mais aussi de transformer mon rapport à cette histoire et pour ainsi dire ses impacts sur ma vie actuelle et ma pratique relationnelle. En fait, si l'on admet avec Machado que : « le chemin se fait en marchant », on consent également que c'est en réécrivant son histoire, et en y retournant maintes et maintes fois qu'on en saisit mieux les interconnections. Ce faisant, le sujet chercheur se donne des nouvelles possibilités pour mieux se projeter dans l'avenir et pour ouvrir de

nouveaux horizons. Ainsi, chercher à connaître mon histoire par le processus de l'écriture est pour moi, une façon d'en approcher les déterminismes, ainsi que les legs dont je suis dépositaire dans une perspective de me libérer de tout ce qui peut être un frein à mon accomplissement et de m'aider à intégrer et à m'approprier l'ensemble de mon expérience. Il s'agit ici, d'un chemin de liberté, d'une volonté de dépasser les formes initiales auxquelles me destinait mon histoire. Comme le dit Vincent De Gaulejac : « Si l'histoire fait de l'homme un individu programmé, cet individu garde la capacité de modifier cette programmation, d'opérer une réécriture » (De Gaulejac, 1991 : 45). C'est donc à cette déprogrammation que je souhaitais m'atteler à travers l'écriture de ce mémoire.

### **3.2.1 L'autobiographie : un chemin de transformation et de connaissance**

Comme le souligne si bien Assumta Aiello (2008)<sup>13</sup> de l'université de Naples, dans son précieux texte sur la méthodologie à l'œuvre dans les écritures de soi :

Une histoire de vie narrée, écrite ou contée oralement, est un instrument de croissance et une source de savoir, non seulement pour son auteur mais aussi pour son destinataire, qui peut en être enrichi par l'écoute ou/et par la lecture, en découvrant des liens, des similitudes et des différences. Pour cette raison l'exigence de laisser une trace de soi et de son propre passage dans ce monde ne répond pas seulement à un besoin intimiste et consolatoire, comme on pourrait le croire tout au début, mais représente, lorsqu'on lui offre une occasion de partage, un geste de responsabilité envers son prochain. (Aiello, 2008 : 1)

Comme le dit si justement cet auteur, j'ai pu constater au cours de ma formation à la maîtrise en études des pratiques psychosociales, qu'à partir des résonances suscitées par l'écoute, la lecture ainsi que les échanges sur l'histoire des uns et des autres en groupe d'alliés ou encore en groupe de co-formation, on apprend qu'on n'est pas seul. Je ne suis pas le seul à être aux prises avec le poids de mon incarnation, mais j'ai surtout découvert la portée universelle des dimensions singulières de nos vies. Certes on écrit pour soi-même parce qu'on a quelque chose qui a besoin d'être dit, pour s'extérioriser, mais on écrit aussi

---

<sup>13</sup> Écrire sur soi : un regard sur la méthode 1 : [criar.free.fr/sitefrance/pdf/ecriresursoi.pdf](http://criar.free.fr/sitefrance/pdf/ecriresursoi.pdf)

pour les autres, pour laisser des traces de son parcours. Dans ce dernier cas, on s'acquitte de sa responsabilité de témoigner, et donc de faire ses devoirs non seulement face à ses contemporains, mais aussi face aux générations suivantes. L'exercice de production des connaissances devient ainsi une manière de s'inscrire dans la culture.

Aiello (2008) ajoute que :

Quand nous parlons de méthode biographique nous faisons allusion à la capacité de se faire récit, en bougeant le long d'un axe temporel qui du présent va vers le passé pour s'adresser au futur : le sujet dans le présent raconte son histoire en la reconstruisant, en la re-visitant et en la re-signifiant, pour s'ouvrir à une dimension projective dans une optique de croissance et de développement. (2008, p. 3)

L'activité narrative en tant que méthode apparaît alors comme un dispositif heuristique permettant de repenser sa continuité, de rencontrer son intentionnalité et de reconstruire les significations de son propre parcours de vie. Aiello (2008), reconnaît ainsi au récit de soi, trois effets majeurs : un effet transformatif, un effet cathartique et un effet curatif. En effet, cet auteur avance que la transformation est à voir à travers les changements que la narration de soi provoque chez la personne, qui acquiert une plus grande conscience de soi et qui devient ainsi capable de se réinventer. Quant à la question de la catharsis, celle-ci est le produit de la décharge émotionnelle avec laquelle le sujet se libère de la persistance des états affectifs déplaisants liés à certains souvenirs de sa vie passée. Une dimension curative sera ainsi la résultante de l'acceptation et du travail d'objectivation fait autour des anciens vécus douloureux. Ainsi, la prise de distance par rapport à la décharge émotionnelle autorise l'inventivité qui permet à l'individu de rebondir et d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme. Aiello (2008) citant Demetrio (1999) affirme que de cette manière, le travail autobiographique permet d'écrire sur la vie d'un personnage que l'auteur observe vivre, penser et sentir, qui est à la fois soi et non soi, dans ce sens, il sert aussi celui qui se construit à travers cette pratique d'écriture.

Autrement dit, le narrateur ne redevient jamais le même après avoir réécrit son histoire. Il en sort transformé et enrichi, augmenté par le processus de création déployé dans son écrit.

Comme le dit si bien Jacques Daignault (1977) : « L'autobiographie est généralement entendue comme la narration par écrit des événements significatifs de sa vie. La page blanche "écoute" bien l'âme solitaire, on s'y confie parfois plus facilement qu'à ses proches, en particulier quand personne autour n'écoute bien » (Daignault, 1977 : 2)<sup>14</sup>.

### **3.2.2 Les récits de pratique - pour le renouvellement du praticien et de son agir**

Contrairement au récit de vie qui vise principalement l'observation, la description et la narration des dimensions existentielles d'une vie, on est ici dans un secteur qui s'intéresse particulièrement à la pratique professionnelle ou relationnelle. J'aurai donc, dans le cadre de ce mémoire, à revenir sur des moments forts de ma pratique d'intervention auprès des personnes handicapées. Les personnes que j'ai eu l'honneur d'accompagner ont joué en quelque sorte un rôle déterminant et formateur dans la vie du praticien que je suis devenu. J'aurai donc à témoigner en évoquant quelques moments fondateurs de ma pratique, pour éclairer à la fois ma façon de procéder dans le feu de l'action, ainsi que les croyances et les valeurs qui ont motivé mon action. Je serai en quelque sorte dans une forme de narration de ma pratique.

Les récits de pratique m'aideront à avoir le recul nécessaire pour porter un regard plus éclairé sur ma pratique. Une fois cette prise de conscience faite, je serai en mesure de renouveler mon agir professionnel et de mettre plus de cohérence entre mes intentions et mon action en vue de mieux percevoir et communiquer mon modèle d'intervention en faveur d'une société inclusive.

---

<sup>14</sup> Lire Jacques Daignault dans un texte inédit intitulé comme suit : « L'autobiographie mixte ou la modalité acoustique ».

### **3.3 TERRAIN ET OUTILS DE PRODUCTION DE DONNEES**

#### **3.3.1 Terrain de recherche**

Il me faut rappeler ici que pour produire mes données de recherches qualitatives, il m'a fallu revisiter comme je l'ai déjà mentionné, mon histoire de vie, de formation et de pratique professionnelle. En effet, comme je travaille sur la question du *Vivre avec un handicap, un défi majeur d'insertion psychosociale...*, il m'a semblé juste de revenir sur mon histoire d'enfant handicapé mais aussi de praticien œuvrant en insertion auprès des clientèles vivant avec un handicap. Le retour sur l'ensemble de cette expérience constituait pour moi et aux yeux de mes formateurs, un terrain assez fécond pour favoriser une démarche rigoureuse de recherche, susceptible de permettre de voir de plus près les ingrédients qui font sens et qui sont porteurs de connaissances, contenus dans ces riches et complexes données. Ce choix me semblait en parfaite cohérence avec le projet porté par la maîtrise en étude des pratiques psychosociales qui encourage les praticiens chercheurs à s'engager dans une démarche de recherche-formation en vue d'apprendre de leur propre expérience et de renouveler par la suite leur pratique pour mieux procéder à la construction de connaissances contextuellement utiles.

#### **3.3.2 Outils de production de données**

##### **3.3.2.1 Les récits phénoménologiques**

Dès mes premiers cours à la maîtrise, les formateurs nous ont demandé de plonger dans des moments signifiants de notre vie personnelle et professionnelle ou encore de notre itinéraire de formation en vue de nous aider à identifier les questions centrales que nous portons. C'est ainsi que nous devions procéder pour entrer progressivement sur le territoire de ce qui devait devenir un peu plus tard notre problématique de recherche et nous amener ainsi à notre question, à nos objectifs de recherche ainsi qu'aux orientations méthodologiques de base. La remémoration de ces moments se faisait sous forme

*d'évocation* comme l'enseigne Pierre Vermersch (1997) dans son travail en psychophénoménologie. Après l'évocation, on devait écrire notre souvenir sous forme d'un court texte descriptif commençant par une formule désignée : « *Je me souviens* ». On récoltait ainsi un bon nombre de récits phénoménologiques qui nous conduisaient vers notre problématique et qui déborderaient plus tard sur les données de recherche.

### 3.3.2.2 Un récit de vie

Tout a commencé dans le cours de Luis Gomez : Pratiques psychosociales et recherche, quand il nous a demandé d'écrire un texte sur nos passions respectives. J'avais fait mention de mon goût pour la lecture, les débats et le cinéma, en particulier les séries policières.

Par la suite, le professeur nous a demandé de faire des liens entre les objets de nos passions et nos projets de recherche. C'est dans la recherche de parallélismes entre passion et projet que je me suis rendu compte que mon goût pour le livre ou l'imaginaire en général cachait un manque : celui de l'incapacité de faire du sport, de courir ou tout simplement de me mouvoir dans l'espace comme on l'aurait souhaité. Ainsi, à défaut d'activité physique, je me contentais du sport de l'esprit avec le double avantage de me mouvoir dans l'espace (terre, mer, air) et dans le temps (présent, passé, avenir).

Retenons principalement que l'analogie de l'investigation policière m'a permis de partir d'un élément factuel (la situation de handicap) pour remonter le temps et essayer de retrouver la « scène du crime », à savoir mon royaume d'enfance. Ainsi, un récit de vie semble mieux indiqué pour passer en revue l'histoire du jeune Aliou, de sa naissance à la campagne jusqu'à l'arrivée de son handicap et les diverses péripéties liées à cet événement. L'objectif était de voir comment cet accident a modifié ma trajectoire sociale et surtout comment il a influencé mon engagement social, professionnel et mes luttes politiques.

Cette idée m'a accompagné jusque dans mon cours d'autobiographie donné par Jeanne-Marie Rugira dans la période du printemps érable. Cela a donc organisé le style global d'écriture lors de la réécriture narrative et interprétative de mon histoire de vie.

### **3.3.2.3 Une analyse praxéologique**

Cet outil sera utilisé dans la construction de mon récit de pratique. Il faut se rappeler que la maîtrise en étude des pratiques psychosociales vise non seulement la construction des savoirs issus de la pratique, mais aussi la transformation des praticiens et le renouvellement des pratiques psychosociales. Ma préoccupation de la dynamique d'insertion psychosociale des personnes handicapées et de la construction d'une culture inclusive exigeait que je me penche d'abord sur une juste perception de ma propre théorie d'usage, au-delà de la théorie professée, comme dirait bien Jean-Marc Pilon (2004), en vue de pouvoir rêver de transformer ma pratique et celle des organisations où je devrais œuvrer à cette cause dans laquelle je suis engagé.

### **3.3.2.4 Des fiches de lecture.**

Au cours de la formation on nous a encouragés à lire, aussi bien sur les questions épistémologiques, paradigmatiques et méthodologiques, sur la question de l'étude des pratiques elle-même de même que sur nos différents objets de recherche. J'ai donc fait plusieurs fiches de lectures contenant non seulement des extraits intéressants pour la phase de rédaction mais aussi des commentaires réflexifs importants qui ont accompagné avec pertinence ma démarche de formation et de recherche. Je réalise, en fin de parcours, que ces fiches de lectures font aussi partie de mes outils de production de données et de moyens d'analyse et d'interprétation.

### **3.3.2.5 Les journaux de recherche et les fiches d'intégration**

Dès le début de ma maîtrise, les formateurs nous ont invités fortement à tenir un journal de recherche comme lieu privilégié d'introspection mais aussi d'observation de soi



et d'entraînement à la démarche réflexive. Je n'étais pas habitué à ce type de pratique, mais j'ai appris avec le temps. Au début, j'ai résisté fortement car je n'arrivais pas à en saisir le sens. Avec le temps, j'ai découvert que prendre le temps de consigner dans mon journal, mes pensées, mes découvertes, les citations et les symbolisations relatives à mon processus de formation et de recherche était très soutenant. En fait, comme le mentionne assez justement Remi Hess, (2006) dans sa réflexion sur : « *le journal des moments et le moment du journal* », le journal permet à la fois de sortir de l'inhibition et de risquer ce saut qualitatif de l'accès à la connaissance. C'est dire que c'est par un processus d'écriture et de réécriture des pensées et autres informations qui remontent à la conscience qu'on en arrive à une formulation plus élaborée de sa pensée, sans quoi il est impossible de mener à bien un processus de recherche. Sur ce registre, le journal fonctionne comme une sorte d'anamnèse qui autorise une *descente aux enfers* pour y recueillir « le morceau du chaos » si je me permets cette belle expression de Jacques Daignault (2013)<sup>15</sup>, qui fait référence à ces parts du réel qui restent inaccessibles à notre conscience quotidienne et qui pourtant sont indispensables pour s'engager en profondeur dans des processus de formation et de recherche. À la manière du médecin légiste qui s'empresse de trouver des indices pouvant alimenter son expertise, la tenue de mon journal de recherche m'a permis de plonger dans les profondeurs afin d'y déceler des souvenirs lointains qui ont marqué ma vie. Je pouvais ainsi les retrouver, les accueillir, les observer, les décrire et enfin les partager avec les autres dans une perspective formatrice, avec une distance autorisant un regard à la fois critique et réflexif. Dans un premier temps, je tentais de les consigner dans mon journal d'abord par ordre d'apparition dans ma conscience, pour ensuite tenter de les organiser de façon chronologique, avant de chercher à comprendre leur sens et le rapport qu'ils peuvent avoir avec mon orientation de vie personnelle, professionnelle et idéologique. C'est dans cet ordre d'idées que Rémi Hess (2006), avance avec pertinence que le journal n'est qu'une étape dans la démarche de recherche. Le sujet chercheur y consigne alors tout ce qui lui passe par la tête, tout ce qui lui vient de ses lectures, ses conversations, ou autres

---

<sup>15</sup> Expression utilisée dans le cadre du cours qu'il donnait à la maîtrise en étude des pratiques au cours du trimestre d'hiver 2013.

événements de la vie, qui le fait avancer dans la réflexion autour de son thème de recherche... Et, à un moment donné, il devra se relire en vue de mettre en forme les idées saillantes, les ordonner, les thématiser ou encore les catégoriser pour analyser ses données et ainsi faire avancer son processus de production de connaissance. C'est donc dire que la simple tenue d'un journal ne peut faire à elle seule l'objet de démarche de recherche valide comme semblent le craindre la plupart des détracteurs de cette démarche. Le journal est simplement ici présenté comme un outil valable pour produire la matière première d'une recherche à la première personne. Ces données devront donc être analysées et argumentées dans un processus de théorisation ancré dans un contexte empiriquement identifiable.

Ce faisant, le journal aide à aménager les éléments qui se présentent d'emblée de façon désordonnée. Ce travail d'organisation et d'analyse de données permet au chercheur de s'approprier sa démarche, de tomber parfois à sa grande surprise sur de véritables trésors des *eurêkas*, qui l'ouvrent à des compréhensions inédites et qui lui permettent ainsi de devenir un véritable constructeur de connaissances.

### **3.4 LA METHODE D'ANALYSE QUALITATIVE DES DONNEES DE RECHERCHE**

*L'analyse qualitative (...) peut être définie comme une démarche discursive de reformulation, d'explicitation ou de théorisation de témoignages, d'expériences ou de phénomènes. La logique à l'œuvre participe de la découverte et de la construction de sens.*

Paillé (2012 : 11)

La maîtrise en étude des pratiques psychosociales, en privilégiant le paradigme compréhensif, accorde une importance certaine à la dimension du sens que les personnes donnent à leur expérience. D'où l'importance de recourir, dans un processus de production de sens et de savoirs, à une démarche qualitative afin d'analyser les données qualitatives produites à même l'expérience des sujets de la recherche.

Comme le souligne Paillé (2012), en référence au dictionnaire publié sous la direction de Mucchielli (2009), l'analyse qualitative :

Ne nécessite ni comptage ni quantification pour être valide, généreuse et complète, même si elle n'exclut pas de telles pratiques. Son résultat n'est, dans son essence, ni une proportion ni une quantité, c'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet. (Paillé, 2012 : 11)

On voit par là que les critères de véracité d'une recherche ne reposent plus sur le seul aspect quantitatif, mais qu'ils intègrent désormais les données qualitatives, car il s'agit en dernier ressort, d'une quête de compréhension de soi et du monde à travers un effort de production de sens et de connaissance. Le praticien chercheur sera alors tenu de tenter de « dégager le sens d'un événement, de lier dans un schéma explicatif divers éléments d'une situation, de renouveler la compréhension d'un phénomène en le mettant différemment en lumière » (Paillé, 1994 : 149).

On comprend par-là que les connaissances que nous avons des phénomènes ne peuvent qu'être aléatoires en raison justement du caractère dynamique des faits et de la prise en compte de la notion d'incertitude qui caractérise fondamentalement la société postmoderne. Mais le plus important me paraît être lié à la façon dont le sens se construit.

Une recherche en sciences humaines, on ne le dira jamais assez, gagne à trouver des moyens de rester du côté du sens que les acteurs donnent à ce qu'ils vivent et à ce qu'ils font. Ainsi, il nous faut avoir des méthodes capables de décrire le sens qui se donne sans jamais prétendre l'épuiser, car nous sommes ici dans l'imprévisible, à l'école des dimensions incertaines et évolutives de l'existence humaine. Ainsi, la démarche itérative à laquelle une telle recherche invite permet de coller de plus près aux résultats et autorise des allées et retours permanents entre l'analyse et la collecte des données.

Pour Paillé (2012) :

Une recherche est dite « qualitative » principalement : d'abord, dans le sens que les instruments et méthodes utilisés sont conçus, d'une part pour recueillir des données qualitatives (témoignages, notes de terrain, images, vidéos, etc.), d'autre part, pour analyser ces données de manière qualitative (c'est-à-dire en extraire le

sens plutôt que les transformer en pourcentages ou en statistiques. (Paillé, 2012 : 14)

Comme je l'ai déjà précisé, les données principales de cette recherche sont constituées d'une histoire de vie qui témoigne de mon parcours personnel, scolaire et professionnel, présentée sous forme de petits récits de type phénoménologiques : « je me souviens »<sup>16</sup>, comme des zooms sur des moments importants de ma vie. Des récits de pratiques seront également convoqués pour illustrer des périodes particulières de mes activités d'accompagnement auprès des personnes handicapées.

L'analyse de mes récits se fera de manière qualitative, dans la mesure où je me place dans une perspective de construction de sens à partir de mon vécu expérientiel du handicap. En substance, mon objectif consiste à me poser la question du sens qu'il convient désormais de donner à mon parcours de personne vivant avec un handicap, afin d'y déceler des voies de passages susceptibles d'inspirer d'autres personnes dans mon cas ou encore des intervenants qui les accompagnent. Je rêve pour nous tous d'une vision du monde et de l'accompagnement qui permet aux personnes comme moi, de vivre sans pour autant être des victimes de leurs handicaps ou encore stigmatisées au sein d'une société qui les infériorise en les excluant. Je rêve d'une approche inclusive du handicap pour enfin affirmer la pleine et entière citoyenneté de la personne handicapée.

La méthode qui m'a semblé être la plus appropriée pour faire ce que je souhaitais réaliser dans le cadre de cette recherche s'est avérée être la méthode d'analyse en mode écriture, telle que préconisée par Paillé et Mucchielli (2012) . Cette méthode d'analyse qui procède par lectures et réécritures du texte à partir de réflexions émergentes, me permettra de clarifier davantage mes écrits pour faciliter ma démarche compréhensive du sens.

La métaphore de l'investigation policière sera aussi présente au cours de mon analyse, dans la mesure où à l'instar du détective, il s'agira de procéder au repérage

---

<sup>16</sup> Pour Pascal Galvani, l'atelier d'écriture « *Je me souviens* » consiste à solliciter une série de petits récits décrivant, au plus près de leur vécu, des souvenirs d'expériences intenses. Cf. *Interactions*, vol 8 n.2, automne 2004.

d'indices signifiants pour tenter de remonter le fil d'Ariane et se rendre sur la scène du crime ou sur le « lieu événementiel » selon l'expression de Barbier. Ce dernier affirme justement que :

« Le lieu événementiel » est souvent fructueux pour la recherche. Je veux dire par là, le lieu qui émerge d'un événement imprévu, souvent dramatique (accident, incident, catastrophe etc.). L'imaginaire et les stéréotypes enracinés du groupe s'y déploient dans toute leur vigueur. (Barbier, 1996 :131)

La méthode d'analyse en mode d'écriture permet de mettre en valeur et d'inclure dans la démarche de recherche des dimensions symboliques et poétiques de l'imaginaire. C'est pour cela que j'avais le sentiment que cette méthode d'analyse était pertinente pour ma recherche.

#### **3.4.1 L'analyse des données qualitatives en mode écriture**

*La recherche en sciences humaines et sociales est en grande partie une activité discursive. L'écriture y est non seulement incontournable, elle est en soi actualisation de l'analyse, déploiement de la conceptualisation. Le regard analytique ou interprétatif prend en effet forme dans l'écriture, tant au niveau des mots que des liens entre les mots, les propositions et les portions de textes, qui reportent une partie de la structuration du sens qui a lieu à propos des phénomènes à l'étude.*

Pierre Paillé et Alex Mucchielli (2012)

Mon choix pour une analyse en mode écriture s'explique en partie par ma réticence à la normativité et à toute méthodologie qui présenterait des caractères contraignants. En fait, plus la chose libère, en encourageant la prise d'initiatives personnelles, plus elle m'attire.

D'autre part, ce modèle d'analyse me fascine énormément à cause de son caractère novateur et souple qui offre à l'analyste une occasion de « s'engager dans un travail délibéré d'écriture et de réécriture, sans aucun moyen technique » (Paillé et Mucchielli 2012 : 184). Ce faisant, le chercheur n'aura pour seule contrainte que la reformulation ou

l'explicitation qui lui convient le mieux pour arriver à une explicitation satisfaisante de son matériau de recherche.

Il faut remarquer cependant que cette forme d'analyse demande plus de rigueur et de savoir-faire créatif pour mettre en exergue les aspects phénoménologiques, existentiels et mêmes idéologiques de l'expérience humaine. De plus, faire un travail de conscientisation des masses à travers une écriture de mon histoire, me paraît être un défi à la fois stimulant et stressant. Stimulant parce que ce sera ma forme de contribution à l'effort de réflexion collective pour la prise en charge des couches vulnérables, mais stressant dans la mesure où il sera question d'une écriture sur soi, avec tout ce que cela comporte comme part de subjectivité, d'intimité et d'exposition au regard et à l'écoute de l'autre.

Cette attitude de dévoilement consistant à « sortir dehors » tout ce qui était, jusqu'ici considéré comme relevant de la sphère privée, est tout à fait inhabituelle dans ma culture sénégalaise. C'est en ce sens que la recherche à la première personne trouve tout son charme en permettant à une personne aux prises avec une difficulté existentielle à un moment donné de sa vie, de s'exprimer pour se décharger du lourd poids du trauma. Ce faisant, elle permet en même temps à tous ceux qui ont traversé ces périodes de trouble de trouver une voie pouvant aider à sortir du gouffre, en un mot, de transformer leur accident en événement, c'est-à-dire de se servir de leur accident comme levier pour rebondir et envisager la vie autrement et avec plus d'engagement.

Un des avantages reconnus à l'écriture est qu'elle constitue un moyen de communication formulé dans le style propre à chaque acteur. Dans cette perspective, l'écriture en elle-même devient une œuvre d'art, et l'acte d'écriture en lui-même procède de la création. Paillé et Mucchielli mentionnent que « l'écriture n'est donc pas uniquement un moyen de communication, ou même une activité de consignation, mais un acte créateur. Par elle, le sens tout à la fois se dépose et s'expose. L'écriture permet plus que tout autre moyen de faire émerger directement le sens » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 188).

En libérant « des contraintes propres aux stratégies axées sur le repérage et la classification des unités de signification du matériau » (Paillé et Mucchielli, 2012 :188), l'analyse en mode écriture autorise la création et l'expression spontanée. En fait, l'écriture révèle la sensibilité de celui qui écrit en permettant un accès libre à ses émotions et à son état d'âme. Personnellement, j'ai un rapport très intime avec l'écriture, je peux même affirmer que l'acte d'écrire sert de palliatif à mes incomplétudes et me permet de faire du sport de l'esprit à défaut de pouvoir m'exercer physiquement. Aussi, m'arrive-t-il de transpirer après avoir consigné quelque chose qui me touche profondément, comme disait avec force Nietzsche (1885) dans : *Ainsi parlait Zarathoustra*, lorsqu'il avançait que de tout ce qui est écrit, il n'aime que ce que l'on écrit avec son propre sang. « Écris avec du sang et tu apprendras que le sang est esprit ».

## CHAPITRE IV

### BASCULEMENT DE DESTIN : JE NE SUIS PAS NÉ HANDICAPÉ - JE LE SUIS DEVENU

#### 4.1 MISE EN CONTEXTE

Aliou est un Sénégalais d'une quarantaine d'années, originaire de la région de Fatick (au centre du pays), distante de 155 km de la capitale. Cette province, majoritairement habitée par l'ethnie sérère fut jadis rattachée à la grande région du Sine-Saloum, jusqu'en 1984, date à laquelle cette dernière va donner naissance aux deux entités que sont Kaolack et Fatick. Ainsi, les régions que sont Kaolack, Fatick et Diourbel (toujours au centre) vont former ce qu'on appelle aujourd'hui le bassin arachidier, couvrant de ce fait 30 % du territoire national. Pour faciliter la transformation de l'arachide (principale culture commerciale) en huile et autres produits fourragers, la Société Nationale des Oléagineux du Sénégal (SONACOS) va implanter ses usines à Kaolack et Diourbel.

Rappelons que la région de Diourbel abrite la ville sainte de Touba, fief par excellence de la grande confrérie mouride du Sénégal. Cheikh Ahmadou Bamba, le fondateur de la ville de Touba et guide spirituel des mourides, ne cessait de recommander à ses disciples le culte du travail et le respect du dogme musulman en ces termes : « Prie comme si tu devais mourir demain et travaille comme si tu ne devais jamais mourir ».

Cette maxime du cheikh<sup>17</sup> a conduit le professeur Malick Ndiaye, de l'Université de Dakar, à faire des parallélismes entre les enseignements du cheikh et le livre de Marx Weber intitulé : *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Selon ce sociologue, de la

---

<sup>17</sup> Un cheikh : c'est un guide religieux chez les musulmans.



même manière que le capitalisme a prospéré en Occident en s'inspirant de l'éthique protestante, de la même manière, le mouridisme s'est implanté au Sénégal en magnifiant le culte du travail et la rigueur de la discipline musulmane et mouride en particulier.

C'est une façon de dire que le travail de la terre et la pratique musulmane ont été le legs majeur issu de cette zone géographique. Ce n'est pas étonnant que mes parents veuillent chercher à perpétuer cette pratique du terroir fortement recommandée par notre guide spirituel.

#### **4.1.1 La longue pérégrination**

Le lecteur comprendra que le personnage principal dont il est question ici c'est Aliou. Pour faciliter ce récit, je vais donc utiliser désormais la première personne du singulier. Je suis le cinquième enfant d'une fratrie de sept en plus des demi-frères et demi-sœurs. Mon père est originaire du village de Mbamane, situé à quelques kilomètres de la commune de Fatick. Il a eu trois frères, Latyr, Gorgui et Boucar et une sœur du nom de Mbéry. Ayant très tôt perdu leur père, Latyr, Mbagnick et le jeune Boucar seront confiés à leur oncle Coly Mbégane, établi à Sanghaie. C'est à cet oncle qu'il revenait de continuer leur éducation, une éducation qui du reste sera très difficile, à en croire ma mère, compte tenu du caractère inhospitalier de l'épouse de cet oncle adoptif.

Trouvant la situation insoutenable, Latyr qui était plus âgé, conseilla à son frère (le père d'Aliou) d'aller se réfugier chez son oncle maternel à Yenguélé. Il y est resté plus de dix ans (jusqu'à sa majorité). Ensuite, il a migré à Dya, dans le Saloum où il va rencontrer sa première femme (ma mère). Après leur mariage, ils sont revenus au village de Sanghaie.

Ayant constaté le goût de l'aventure de mon père, son frère Latyr demanda à ma mère de l'aider à le maintenir au village. À Sanghaie, mon père va partager la même concession avec ses deux frères, leurs différentes épouses étaient chargées de préparer le repas pour la grande famille à tour de rôle. Mon père, étant le dernier arrivé au village, disposait d'un trop petit lopin de terre. Maïssa, un cousin de mon père, ayant constaté l'exiguïté de

l'espace dans lequel mon père se trouvait, lui conseilla de partir avec lui pour fonder sa propre maison et disposer suffisamment de surfaces exploitables. Mon père va suivre ce conseil en décidant de migrer dans un hameau plus distant. Selon ma mère, ce hameau ne comptait qu'une seule maison à leur arrivée. En compagnie de son cousin, mon père s'est installé avec ses deux plus vieux enfants, qui étaient tous jeunes à l'époque.

Ma mère raconte que lors de leur première nuit, ils n'ont pas pu dormir à cause des cris des chacals. Le cousin Maïssa ne passa qu'une seule année avec eux avant de partir à son tour. Ma mère dit lui en avoir voulu, car c'est à cause de lui qu'ils se sont installés dans ce milieu très éloigné de l'ambiance sécurisante de la grande maison familiale.

Ce hameau, du nom de Yayeka, fut un milieu très hostile, composé de buissons et d'herbes. Il leur a fallu défricher, couper des arbustes, voire les brûler pour se trouver un point de chute, cohabitant ainsi avec toutes sortes de reptiles et d'insectes. C'est dans ce bled qui manquait de toutes les commodités indispensables à la vie humaine (eau potable, infrastructure sanitaire, etc.) que mon père avait jeté son dévolu.

À quelques centaines de mètres la maison, se trouvait un grand marigot du nom de Boubane. Ce marigot pouvait garder ses eaux recueillies pendant l'hivernage pour au moins une durée de trois mois. Son eau, très poissonneuse à l'époque, favorisait la pêche traditionnelle. Cet endroit, avec son tapis herbacé, attirait à la fois éleveurs nomades et pêcheurs occasionnels.

La fertilité du sol, ajoutée à la production laitière et poissonnière faisaient de l'endroit l'objet de toutes sortes de convoitises. D'autres cultivateurs viendront par la suite rejoindre mon père et ses premiers compagnons d'origine pour s'inspirer de leur initiative. Ainsi mon père et son jeune frère Gorgui avaient-ils fini d'étendre leur domaine au-delà du marigot, suscitant la jalousie des autres villageois qui n'ont pas hésité à déposer une plainte auprès du service des domaines. Un arrêté de ce dernier interdira l'exploitation de cette partie nord du marigot qui devait servir de zone de pâturage et de passage du bétail.

C'est ce milieu qui m'a vu naître, il y a aujourd'hui plus d'une quarantaine d'années. On m'aurait même appris que ma naissance a coïncidé avec une très bonne saison de récolte en melons. Cependant, dans ces conditions de vie précaires, tomber malade était la chose la plus répandue pour de jeunes enfants. Ce que je n'ai pas tardé à faire.

Je me souviens des nombreuses baignades qu'on faisait dans ce marigot. On y passait des heures et des heures à nager dans l'eau trouble, à s'adonner à toutes sortes de jeux. Un jour, un passant moqueur, après nous avoir assimilés à des oiseaux de mer, nous a suppliés de rentrer à la maison, ayant constaté que la nuit commençait à tomber.

#### **4.1.2 L'accident et ses implications**

Un jour je fus pris par une forte fièvre qui me brûlait tout le corps. Mon père, inquiet de mon excès de fièvre et surtout de mon refus de m'alimenter, me conduisit chez les frères catholiques pour une consultation. La congrégation avait établi ses bases dans la communauté rurale de Niakhar, distante de sept kilomètres.

À notre arrivée, le père Bourjade, qui faisait office d'infirmier, me fit une injection à la jambe et par accident, il atteint mon nerf sciatique. Cette injection finit par paralyser ma jambe droite. Les massages et autres prescriptions appliqués à maintes reprises ne pourront hélas pas réveiller mon nerf. Le diagnostic d'un handicap définitif est établi. Il s'en est suivi une altercation entre mon père et le père soignant, le premier accusant le second d'être à l'origine de mon handicap. Coupable ou pas, le résultat était le même, dans la mesure où j'avais perdu pour de bon l'usage de ma jambe. Le désespoir était donc de taille. Il fallait désormais composer avec cette contrainte inattendue qui venait chambouler la donne, brisant le rêve parental de voir en ses enfants plus de bras pour perpétuer son œuvre agraire.

Ainsi, comme je l'ai déjà mentionné dans mon premier chapitre, l'injection ratée, à l'origine de mon handicap, fera également rater le projet de transmission intergénérationnelle du travail de la terre. En me soustrayant pour ainsi dire aux travaux des champs, le handicap va m'ouvrir les portes de l'école. Ce faisant, ce qui jadis apparaissait

comme un accident, servira par la suite de voie de passage à d'autres possibilités de formation professionnelle. Ce drame, admettons-le, ne sera pas sans conséquences dans ma vie personnelle, scolaire et sociale. J'ose même dire qu'il pèsera lourdement sur tous les aspects de ma vie, car il sera vécu comme une sorte de seconde naissance, voire une identité nouvelle.

#### **4.1.2.1 Le handicap source d'humiliations**

La survenue d'un handicap chez le jeune enfant est toujours vécue douloureusement aussi bien au plan corporel qu'au plan psychologique. La difformité du corps est vécue comme une anomalie ou un manque qu'on ne comblera jamais. Cette image négative de son propre corps a pour conséquences directes le manque d'estime de soi, la peur de paraître en public et le développement de la timidité.

La gêne induite par la difformité se sentait jusque dans l'habillement. Par exemple, à chaque fois que je portais un pantalon, on pouvait même voir la différence de mes pieds à partir du simple port de ce vêtement. De plus, si je devais me payer des chaussures neuves, je demandais toujours à essayer la gauche pour voir si c'était la bonne pointure et ce n'était pas toujours facile d'expliquer au vendeur qui vous en tendait une au hasard.

Le déséquilibre visible en posture debout, voire du fessier faisait aussi que j'évitais de me laver avec des amis comme le font les jeunes pour ne pas avoir à essuyer des remarques désagréables. Même assis sur un siège quelconque ou à dos d'un animal, je m'inclinais toujours du côté droit, ce qui suscitait parfois des interrogations de la part des autres qui ne manquaient jamais de me le souligner.

#### **4.1.2.2 Le handicap source de marginalisation**

À force d'intérioriser ce type de commentaire souvent intimidant et parfois dégradant, on refuse le plus souvent de s'exposer au regard de l'autre. Cette volonté de cacher cette

partie de soi qui fait défaut, conduit à se cacher soi-même. On assiste ainsi à une forme de retrait social qui devient assez vite une sorte d'auto-marginalisation.

Combien de fois n'ai-je pas entendu dire : « regardez comment il marche »! Même mes propres enfants n'ont pas manqué de me demander si j'étais en mesure de courir ou ce qu'il adviendrait si nous étions poursuivis par un voleur ou un malfaiteur. Conscient de la forte idéalisation que les enfants se font de leur père en général, je me refusais de leur faire miroiter cette image imparfaite de mon propre corps. À la question de savoir si j'étais capable ou non de courir, je répondais par une autre question, à savoir si, en cas de poursuite par un malfaiteur comme ils le supposaient, ils allaient me laisser seul ou non. Bien évidemment, leur réponse était négative.

On vit ainsi constamment avec cette conscience du manque pour ne pas dire d'être un homme raté. La conscience de ne pas pouvoir faire comme tout le monde est toujours présente, mais avec le temps, on consent à s'y accoutumer. C'est encore plus difficile pour un jeune de ne pas pouvoir jouer au football avec ses amis, de ne pas pouvoir courir pour déployer toute l'énergie qui caractérise la jeunesse, de ne pas pouvoir jouer à la lutte, de ne pas pouvoir danser, bref de s'interdire presque toutes les activités et loisirs qui caractérisent la vie vivante. En un mot, le jeune handicapé, au regard de toutes ces limitations et privations qui l'accablent, se voit voler son enfance, ce temps précieux de la vie. Ainsi, le jeune handicapé passe directement de l'enfance à l'âge adulte sans y être préparé.

Personnellement, je n'ai presque pas connu ce bonheur du bas-âge, ou du moins je ne me le rappelle pas bien. J'ai juste appris de mes frères et cousins que je fus un enfant robuste et fort bien avant cet accident. Je garde en mémoire les tables sales et tachetées de mercure de l'infirmerie des frères catholiques, de même que les exercices de flexion des orteils que mon père me demandait d'exécuter, mais rien de la période d'avant. Celle-ci apparaît comme un trou noir, un creux de ma mémoire qui me fait penser que mon handicap serait inné et non accidentel. C'est à ce blanc de mémoire qu'on peut aussi remarquer l'aspect traumatisant de cet événement.

### 4.1.2.3 Le handicap une expérience d'étrangeté

La survenue du handicap a fait de moi un étranger à mes propres yeux, dans ce sens que je peinais à me reconnaître dans ce corps vécu comme inapproprié. Devenu étranger parmi les miens, je n'arrivais pas à assumer de ne pas pouvoir répondre à l'idéal de fils appelé à prendre ultérieurement la relève de ses géniteurs. Je lisais mon étrangeté dans les yeux de l'autre horrifié de voir en moi sa propre imperfection.

#### L'écho des murmures

*Je me souviens, je suis instituteur au village de Fayil, je suis en visite chez mes collègues de l'école privée catholique. Par un bel après-midi d'automne, nous sommes tous assis dans la cour intérieure à l'ombre de l'acacia en train de prendre du thé. Le vieux Ngom, vient alors nous rejoindre, après des salutations d'usage, il en vient à l'objet de sa visite. S'adressant au directeur de cette école, il dit être venu solliciter une place pour sa fille qui doit reprendre le cours moyen après son échec à l'examen d'entrée en sixième. Pour appuyer sa demande, il avance que : « c'est le maître boiteux qui l'avait dans sa classe l'année écoulée; c'est certainement à cause de son handicap qu'il n'a pas su lui enseigner correctement ». Sa remarque a choqué toute l'assistance. Très affecté par ces propos, je reste bouche bée. C'est un autre parent, témoin de la scène, qui vient alors à ma rescousse en lui signifiant que le sieur SENE auquel il fait allusion est bien celui-ci assis en face de lui. Il lui conseille de chercher à connaître les enseignants de ses enfants avant de les juger. Confus, le vieux Ngom cherche désespérément à s'excuser de ses mots déplacés en me serrant « chaleureusement » les deux mains tout en jurant qu'il ne m'avait pas reconnu. Excuses acceptées ou non, il avait réussi à dire tout haut ce que d'autres murmurent, portant ainsi l'écho sonore des paroles inaudibles de la grande masse!*

En effet, dans la conception populaire, le handicap renvoie toujours à l'incapacité. Loin de chercher à faire valoir les autres compétences, on met toujours l'accent sur le manque, comme si ce déficit devait influencer négativement tout le potentiel restant de l'individu. Je me souviens quand j'ai été en classe de cinquième au collège, qu'une des épouses du vieux Mbaye chez qui je logeais, ne cessait de me rappeler la nécessité absolue de m'accrocher aux études pour espérer m'en sortir plus tard, surtout que j'étais presque un

« sous-homme ». Elle faisait souvent référence à un certain Cheikh qui aurait fréquenté la maison et à qui elle faisait les mêmes remarques en le renvoyant à son état d'handicapé.

Ce n'était donc pas étonnant qu'on m'interpelle souvent dans la rue par cette phrase : « Ce n'est pas Cheikh »? Comprenant l'allusion, je faisais généralement la sourde oreille. Si dans le cas du vieux Ngom on peut parler de flagrant délit, dans la mesure où il pensait parler uniquement aux enseignants du privé, pour ce qui est de l'épouse Mbaye par contre, c'était délibérément voulu. Est-ce mon jeune âge à l'époque qui lui permettait de m'affronter directement ou sa position de griotte qui lui donnait l'audace de dépasser « l'interdit de dire », voire de blesser l'autre? Si on n'est pas assez fort pour composer avec ces « considérations intempestives » pour reprendre l'expression de Nietzsche, on finit par sombrer dans le ressentiment et s'imposer le retrait social. Cette attitude défensive consistant à s'emmurer en soi pour ne pas apprendre à gérer le choc des mots, constitue à mon avis le principal obstacle à l'intégration sociale des handicapés.

Le rapport à l'autre apprend ainsi à la personne handicapée à veiller sur le sens et l'orientation qu'elle donne à sa vie plutôt que sur le regard de l'autre ou le commérage d'à côté. En effet, si « les paroles ailées volent de bouche en bouche » comme nous l'enseigne Homère, ce grand poète aveugle, ce sera peine perdue pour moi d'essayer de les rattraper ou de les démentir. J'en suis d'ailleurs incapable, car je n'ai ni les pieds d'Usain Bolt pour courir, ni les ailes d'un oiseau migrateur pour voler!

### **4.1.3 L'expérience du handicap**

#### **4.1.3.1 Le handicap vécu comme une opportunité.**

Le couple handicap et opportunité peut apparaître comme un oxymore au regard de ce que je viens de décrire comme difficultés générées par cette disgrâce. Cependant, au vu du contexte dans lequel je suis né, aller à l'école ne pouvait relever que d'une exception et pas n'importe laquelle. En effet, mon père s'étant résolu à l'évidence de mon incapacité à travailler la terre, décida pour la première fois d'inscrire ses enfants à l'école. Cette

décision majeure et salubre va toutefois affecter l'organisation de la structure familiale et imposer non seulement de nouvelles orientations, mais aussi des sacrifices.

Comme l'islam recommande un traitement équitable des co-épouses et de leurs progénitures dans une situation de polygamie, mon père nous a alors inscrits ma demi-sœur Siga et moi à l'école du village un matin d'octobre 74. Contrairement à Siga qui pouvait revenir à la maison tous les jours, je devais m'installer pour de bon chez mon oncle paternel pour ne rentrer que durant les week-ends et les jours de congé. Ce déménagement précoce et sans préparation a été une grosse épreuve de solitude. Je me sentais seul, désespéré et je peinais à comprendre tout ce qui se passait pour moi. Heureusement, je pouvais compter sur la bienveillance de ma grand-mère paternelle qui habitait dans la même concession que mon oncle. Sa case fut alors mon lieu de refuge. Je m'installais régulièrement autour du feu de bois qu'elle ne cessait d'allumer au milieu de la case pour me réchauffer, griller des graines d'arachide ou tout simplement pour nous tenir compagnie.

Naturellement, les grands-mères sont très proches de leurs petits-fils, mais la mienne l'était encore beaucoup plus avec moi, peut-être pas à cause de mon handicap, mais surtout du fait que je n'étais pas avec ma propre maman, elle me servait en quelque sorte de mère substitut. Pour cette raison, elle me prêtait une attention particulière. Pour preuve, à chaque retour de l'école, j'avais droit à une petite calebasse de couscous avec quelques morceaux de sucre pour agrémenter la dégustation. Avec elle, je me sentais en pleine sécurité, car personne n'osait pointer le doigt sur moi. La case de ma grand-mère nous servait aussi de salle d'études. C'est ainsi que, assis sur une natte étendue à même le sol, nous apprenions à haute voix nos textes de lecture.

En réalité, il s'agissait plutôt d'oralisation, car on ne comprenait pas toujours le sens des mots utilisés dans les livres d'initiation scolaire. Elle, non plus, mais cela ne l'empêchait pas d'être attentive à ce que nous disions et de s'en rendre compte à chaque fois que nous butions sur un mot ou une expression. À force de nous entendre répéter certaines phrases, elle avait fini par capter des expressions comme celles-ci : « le coq est sous le filao » ou « lève la tête et regarde... ». Ainsi, grâce à la présence attentive de ma



grand-mère, la nostalgie du milieu familial se ressentait moins. Je trouvais en la mère de mon père, de quoi me consoler de l'absence de la mienne.

#### **4.1.3.2 Le handicap : un défi d'insertion psychosociale**

Il est courant de croire que porter un handicap est forcément synonyme d'un échec patent, à la fois sur le plan personnel, familial, social et professionnel. En effet, si l'on convient que la personne dite valide doit faire preuve de compétitivité et de créativité pour espérer réussir dans un monde de concurrence toujours accrue, on se demande comment, celle qui ne répond pas aux critères de performance, peut prétendre tirer son épingle du jeu. Il y aurait comme une sorte de « sélection naturelle » qui ferait que les plus aptes seraient appelés à survivre et les inaptes à disparaître socialement. Les dés seraient pour ainsi dire déjà pipés.

Même si mon handicap m'a donné une chance d'accéder à l'école, il est évident que ce n'était pas gagné de pouvoir s'y maintenir et y réussir dans le contexte qui est le mien.

Mes premières années de scolarité se sont passées de manière presque inconsciente et candide compte tenu de mon jeune âge, ce qui ne me permettait pas de mesurer tous les enjeux liés à mon inscription au sein du système scolaire et familial.

Même si le fait de quitter prématurément ma famille pour aller vivre chez mon oncle en vue de me rapprocher de mon lieu d'étude était douloureux, je considère que le défi n'était pas très grand puisque que je pouvais compter sur la bienveillance de ma grand-mère. Ce n'est qu'après mon entrée au collège avec le début des péripéties liées au tutorat, que j'ai senti la précarité de ma situation. En plus de l'instabilité familiale qui était très difficile à gérer en ce qu'elle avait complètement déstructuré mes repères habituels, mes conditions de vie dans cette ville (Kaolack) étaient très précaires. Sans aucun soutien matériel, je devais me débrouiller seul pour réussir mes études. Même me nourrir était devenu un grand défi. Je me rappelle avoir dû faire à plusieurs reprises et malgré ma marche défaillante plus de 2 km pour chercher des graines d'arachide dans les champs

situés à la périphérie de la ville ou pour cueillir des mangues. Cette situation était très inconfortable et ne présageait aucunement de succès futurs.

Fort de ce constat, il ne me restait que le courage comme arme pour affronter la situation et faire preuve de la plus grande résilience possible. La volonté affichée de ma mère pour m'aider à m'en sortir constituait en plus une sorte de motivation supplémentaire pour ne pas dire de dopage.

Je me rappelle du premier jour où elle m'a accompagné dans la commune de Kaolack pour mon inscription en classe de sixième. Après plus de deux heures de voyage, nous sommes arrivés au C.E.M de Kasnack. C'était un jour férié, l'école était déserte et nous sommes restés à l'ombre d'un arbre situé dans la cour toute la journée à attendre un cousin qui devait nous indiquer la maison d'accueil. Sur le chemin de cette maison, ma mère m'a donné de la monnaie pour que je puisse m'acheter quelque chose à manger. Et je me suis empressé de lui dire de garder l'argent de peur que la somme dont elle disposait ne suffise à payer mes droits d'inscription.

Je me souviens de ce moment que j'ai déjà mentionné, où il me fut interdit de m'appuyer sur un bâton pour me déplacer. J'ai dû obéir pour garder ma place à l'école, ainsi, à la place du bâton, je devais m'appuyer sur le genou de mon pied défaillant pour supporter le reste de mon poids, ce qui était très coûteux pour mon corps.

Cet incident m'a profondément frustré, je réalisais pour la première fois qu'en voulant appliquer les mêmes normes scolaires à tous, on niait d'office toute forme de différence individuelle. C'est dire que du fait de ne pas être comme les autres, je devais n'en vouloir qu'à ma propre personne. J'endossais ainsi une sorte de culpabilité des plus vulnérables, à ne pas correspondre à la norme. Si cette mesure d'interdiction générale prise à mon encontre a été perçue comme une injustice, voire comme une atteinte à mon intégrité physique, il faut admettre que c'est tardivement que j'ai cherché à comprendre l'attitude conformiste de ce maître et même à l'en dédouaner en partie. En effet, c'est pendant que j'exerçais le métier d'enseignant et que je devais faire face à une cinquantaine d'élèves

d'horizons divers, que je me suis intéressé aux questions de différence entre individus : différence de rythme, différence de temps de compréhension. J'ai été aidé en cela par l'apprentissage des grands courants pédagogiques et surtout par la connaissance de la pédagogie différenciée à travers les écrits d'auteurs comme Célestin Freinet et Philippe Meirieu.

Aujourd'hui, je suis en mesure d'affirmer que toute ma scolarité a été un véritable chemin de croix, compte tenu des différents défis que j'ai dû surmonter. De ce fait, quelles que puissent être les embûches qui se dresseraient sur le chemin de l'école, je ne pouvais que les affronter, les contourner pour éviter qu'elles n'obstruent l'unique voie de sortie qui me restait. Un adage bien de chez nous affirme que « *l'absence de choix est en lui-même un choix* », pour montrer toute la pression morale qui s'exerce sur l'individu condamné à se sauver (ou à périr) en empruntant la seule avenue mise à sa disposition.

#### **4.1.3.2.1 Un défi psychique et affectif**

Bien que lourd à ces heures, ce défi devant lequel m'a placé ma scolarisation était exaltant. Je savais ainsi qu'une réussite scolaire pouvait à la longue changer le cours des choses et m'ouvrir une porte à la mobilité sociale. Le fils de paysan que j'étais pouvait oser se voir dans le costume d'un futur bureaucrate, le jeu en valait la chandelle, quels que soient par ailleurs, la distance à parcourir et les efforts requis.

Comme l'affirme Vincent De Gaulejac (1987) :

L'individu est au départ un héritier. L'emploi qu'il occupe, les études qu'il « choisit », le conjoint qu'il épouse, le logement qu'il habite, le mode de vie qui le caractérise, les idéologies qu'il défend, etc. sont le produit de son expérience biographique qui s'inscrit dans la « succession ». (1987 : 39-40)

C'est dire que nous sommes socio historiquement programmés et l'auteur d'ajouter que « ce que l'on appelle « destinée » n'est rien que l'expression de ce à quoi on était destiné par ceux qui nous précèdent » (De Gaulejac, 1987 : 40). Ainsi, pour m'affranchir de ce système de reproduction des statuts et rôles sociaux, je devais miser sur l'école,

considérée jusqu'ici comme seul moyen de reclassement. Bien que désirant profondément une telle promotion, je m'exposais à mon insu à une autre épreuve que Vincent De Gaulejac appelle « la névrose de classe » pour rendre compte du conflit psychique et affectif auquel est soumis l'individu qui se veut à la fois proche et distant des siens, à savoir de sa classe sociale d'origine. Personnellement, autant je restais solidaire de mon origine paysanne et des valeurs de fidélité et de solidarité qu'elle véhicule, autant j'aspirais à une mobilité sociale, gage d'une meilleure qualité de vie et donc de chance de jouir d'un peu plus de respect voire de dignité humaine.

#### **4.1.3.2.2 Le défi psychosocial et économique**

Il me faut souligner qu'après l'obtention de mon entrée en sixième, je devais poursuivre mes études dans la ville de Kaolack (l'ancienne capitale du Sine-Saloum), distante de 120 km de notre région actuelle. Ce déménagement sera difficile pour quelqu'un qui a toujours évolué à la campagne. Mon premier contact avec la ville a été plus que déstabilisant d'autant plus je ne comprenais pas le Wolof qui constitue la principale langue de communication. Je me souviens avoir recommandé à ma mère de prendre les taxis jaune-noir pour retourner au village. Elle me faisait comprendre que ces véhicules roulaient uniquement en ville. C'est dire que dans cette commune c'est une autre aventure qui commençait. Là encore, ce sera la croix et la bannière pour trouver une famille d'accueil. Les quelques connaissances que ma mère avait dans cette ville n'étaient pas assez nanties pour m'héberger convenablement. Je devais donc trouver une famille où manger et louer une chambre ailleurs pour passer la nuit. Cette posture de S.D.F (sans domicile fixe) devait se traduire par des déplacements incessants, car je devais me rendre à la maison d'accueil pour les repas du midi et du soir.

Ma première année dans cette ville, je fus accueilli par une dame du nom de Téning. Celle dernière avait jadis été mariée à mon oncle Abdou, le frère cadet de ma mère. Après son divorce, elle s'était remariée à Néné Diop, un représentant commercial établi à Kaolack. N'ayant jamais eu d'enfants, cette femme vivait sous le même toit que sa sœur

Khady, venue la rejoindre avec toute sa progéniture à la suite d'un divorce. En plus, elle hébergeait des jeunes filles venues des villages environnants pour s'adonner au travail domestique. Comme elle était elle-même locatrice, il n'y avait pas de place libre pour moi. Néanmoins, elle était disposée à m'offrir à manger à condition que je me trouve un autre endroit où dormir.

Dans un premier temps, je dus partager la chambre avec deux frères jumeaux, Paul et Pierre, dont le grand frère est marié à une de mes cousines. Les jumeaux m'avaient devancé de deux années au collège et allaient plus tard m'initier à la lecture des romans d'Agatha Christie. Mais ce qui était décourageant dans cette situation, c'était de devoir me déplacer à chaque repas et surtout de venir tôt pour éviter de me faire attendre. Ainsi, à chaque fois que je me présentais chez la famille Diop, c'était juste pour manger, car même pour laver mes habits, je devais me débrouiller seul. À vrai dire, il m'arrivait très souvent de bouder à force d'attendre un repas qu'on tardait à servir. Et même servie, la nourriture était toujours insuffisante compte tenu de l'effectif pléthorique des membres de cette famille. Ma parade était de repérer les cérémonies familiales du quartier et de m'y présenter aux heures du repas, pour prendre de l'avance ou compléter un repas qui n'en était pas un.

Dans ces péripéties, le déplacement géographique a été vécu comme un déchirement qui nécessitait de ma part de nouveaux apprentissages à la fois langagiers et comportementaux. A l'école je me querellais très souvent avec mes camarades de classe à cause justement des connotations liées à la langue Wolof. N'ayant pas auparavant été imprégné de la sous culture spécifique aux Wolofs, j'avais de la difficulté à supporter le moindre écart de langage alors que les autres trouvaient ça tout à fait normal.

Par ailleurs, dans la famille d'accueil, j'étais très choyé à chaque fois que maman quittait le village pour venir me rendre visite. Elle y venait régulièrement avec beaucoup de cadeaux dont un seau plein de lait caillé. En sa présence on me donnait à boire de ce lait et j'étais même souvent invité à manger en petit groupe avec elle et la grand-mère de ma tutrice. Mais dès qu'elle avait le dos tourné, je perdais tous ces privilèges.

Le petit-déjeuner m'était presque inconnu, et s'il m'arrivait d'avoir une pièce de monnaie, c'était juste pour me payer un morceau de pain. À titre de rappel, la particularité de Kaolack est qu'on y trouve un nombre important de vendeurs venus de la Mauritanie qui s'activent dans le commerce de la viande cuite. Ne pouvant me payer le luxe de manger de la viande, je négociais avec ces « *forokh thiaya* »<sup>18</sup> pour me faire enduire mon pain de sauce à la viande moyennant quelques francs.

Dans l'ensemble, pendant les sept années passées dans cette ville, avant d'avoir le diplôme qui m'a ouvert les portes de l'université, j'ai dû passer au moins par cinq familles différentes. La raison de cette instabilité s'expliquait soit par une affectation du tuteur, soit par un refus déguisé de la famille qui prétextait des difficultés économiques pour me congédier. Notons qu'il était difficile de trouver une famille d'accueil dans cette région du Sine-Saloum vers les années 80 parce que les chefs de ménages qui disposaient d'un revenu stable étaient très peu nombreux, mais aussi parce qu'ils étaient envahis, compte tenu de l'effectif très réduit des collèges et lycées de l'époque. Il n'était pas rare de voir des parents d'élèves s'organiser pour détacher une de leurs épouses et l'envoyer en ville s'occuper des enfants durant toute l'année scolaire, quitte à lui trouver un abri de fortune. Très souvent les épouses se succédaient à tour de rôle dans cette prise en charge.

Je me souviens avoir passé un seul mois dans une famille d'une cousine proche dont la maman elle-même m'a baptisé. Cette dame du nom de Woré avait hébergé son jeune frère Chérif. Comme ce dernier venait de quitter pour l'Université de Dakar, maman l'avait sollicité pour ma prise en charge. Ne voulant pas refuser vu nos liens de proximité, elle a accepté le temps d'une rose. Et comme elle était très portée sur l'argent, elle servait en même temps de nourrice à d'autres personnes à l'insu de son mari. Pour se débarrasser de moi, elle a mûri un plan consistant à dire à sa fille de commencer à manger dès que je serais à la maison, le temps qu'elle aille porter le repas à un de ses clients, ce que nous avons fait. À son retour elle ne cessait de crier contre moi, me reprochant d'avoir osé manger en son

---

<sup>18</sup> « *Forokh Thiaya* » mots wolofs qui signifient avoir un caleçon sale. Cela renvoie à la situation des Maures qui à force de parcourir les rues, le bol de viande à la tête, finissent par salir leurs vêtements avec la graisse.

absence alors qu'elle ne m'en n'avait pas donné l'autorisation. Exaspéré, je ne me suis pas retenu de l'insulter et de lui signifier son caractère égoïste.

Ainsi, au retour de son mari qui travaillait dans une usine de la commune, ce dernier m'a fait savoir qu'il n'était pas question que je me fasse justice moi-même. Et pour couper court à toute discussion, il m'a demandé d'aller chercher ailleurs.

Je garde en mémoire les souvenirs de la dernière famille qui m'a reçu quand j'étais en classe de terminale. J'avais « la chance », cette fois-là de dormir sur place en partageant le lit avec un jeune apprenti menuisier dont la mère était une voisine de mon tuteur. Je me rappelle avec émotion mon séjour dans cette famille Ndiaye à cause justement d'un événement anodin mais très révélateur de mon statut d'intrus. À la veille de mon examen du bac, une forte pluie s'était abattue, la nuit, sur toute la ville. Comme la toiture de notre chambre était faite de vieux zincs troués, l'eau a coulé en averse sur le lit, le rendant impraticable tout le reste de la nuit. Consciente de la situation, la mère du jeune menuisier a demandé à son fils de les rejoindre dans leur chambre. Je sentis à ce moment précis toute l'ampleur de l'instinct maternel, cet instinct commun à tous les mammifères et que rien ne saurait remplacer. Pour illustrer cet attachement maternel, Gorges Orwell (1973) donnait l'exemple d'une femme qui tentait en vain de protéger son enfant d'une fusée en le couvrant avec ses bras. Et cet auteur d'ajouter avec indignation que quand on a rien à donner, on donne son amour. C'était suffisant donc pour mesurer toute la distance qui me séparait des miens. Seul et ne pouvant dormir sous les couvertures humides, je suis resté assis au bord du lit jusqu'au lendemain avant d'aller passer mon examen. C'est dire que c'est les yeux lourds d'insomnie que j'ai passé ces tests d'entrée à l'université. Heureusement que le dieu de la chance était de mon côté. Le diplôme en poche, la page sombre du tutorat se referme et cap sur l'Université de Dakar qui laisse entrevoir le bout du tunnel. On notera que ma foi en Dieu m'a beaucoup aidé à supporter ces épreuves car la religion enseigne d'abord de souffrir avant de prétendre se servir. Le prophète Mohamed (P.S.L.) est l'exemple type de ce modèle de sacrifice, car tout au début de ses prêches, il a été chassé de la Mecque avant de se réfugier à Médine avec quelques-uns de ses

compagnons dont Abou Bakr. Et c'est lors de cet Hégire (exil) qu'a commencé l'ère musulmane (622).

Il importe de préciser que mon père avait suffisamment de bouches à nourrir et n'était pas non plus assez nanti pour s'acquitter de mes frais scolaires. Malgré le fait que les moyens dont disposait ma famille fussent très limités, ma mère devait payer annuellement une contrepartie de ma nourriture à la famille d'accueil. Cette contrepartie était parfois sous forme de troc, tirée de la récolte familiale, privant ainsi les autres membres de ma famille de leurs moyens de subsistances. Parfois, elle payait en argent. Le montant dépendait de l'accord établi.

Ainsi chaque année, ma mère devait prélever un quintal de mil de la récolte pour la donner à ma famille d'accueil, en plus d'une somme d'argent qu'elle payait elle-même. Le simple fait de voir ma pauvre mère se sacrifier pour honorer ses engagements, constituait pour moi un motif supplémentaire pour redoubler d'efforts et satisfaire à ses attentes. C'est le lieu pour dénoncer cette attitude très injuste de la société africaine à l'égard de la femme à qui incombe souvent la faute si son enfant n'arrive pas à réussir. Ne dit-on pas à ce propos que « l'enfant qui réussit sa vie est l'enfant de tous alors que celui qui échoue est celui de sa maman »? J'ai eu le sentiment de mener ce combat avec ma mère - j'avais besoin de réussir pour sentir que les sacrifices de ma mère valaient la peine.

Mon père, lui, était convaincu d'avoir fait ce qu'il pouvait, je dirais qu'il trouvait la durée de mes études désespérément longues. Il disait qu'il n'aurait pas assez de vie pour profiter de mon éventuel succès. Malheureusement il a eu raison et il est décédé en 91 alors que j'étais en troisième année de philosophie.

En dehors de ces tensions décrites plus haut il y a ce qu'on peut appeler, à la suite de Bourdieu, la « violence symbolique », c'est-à-dire tout ce qui renvoie à des limitations, interdictions ou frustrations induites par le manque. On peut citer, parmi celles-ci, le fait que j'avais définitivement exclu toute activité sportive de mon programme. En classe de seconde, j'ai failli être sanctionné par le professeur d'éducation physique qui m'avait donné



un zéro pour cause d'absentéisme. En réalité, je ne m'étais jamais présenté à lui et c'est son collègue d'histoire qui m'avait fait la remarque en me demandant d'aller régulariser la situation auprès de l'administration.

Il faut noter que les personnes handicapées sont exemptées d'office des disciplines sportives à l'école. Ne disposant pas de mesures officielles pour les accompagner, elles se trouvent exclues de toute pratique sportive et n'ont aucun moyen pour explorer leur corps et lui permettre de se développer harmonieusement. Pendant que les autres sont en cours d'éducation physique, les enfants handicapés restent sur les bancs pour regarder leurs camarades, s'ils ont le courage bien sûr de se présenter au terrain. Sinon, ils considèrent cette tranche horaire comme une pause pour vaquer à leurs occupations. Pour des raisons d'équité, je pense qu'il serait plus judicieux d'imaginer des activités adaptées auxquelles ils pourraient s'adonner parallèlement pour fortifier leur corps et libérer leur énergie.

La violence verbale ou tous « les mots (durs) pour dire les maux » est également présente. Par exemple, quand j'ai passé le concours d'instituteur, je devais effectuer deux mois de stage pratique dans une école de la Médina (un quartier de Dakar). Le directeur de l'établissement, M. Tall, qui exigeait que je lui soumette mes fiches de préparation une semaine à l'avance, ne cessait de me répéter ces phrases : « Ne pense pas qu'on va tenir compte de ton handicap pour te décerner ton C.A.P, tu seras jugé au même titre que les autres ». Dans la tête de ce chef d'établissement, je misais plus sur l'indulgence ou la pitié de mon futur jury pour réussir mon diplôme que sur mes compétences personnelles.

Justement, à la fin de juillet 93, j'ai reçu la commission pour procéder à l'examen pratique du certificat d'aptitude pédagogique. Je devais ainsi présenter cinq leçons successives dont une séance d'éducation physique. Pour cette dernière activité, j'avais eu recours à un élève préparé bien avant pour me servir de moniteur et coordonner le match de football et celui de relais. À l'évaluation finale, l'inspectrice qui présidait la commission m'avait reproché « d'être trop présent » et de ne pas laisser beaucoup d'initiative aux enfants. Elle n'a pas manqué d'ajouter dans ses critiques que « je savais disparaître quand cela m'arrangeait », allusion faite à mon « absence-présence » lors du cours d'éducation

physique. Je ne sais pas au juste si cette remarque avait des visées autres que pédagogiques, mais il reste qu'elle n'était pas du tout à mon goût. Dans mon entendement, je ne savais faire la place à autrui qu'en cas de besoin, autrement dit en cas de situation d'incapacité de ma part. Globalement, la moyenne issue de mes cinq prestations était suffisante pour me permettre de valider mon certificat d'aptitude pédagogique.

#### **4.1.3.3 Handicap et origine sociale : un défi de formation et d'insertion socioprofessionnelle**

Rappelons que c'est après quatre ans passés au département de philosophie de l'Université de Dakar, mais surtout après le décès de mon père que j'ai décidé de me présenter au concours de recrutement des élèves-instituteurs.

En effet, mon père est décédé en 1991 alors que j'entamais ma troisième année de philosophie. Cette perte, survenue à la suite d'une longue maladie liée à l'hypertension artérielle, m'a profondément affecté d'autant plus que je n'ai pas eu la chance de le revoir avant son enterrement. Mon père était fier de moi, il aimait me présenter à ses amis en ces termes : « c'est mon fils qui est à l'université » !

Son décès prématuré m'a d'autant fait plus mal qu'il a quitté ce bas-monde sans avoir goûté aux fruits de mon travail. J'ai eu une peur bleue de voir ma mère partir dans le même contexte, alors qu'elle s'était tant investie dans mes études. Je me suis alors engagé dans une formation professionnelle. Il devenait de plus en plus urgent pour moi de commencer à travailler, même si renoncer aux études universitaires pour choisir un profil professionnel constituait pour moi un véritable deuil. Ma condition de vie et ma classe sociale d'origine ne me permettaient pas de me payer le luxe de continuer ma formation universitaire.

Je me consolais en me disant que si j'étais chanceux, je pourrais y revenir plus tard. Mais ce choix pouvait également s'expliquer par le mythe que l'enseignant représentait à l'époque. Très valorisé à cause de son savoir et de son rôle d'éducateur, l'enseignant était considéré comme le modèle de référence par excellence et il bénéficiait, surtout dans les zones rurales, de tous les privilèges. Je me souvenais qu'à chaque fois que notre maître

faisait le tour des concessions pour s'enquérir de la situation de ses élèves, il rentrait avec un lot important de cadeaux, composé pour l'essentiel de poules, de lait caillé ou autres produits alimentaires.

Il n'est donc pas étonnant que moi qui avais besoin de reconnaissance et de sortir de la stigmatisation propre à mon statut de personne handicapée, que je puisse rêver d'embrasser le métier d'enseignant. Rêver d'avoir l'aura et la reconnaissance du maître d'alors était pour moi une sorte de compensation pour toutes les humiliations subies et pour ce chemin difficile que constituait ma conquête de la scolarisation.

Aujourd'hui, avec un peu de recul, il m'arrive de penser que je voulais, grâce à cette réorientation, réparer une part de cette injustice subie à la petite école lorsqu'on m'a interdit l'usage du bâton. Alors que dans mon ancienne vie d'écolier, je devais me soumettre ou disparaître, changer de statut en occupant un poste d'instituteur constituait pour moi une occasion d'expérimenter mais aussi de présenter un autre type de rapport aux élèves et à la différence. De ce fait, ce qui jadis apparaissait comme un enjeu et un déficit personnel, devenait, avec le temps et la maturité, non seulement une compétence mais aussi une préoccupation sociale.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que je me suis lancé dans la fonction d'enseignant. Une fois admis à l'université, j'ai pris la ferme décision de ne plus compter sur les maigres ressources de mes parents et de voler de mes propres ailes. C'est ainsi qu'avec ma petite bourse, j'ai payé le nécessaire me permettant de déménager au lieu de la formation. Dans cette ville, je partageais une chambre avec un ancien camarade du département de philo, qui deviendrait plus tard le parrain de mon fils Ousmane.

#### **4.1.3.4 L'amitié et la solidarité : un support à l'insertion sociale et culturelle**

À cette étape de ma vie, la décision de ne plus recourir aux ressources de mes parents a été rendu possible par au moins trois facteurs. D'un côté, mon parcours jonché d'adversité m'avait appris la débrouillardise. De l'autre côté, je pouvais compter sur ma

découverte de la force de l'amitié et de la solidarité et enfin je bénéficiais d'une maigre bourse d'étude qui ne répondait pas à tout, mais qui me permettait de survivre avec un peu de créativité.

J'avais donc comme voisin de chambre mon ami Ousmane que j'avais connu à l'université. Comme moi, il venait d'un milieu très modeste et avait besoin de travailler le plus tôt possible pour soutenir sa famille dont il était l'aîné. Nous nous sommes donc retrouvés en même temps et pour les mêmes raisons au centre de formation pédagogique spécial de Thiès. Nous nous sommes soutenus avec fidélité, constance et bienveillance. Plus d'une fois, nous avons eu à partager un seul plat au restaurant ou encore une seule chambre pour nous loger. Nous étions tous les deux animés du désir ardent de réussir à changer nos conditions de vie et celles de nos familles, et nous savions qu'en nous supportant mutuellement ce serait plus facile.

Nous avons terminé notre formation et commencé notre vie professionnelle dans des régions différentes avant de nous retrouver. Ousmane restait une présence précieuse dans ma vie et celle de ma famille. Un jour, nous sommes retournés ensemble faire un pèlerinage sur les lieux de nos anciennes épreuves. Nous sommes même allés au quartier Mame El Hadj, saluer Mbayang notre nourrice d'il y avait 18 ans, lorsque nous étions aux études et que nous peinions à nous nourrir correctement. Mon ami est aujourd'hui directeur d'école, nous restons très proches. C'est avec beaucoup de nostalgie que nous évoquons à chacune de nos retrouvailles, ces moments de galère qui ont forgé notre capacité de résilience et marqué notre personnalité.

#### **4.1.3.5 Devenir instituteur : changement de statut, de classe sociale et d'environnement**

Au terme de ma formation d'instituteur, j'ai été affecté au village de Fayil pour occuper mon premier poste d'instituteur. Une bourgade traversée par un bras de mer et très enclavée que j'ai appris à aimer à cause de son calme et de la simplicité de son mode de vie. J'y ai passé en tout sept bonnes années, pendant lesquelles j'ai bénéficié de la plus

grande considération de la population en m'impliquant personnellement dans les cérémonies familiales et les activités communautaires (baptêmes, funérailles, parrainages d'activités culturelles et sportives). Je travaillais avec une équipe pédagogique jeune et soudée, dans un climat très favorable. On se côtoyait régulièrement aussi bien à l'intérieur de l'établissement qu'à l'extérieur ce qui avait fini par tisser une grande complicité entre nous. J'étais adjoint du directeur ce qui fait, qu'en plus de ma classe, j'avais en charge le volet inscriptions, la coordination de la coopérative scolaire, l'organisation de la fête de fin d'année et le jeu *Gestu* (une sorte de pléiade scolaire pour aider à l'assimilation du contenu des programmes des classes d'examen et au développement de la culture générale des élèves). Cette implication scolaire et sociale avait fait de moi un enseignant très apprécié des villageois. Le fait de partager la même langue maternelle avec cette population pour la plupart illettrée, faisait de moi leur interlocuteur privilégié. J'étais enfin loin du sentiment de stigmatisation vécu plus souvent qu'autrement par les personnes handicapées dans leurs différentes communautés.

Tout allait bien pour moi. Mais, si le lecteur se souvient bien, pour des raisons socio-économiques et familiales, j'avais dû quitter ma formation universitaire et mon deuil n'avait définitivement pas été fait. Je continuais de nourrir l'espoir de retourner à l'université. Au bout de plusieurs demandes, j'ai pu obtenir une affectation pour aller enseigner à Dakar tout en continuant mes études. À Dakar, j'ai été plongé dans un milieu complètement différent, une grande école de douze classes avec un personnel majoritairement féminin. Personne n'avait de temps pour personne et tout le monde était pressé de retourner chez soi pour s'occuper de ses affaires. On n'était que deux jeunes instituteurs à se voir confier les classes finissantes.

Dès mon retour à Dakar, je me suis réinscrit en philosophie. Cependant, avec les exigences de ma transition, je me rendais compte que j'avais progressivement perdu ma motivation. Ainsi en 2001, par souci de cohérence, je me suis réorienté en sciences de l'éducation. Faire des études à temps plein tout en enseignant à temps plein était bien exigeant. En plus des conditions de transport exigeantes : les autobus étaient pleins à

craquer et il fallait se bousculer ou jouer des coudes pour se trouver une place. De retour à la maison, je devais corriger une cinquantaine de cahiers et préparer les fiches du cours du lendemain. J'ai donc évolué dans ce milieu avec de moins en moins d'entrain, me disant que, comme on aimait dire à ma faculté, Bourdieu a peut-être raison d'avancer qu'au bout d'une dizaine d'années de pratique du même métier, on se fossilise, n'ayant plus rien à prouver. C'est ainsi que, me sentant de plus en plus à l'étroit, j'ai pris la ferme décision de me réorienter à nouveau.

En réalité, de réforme en réforme, on assistait surtout en ville, à la dévalorisation galopante du métier d'enseignant, en même temps qu'augmentaient les contraintes des contrôles intempestifs et des exigences inhérentes à la pratiques enseignante. Je me suis alors présenté au concours de recrutement de l'École Nationale de Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS) avec comme option : Formation et Réinsertion Sociale des Personnes Handicapées.

Je l'ai déjà mentionné, il m'importait à cette étape de ma vie, de me donner des moyens pour une vie plus engagée pour la cause des personnes handicapées. Je voulais prendre parole au nom de mon expérience et participer à donner la parole aux personnes handicapées pour qu'elles puissent s'approprier leur pouvoir, de même que leur devenir. La lutte contre la marginalisation des personnes handicapées devait passer par elles-mêmes, j'en étais convaincu. J'ai fait avec passion cette formation en service social que j'ai terminée comme major de ma promotion en 2007.

#### **4.1.3.6 Rien de ce qui nous concerne sans nous : *une quête de notre Pouvoir d'Agir***

En février 2008, j'ai été nommé directeur du Centre de Promotion et de Réinsertion Sociales des handicapés moteurs de Thiès. Je suis ainsi revenu dans la ville où j'avais commencé ma formation d'instituteur quinze ans plus tôt et je réintérais ainsi ma communauté d'appartenance. Si, au départ, le handicap avait facilité ou permis mon admission à l'école en brisant en quelque sorte la logique linéaire de la reproduction sociale

(père-paysan ; fils-paysan), à l'arrivée il aura favorisé ce qu'on pourrait appeler la ghettoïsation dans la mesure où c'est une personne porteuse d'un handicap qui vient travailler avec ses pairs handicapés. Cependant, ce type de grégarisme est salutaire et même souhaité dans la mesure où, jusqu'alors, c'étaient toujours des personnes dites valides qui s'occupaient de cette couche dite déficiente, renforçant du coup son sentiment d'incapacité voire d'incompétence.

Une petite nuance s'avère néanmoins nécessaire dans l'utilisation du terme ghetto, dans la mesure où le centre des handicapés de Thiès est loin d'être un espace protégé. Certes, il y a des handicapés qui s'activent dans différents domaines d'activité, mais la grande majorité du personnel et des pensionnaires est constituée de personnes valides. On peut même dire que c'est un modèle d'intégration sociale en miniature où handicapés et valides se côtoient au quotidien. C'est au niveau de cette structure que je me suis senti véritablement à ma place sans avoir à être recadré ou à me considérer comme un intrus.

En fait, il était fréquent d'entendre les personnes handicapées dire que « je faisais partie des leurs ». De ce fait, elles manifestaient leur assurance de me voir défendre leur cause. Mais aussi, je servais d'exemple : la possibilité pour chacun de nous de récupérer son propre pouvoir d'agir. J'avais également développé une certaine culture de proximité en adoptant une démarche qui me sortait régulièrement de mon bureau pour aller prendre du thé, manger ou simplement discuter avec les pensionnaires.

Si dans l'enseignement, j'ai essuyé des remarques qui me renvoyaient à mon statut d'handicapé, dans ce centre je me sentais apprécié, respecté et surtout pas considéré comme un étranger. La question qui me hantait était la suivante : *Que faire ou comment faire pour que les personnes handicapées puissent être considérées comme des sujets libres et responsables au même titre que tout autre citoyen malgré leurs limitations fonctionnelles?*

Cette question reste au cœur de ma pratique et de ma démarche de recherche. C'est pour cette raison que les théories et les pratiques *d'empowerment* développées par Yann Le Bossé lorsqu'il propose le « Développement du Pouvoir d'Agir » (DPA) en raison de son

caractère polysémique, me semble important pour repenser ma pratique au sein de cette institution dont j'ai la charge. Il me semble important d'expérimenter différentes manières de faire pour voir si cette théorie du DPA peut participer à la construction d'une société plus inclusive et égalitaire. Cette approche novatrice augure un changement de posture en ce qu'elle sonne « la fin de l'expertise professionnelle » comme seule avenue possible, ainsi que la fin du sentiment de condescendance à l'égard des personnes handicapées. Cette nouvelle vision de l'accompagnement exige, comme on l'a déjà dit, la fin de la dévalorisation des personnes handicapées par elles-mêmes. Le développement du pouvoir d'agir vient ainsi faire écho aux voix de toutes les associations de personnes handicapées dont le leitmotiv est le suivant : « rien de ce qui nous concerne sans nous ».





## **CHAPITRE V**

### **VERS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET ÉGALITAIRE :**

#### **Quels modèles théoriques et pratiques ?**

Dans le présent chapitre, il sera question de passer en revue les facteurs bloquant de l'émergence des personnes en situation de handicap à différents niveaux : personnel, familial et culturel, avant de voir, ce qui au plan institutionnel, peut être considéré comme une entrave à une administration inclusive. Une fois ce diagnostic social établi, je tenterai de proposer des pistes pouvant aider à favoriser le pouvoir d'agir des personnes nommées, de leurs familles, des collectivités et des institutions qui les soutiennent. L'occasion me sera aussi donnée dans cette partie de décliner les jalons de ce que pourrait être une société inclusive.

#### **5.1 QUELS SONT LES FACTEURS QUI FAVORISENT LE MAINTIEN DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LA MISERE?**

Comme je l'avais mentionné dès le début, le handicap a longtemps été assimilé à une incapacité, en faisant de son porteur un éternel assisté. Toutefois, avec l'évolution actuelle de la société et toutes les possibilités de formation et de réadaptation existantes, on ne saurait aujourd'hui cautionner une telle culture de la dépendance. Malheureusement, beaucoup de personnes handicapées continuent encore à faire dans la facilité en se prenant pour des rentiers devant se faire nourrir sans fournir le minimum d'efforts. Le handicap ne saurait aucunement être une prime à l'oisiveté ou un état dont on peut se prévaloir pour se faire entretenir. Je reste convaincu qu'il est important d'aider, d'accompagner voire même de procéder quelque fois à une discrimination positive pour tenter de récompenser un tant soit peu le désavantage social induit par la disgrâce, mais toujours est-il qu'un favoritisme

basé uniquement sur la présence d'un handicap sans que la personne concernée elle-même ne tente de trouver des solutions pouvant l'aider à sortir de l'assistanat, devient à la longue discriminatoire. Par conséquent, il est temps que les personnes handicapées acceptent de se remettre en cause pour refuser de tomber dans des pratiques comme la mendicité qui, loin de les honorer, les maintient plutôt dans une situation de dépendance et de misère permanente.

Au-delà des aspects personnels que je viens d'évoquer, il convient de souligner que la dimension familiale est aussi déterminante dans le rôle assigné à la personne handicapée. En fait, c'est du rapport que la famille entretient avec son enfant ou son adulte handicapé que dépendra le rôle futur que cette personne sera amenée à jouer dans la société.

Si par exemple la famille est d'emblée convaincue que l'enfant handicapé n'est bon à rien et qu'il est inutile d'investir sur lui, car ce serait presque peine perdue, il y aura de forte chance que cet enfant devienne plus tard un mendiant, car rien n'aura été fait pour le préparer à assurer son futur. Malheureusement, beaucoup de parents préfèrent encore investir sur leur enfant bien portant pour ces mêmes logiques de rentabilité et d'espoir de relève future au détriment de celui déficient, qui à leurs yeux serait condamné d'avance. Cette attitude parentale ne fait qu'accentuer la misère des enfants souffrant d'un handicap. Sans aucune formation pouvant mener à une solution alternative, ces jeunes envahiront à leur tour la rue pour quémander leur subsistance et grossir à nouveau les rangs des exclus.

Comme autre pratique parentale très néfaste, je peux citer l'utilisation par les parents aveugles, de leurs propres enfants comme guides pour aller mendier dans les différentes artères des villes. À longueur de journée, ces pauvres sont aux abords des feux rouges et sous le chaud soleil pour guetter les voitures et les passants. Cette exposition précoce à l'argent rend ces enfants encore plus vulnérables, surtout qu'ils n'ont aucune gêne à implorer la pitié pour soutirer des pièces de monnaie aux gens sensibles à leurs conditions d'existences exécrables. Ces enfants-guides, pour emprunter une expression de Bourdieu (1964) sont les vrais « héritiers » de la misère, dans la mesure où rien n'est fait pour les sortir de ce cercle vicieux de la pauvreté et de la mendicité. L'éducation pour tous (EPT),

que le gouvernement sénégalais se fixe comme objectif à atteindre d'ici 2015, semble les oublier royalement, à moins que le ciblage ne soit réduit à un sous-ensemble n'incluant pas tous ceux qui ont l'âge scolaire.

Les dimensions culturelles et religieuses fonctionnent également comme des facteurs tendant à favoriser la précarité de nos concitoyens. Ainsi, selon Ousmane Thiendella Fall (2012), au Sénégal les personnes en situation de handicap sont victimes de multiples préjugés qui les placent parmi les groupes de marginaux; ces derniers se composent de catégories diverses dont les mendiants, les prostituées, les enfants de la rue, les vagabonds, les égarés etc. Selon cet auteur, on ne fait aucunement de distinction entre les personnes en situation de handicap et les personnes en situation de mendicité. Cette assimilation culturelle de la personne handicapée à un mendiant, fait que leur sort semble déjà scellé dans nos pays. La pratique de la main tendue, devient pour ainsi dire une activité socialement acceptée ou tolérée. Dans cette logique, réduite à un simple mendiant, la personne en situation de handicap sert d'exécutoire de pratiques superstitieuses pour conjurer le mauvais sort et se purifier ou pour entrer en contact avec les esprits du bien et de la prospérité. Toujours selon Fall (2012) : « les indications données par le marabout renvoient toujours à une personne handicapée. Aussi, cette personne se perçoit-elle comme un être différent porteur d'une puissance surnaturelle » (Fall, 2012 : 15). Ces croyances à la superstition et au rôle d'interface entre humains et devins qu'occuperait la personne handicapée, constituent en quelque sorte des instances de légitimation de la mendicité.

On ajoutera à ce registre culturel, le phénomène des enfants talibés<sup>19</sup> que la plupart des ONG intervenant sur les droits des enfants ne cessent de dénoncer à longueur de journée. En fait, ces enfants confiés à des maîtres coraniques pour apprendre les sciences religieuses s'adonnent de plus en plus à une mendicité agressive et très choquante. Sans chaussures, sales et habillés en haillons, ces pauvres petits parcourent continuellement les marchés, les gares routières et autres endroits publics pour demander l'aumône. Ce type de

---

<sup>19</sup> Talibé, nom wolof qui désigne le jeune enfant qui apprend le coran auprès de son marabout. De plus en plus ces jeunes talibés envahissent les artères des villes pour mendier de la nourriture et de l'argent à rapporter à leur maître.

mendicité s'apparente de plus en plus à une nouvelle forme d'exploitation des enfants. Si traditionnellement cette éducation culturelle permettait d'asseoir des valeurs de spiritualité, d'endurance et d'humilité chez le jeune, aujourd'hui de nombreuses dérives sont notées et l'aspect économique semble prendre le dessus, au point que ces marabouts apparaissent pour la plupart comme des *business men*, plus occupés à se remplir les poches qu'à inculper un savoir à leurs talibés. Aussi, qu'ils soient handicapés ou non, ces enfants n'ont aucune chance de suivre une formation leur permettant d'assurer ultérieurement leur insertion professionnelle. Finissent-ils ainsi par reproduire le même système pour devenir à leur tour des maîtres coraniques dont la maîtrise des versets les plus élémentaires laisse à désirer.

Au regard de ces multiples facteurs personnels, culturels et religieux qui entravent le devenir des personnes en situation de handicap, on est en droit de se demander ce qui au plan institutionnel pourrait être considéré comme un frein à une administration inclusive.

## **5.2 QUELS SONT LES FACTEURS QUI FAVORISENT LE MAINTIEN D'UNE ADMINISTRATION NON INCLUSIVE ?**

Je mettrai au cœur de cette dimension institutionnelle, l'option faite dès le départ par nos gouvernants pour la politique de l'assistanat social. Cette dernière qui consistait à venir en appui aux couches vulnérables en leur offrant des dons en vivres, a fini par installer la mentalité d'assistés chez la plupart des personnes handicapées. Ainsi, leurs attentes vis-à-vis des intervenants sociaux qui les accompagnent se résument pour l'essentiel à l'établissement de dossiers d'indulgence leur permettant de bénéficier au mieux des subsides à distribuer. Il reste entendu que la personne qui se cramponne dans une telle posture est loin de réclamer un quelconque *empowerment*, encore moins une probable participation à la gestion de sa collectivité.

On soulignera cependant que dans nos pays en développement, la dimension économique demeure l'obstacle majeur à toute tentative d'inclusion. L'argent étant le nerf de la guerre, les moyens colossaux que nécessitent certains aménagements devant permettre

aux différentes catégories de personnes handicapées de se mouvoir convenablement font souvent défaut. Ce faisant, les maigres ressources disponibles sont utilisées dans des actions dites prioritaires comme la fourniture de l'énergie, la lutte contre les inondations ou l'approvisionnement en denrées alimentaires pour ne citer que ces quelques urgences actuelles du Sénégal. Du coup, la mise en place de plans inclinés dans les constructions, l'installation d'ascenseurs ou de rampes dans les établissements recevant du public, en un mot, l'aménagement des espaces de vie est relégué au second plan. À cela s'ajoute la mauvaise gestion des ressources existantes à l'exemple de la construction à coup de dizaine de milliards du Monument de la Renaissance africaine ou du tunnel de Soumbédioune au moment où les routes de l'intérieur multiplient leurs lots d'accidents à cause de leur état désastreux. Cela me permet d'introduire une autre dimension, à savoir la gestion territoriale. Un simple constat permet de voir que les structures d'éducation spécialisée existantes sont implantées essentiellement sur l'axe Dakar-Thiès au détriment du reste du pays. Ainsi, l'Institut National d'Éducation et de Formation des Jeunes Aveugles de Thiès (INEFJA), le seul établissement public offrant une éducation spécialisée à cette catégorie d'élèves, souffre terriblement de sa capacité d'accueil. Celle-ci ne dépasse que rarement les 100 lits, ce qui oblige ses responsables à refuser les nombreuses demandes d'admission qui affluent de toutes les régions. Les enfants sourds-muets connaissent également le même sort. Seuls quelques-uns parmi eux arrivent à se faire inscrire au centre verbo-tonal de Dakar. Le coût élevé du matériel nécessaire à leurs apprentissages et la faiblesse de son budget contraignent cette structure à limiter drastiquement son effectif. La situation est pareille pour le centre Talibou Dabo de grand Yoff qui se charge de la formation et de la réadaptation des jeunes handicapés moteurs. On voit à partir de ces quelques exemples que la formation des enfants à besoins éducatifs spéciaux est loin d'être assurée en raison de l'inexistence ou de la mauvaise répartition des offres de formation. Même les enfants qui ont la chance de se faire inscrire sont confrontés aux difficultés de déplacement à cause de l'inexistence d'un système de transport adapté. Ainsi, ne disposant pas d'un milieu d'accueil favorable à leur épanouissement, ces jeunes sont souvent confrontés au décrochage scolaire. Comme autre limite également à une administration inclusive, il y a

aussi la dimension sanitaire, à savoir le déficit d'appareillage indispensable à la mobilité (des handicapés moteurs et des visuels), à la correction de l'ouïe des déficients auditifs ou simplement au manque de crème solaire devant servir à protéger la peau sensible des albinos. Ces différents manquements auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap ont des répercussions négatives sur leur accès à la formation et à la professionnalisation. Par conséquent, sans qualification ou parfois même avec un diplôme obtenu tardivement, les personnes en situation de handicap ont du mal à trouver une occupation professionnelle leur permettant de se prendre en charge. Même si l'État sénégalais accorde un quota de 15% aux personnes en situation de handicap pour le recrutement dans la fonction publique; il reste que bon nombre de ces personnes, pour les raisons évoquées plus haut, arrivent dans le marché du travail en dépassant les 35 ans requis. Notons que les autorités sénégalaises avaient promis la création d'une Haute Autorité chargée de la protection et de la promotion des personnes handicapées. Cette instance devait favoriser l'application des contenus de la loi d'orientation sociale avec notamment la création d'un fonds d'appui à l'intégration sociale. Jusqu'à aujourd'hui, cet espèce d'Autorité tarde à voir le jour et a du mal à imposer son autorité face à ce que Marx (1859) appelle « la critique rongeuse des souris », allusion faite aux dossiers classés.

Les entreprises privées, se montrant très réticentes à embaucher ces travailleurs spéciaux, ils ne leur reste que la résignation, malgré les énormes sacrifices fournis. Au vu de ces dysfonctionnements mentionnés, il importe de trouver les moyens pouvant permettre de pallier ces manquements, d'où l'interrogation suivante :

### **5.3 QUEL MODELE THEORIQUE POUR PENSER ET FAIRE ADVENIR UNE SOCIETE INCLUSIVE?**

Le modèle théorique que je propose pour en arriver à une société inclusive va s'inspirer largement du livre de Gardou (2012), portant justement le même titre : La société inclusive, parlons-en! Il n'y a pas de vie minuscule.

Dans cet écrit, l'auteur identifie cinq axiomes qui vont lui servir d'arcs-boutants sur lesquels va s'appuyer l'édifice à construire. Tout en exposant les principes retenus, je tenterai de me les approprier en les adaptant à notre contexte tiers-mondiste.

### **5.3.1 « Nul n'a l'exclusivité du patrimoine humain et social »**

À travers ce principe, l'auteur laisse entendre que le simple fait de vivre sur le même territoire, ne fait pas de la personne un membre à part entière de sa communauté, surtout si cette personne n'a aucunement la possibilité de jouir du droit d'usufruit; c'est-à-dire de partager le patrimoine éducatif, professionnel, culturel, artistique, communicationnel.

Inutile de rappeler que bon nombre de personnes handicapées sont exclues de ce patrimoine, qui partout est censé appartenir à tous. Pour illustrer ces différentes privations, Gardou note que :

Globalement inaperçue et délaissée, la minorité numérique universelle de ceux qui vivent avec un corps ou un esprit rétif se trouve pourtant en état d'urgence. Ni le système actuel des droits de l'homme, censé protéger et promouvoir leurs droits, ni les normes et les mécanismes en vigueur ne parviennent à leur fournir une protection adéquate. (Gardou, 2012 :18)

Cela revient à ce que je disais plus haut, qu'en dépit des textes, règles et engagements nationaux et internationaux, la violation des droits des personnes handicapées est encore plus frappante; d'où la méfiance à l'égard des déclarations d'intention qui ne sont presque jamais suivies d'actions concrètes. Ainsi, à force d'entendre des promesses qui ne sont jamais tenues par les autorités, les personnes handicapées finissent par intérioriser le mépris dont elles font l'objet, ce qui ne fait que développer leur ressentiment.

La jouissance du patrimoine commun voudrait donc que les personnes handicapées soient associées aux décisions les concernant. Loin de jouer un rôle simplement consultatif, ces personnes doivent être au premier plan pour prendre en charge la gestion de leur personne et celle de leur collectivité en tant que patrimoine collectif. En un mot, il s'agit de leur accorder plus de responsabilité comme condition de leur participation sociale.



La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées dont la principale mission est de remédier à ces privations de patrimoine humain et social a du mal à s'imposer à différents endroits. Gardou souligne que : « dans la plus extrême, les personnes en situation de handicap, sont mises de manière radicale, au ban de leur communauté d'appartenance. On les éloigne comme pour éviter la contagion » (Gardou 2012 : 24). L'exemple patent pour corroborer cette situation d'isolement est la création d'une dizaine de villages de reclassement social au Sénégal pour parquer les lépreux hanséniens et les tenir en bordure de la cité; il en était de même des malades mentaux confinés jadis dans des asiles, qui seront plus tard transformés en hôpitaux psychiatriques. Cette perception négative du handicap fait d'emblée de leur porteurs des êtres atopos, c'est-à-dire sans place dans la société, ce qui explique leur situation de marginalisation ou d'« assignation à résidence surveillée ». Parlant de la ligne de démarcation qui sépare la population dite normale de celle des personnes handicapées, Gardou affirme que : « tenues à une certaine distance des activités collectives, coupées du continent des autres, insularisées, elles ne sont que des visiteurs épisodiques de l'espace commun ». (Gardou, 2012 :25). La non-présence des personnes en situation de handicap dans l'espace public ou leur irruption momentanée dans ces lieux communs fait qu'elles apparaissent toujours aux yeux de la grande masse comme des êtres étranges. À propos de cette exclusion, Gardou citant Foucault (1961) affirme que les sociétés se caractérisent « selon la manière qu'elles ont de se débarrasser, non pas de leurs morts, mais de leurs vivants » (Gardou, 2012 : 27).

Une vérité certaine est que toutes les personnes handicapées, savent bien que le fait d'être porteur d'incapacités est un motif additionnel de violation des droits humains.

### **5.3.2 « L'exclusivité de la norme, c'est personne; la diversité, c'est tout le monde »**

À travers ce second principe, l'auteur veut montrer qu'il ne saurait y avoir de standard de normes conventionnelles pour le genre humain, comme c'est le cas avec la certification ISO pour s'assurer de la gestion de la qualité des produits commercialisés. Justement, parce que l'être humain n'est pas un objet destiné à la commercialisation, tout

au moins depuis la fin annoncée de l'esclavage. Cela pour dire que vouloir uniformiser le comportement humain, équivaudrait à éradiquer la race humaine. En fait, comme nous l'enseigne celui qu'on a surnommé le Sage de Bandiagara, ce qui fait la richesse de l'humanité, c'est la diversité des espèces.

Certes, qu'il s'agisse des individus, des nations, des races ou des cultures, nous sommes tous différents les uns les autres; mais nous avons tous quelque chose de semblable aussi, et c'est cela qu'il faut chercher pour pouvoir se reconnaître en l'autre et dialoguer avec lui. Alors, nos différences, au lieu de nous séparer, deviendront complémentaires et sources d'enrichissement mutuel. De même que la beauté d'un tapis tient à la variété de ses couleurs, la diversité des hommes, des cultures et des civilisations fait la beauté et la richesse du monde. Combien ennuyeux et monotone serait un monde uniforme où tous les hommes, calqués sur un même modèle, penseraient et vivraient de la même façon ! N'ayant plus rien à découvrir chez les autres, comment s'enrichirait-on soi-même? (Amadou Hampâté Bâ, 1985)

Un plaidoyer ne peut pas être aussi fort pour appeler à la compréhension et au « rendez-vous du donner et du recevoir », pour quiconque ambitionne de répondre à la civilisation de l'universel. On convient que pour donner à l'autre ou recevoir d'autrui, il faut d'abord être différent de lui, en ressources, en nature, en culture ou simplement en savoirs.

Revenant sur la singularité qui constitue l'essence de tout être humain, Gardou souligne ceci : « À chaque naissance, advient un être initial, nouveau; un semblable à nul autre pareil, dont les dispositions et les qualités ne peuvent se réaliser que dans une aventure originale. Aucun être identique n'a existé, n'existe et n'existera » (Gardou, 2012 : 50).

Du constat de cette réalité ontologique, découle l'irréductible diversité des créatures humaines; puisqu'il en est ainsi, c'est peine perdue que de chercher à gommer les différences, d'autant plus que comme le reconnaît Gardou, nous sommes « des exemplaires d'une même espèce, reliés par l'expérience de l'imperfection » (Gardou, 2012 : 50).

Cette imperfection de l'humain est confirmée par un penseur comme Pascal (1962) qui laisse entendre que : « l'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête » (Pascal, 1962 : 151). Autrement dit, nous sommes à la fois capables du meilleur comme du pire et, de par notre nature évolutive en fonction du temps et des circonstances, nous échappons à toute forme de typologie déterminée. Par conséquent la dualité handicapé/valide n'est que circonstanciée et ne saurait faire des uns des normaux et des autres des marginaux surtout que la frontière est très étanche et difficile à établir.

En réalité, c'est l'expérience de l'imperfection qui fait la marque distinctive des personnes handicapées, en même temps qu'elle en constitue le charme. Si la plupart d'entre nous sommes habitués à voir les gens marcher debout et droit, il va sans dire que ceux qui marchent en claudiquant, en sautillant ou en rampant, finissent par choquer notre vision habituelle. Ne parlons pas de ceux qui se déplacent en fauteuil roulant, avec l'aide d'un chien-guide, d'une canne blanche, de béquilles ou de tout autre appareillage. Personnellement, j'ai été très surpris de voir pour la première fois, un chien partager la salle de cours avec des étudiants. C'est par la suite qu'on m'a fait comprendre que la présence de cet animal accompagnateur était acceptée dans presque tous les lieux publics.

Si pour Wittgestein (1922) : « les limites de mon langage signifient les limites de mon monde » (Wittgestein, 1922 : 93) dans la mesure où, il m'est difficile de nommer des choses qui sont inconnues de mon entourage. L'exemple-type nous est donné par le tremblement de terre survenu en Haïti en janvier 2010. Puisque le mot séisme n'existait pas dans la langue créole, ils ont recouru au concept *goudou goudou*<sup>20</sup> pour le nommer à la suite de cette terrible épreuve, comme le dit si bien l'écrivain Rodney Saint-Éloi. De la même manière, je peux affirmer avec cet épisode du chien-guide, que les limites de ma connaissance sont les limites de ma propre expérience. On peut comprendre dès lors, toute la surprise et la joie d'Archimède à la suite de la découverte du principe portant son nom et

---

<sup>20</sup> Mot créole utilisé pour désigner le tremblement de terre par onomatopée. Le concept qui n'existait pas avant a fait l'objet d'un construit à la suite de cette calamité naturelle.

qui l'a fait sortir de son bain pour courir nu dans la rue en criant eurêkà. La conclusion que je tire de ce fait est que, c'est seule l'expérience du vivre ensemble avec les personnes handicapées qui permettra à terme de les connaître, de se familiariser avec elles et de démystifier leur apparence singulière.

Mais c'est justement parce que les personnes handicapées se différencient des autres à cause de leur démarche particulière qu'elles donnent du sens et de la beauté à la diversité.

Dénonçant la catégorisation et l'indexation dont certains groupes sociaux font l'objet, Gardou peste en ces termes : « comme si ce n'était pas assez de leur fragilisation identitaire, on tend à rassembler les personnes en situation de handicap dans une catégorie abstraite. On les range dans une catégorie, dans une classe déclassée à laquelle on les identifie. On les dépouille de leur identité et de leur nom » (Gardou, 2012 : 35). Ainsi, des expressions comme « les handicapés », « les aveugles » ou « les fous » sont utilisées pour uniformiser et inscrire ces personnes dans un anonymat générique et dresser des barrières pour mettre à mal toutes les possibilités d'interagir avec elles.

*Je me souviens d'une conversation que j'ai eue avec la monitrice en alphabétisation du centre de Thiès. Elle m'a parlé de ses réticences au début à fréquenter le monde des handicapés à cause de sa timidité exagérée. Venue fraîchement du village, cette fille qui se déplace à l'aide de béquilles devait subir une formation en formateur en alphabétisation, mais elle avait du mal à intégrer ses pairs handicapés, voir même à rester en leur compagnie. Elle affirme qu'un groupe de jeunes se moquait constamment d'elle en l'appelant par ce mot grossier : « lafagne bi »<sup>21</sup>; ce qui la mettait dans tous ses états. Elle poursuit en précisant qu'à force de s'entendre appelée par ce concept railleur, à la place de son prénom de Ndeye Fatou, elle a fini par l'accepter malgré elle, surtout que ce sont des jeunes handicapés comme elle qui la désignaient ainsi. À l'en croire, si elle est sortie de sa bulle jusqu'à pouvoir assurer des cours de langue à des grands groupes, c'est en partie grâce à Sanokho, un humoriste-animateur de radio très connu dans la zone. Ce dernier occupe par ailleurs, le poste de chargé des questions sociales de l'association départementale des handicapés moteurs de Thiès. En fait, c'est lui-même qui joue le rôle de maître de cérémonie dans toutes les grandes manifestations de la ville. Son talent d'humoriste et sa capacité à apprivoiser son handicap à travers des danses et des sketches en public ont aidé beaucoup de nos jeunes à vaincre leur complexe et à s'affirmer de plus en plus.*

---

<sup>21</sup> Mot Wolof très chargé qui sert à désigner la personne handicapée en l'ironisant.

C'est dire que l'accompagnement moral est important pour aider la personne déficiente à se redresser. Toute attitude contraire ne peut qu'être fatale. Cette tendance à l'infantilisation des personnes souffrant d'un manque est à l'origine du troisième principe, selon lequel :

### **5.3.3 « Il n'y a ni vie minuscule, ni vie majuscule »**

Ce principe vient rappeler la Déclaration universelle des droits de l'homme selon laquelle : « tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droit ». Théoriquement, oui, mais les faits semblent malheureusement nous prouver le contraire. En fait, ceux qui présentent une belle image du corps semblent être beaucoup mieux perçus que ceux qui s'enferment dans des corps difformes. On évite au mieux de croiser ces derniers, même du regard. Par contre, beaucoup d'athlètes font la une des magazines people ou des spots publicitaires. Il ne peut en être autrement, dans notre monde du divertissement, qui sacralise la puissance et la beauté au détriment de tout ce qui en serait le contraire. Comme l'a montré Gardou, les bases de la société inclusive reposent sur le rejet de cette sacralisation de la toute-puissance qui, s'apparenterait, avec ses excès, au darwinisme social; autrement dit, à tous ceux qui, comme Spencer, pensent que : « la qualité de la vie se trouverait renforcée par la disparition des faibles et des déshérités (Gardou, 2012 : 67).

Même si nous sommes aujourd'hui loin de l'eugénisme, il n'est pas encore rare de voir dans nos sociétés africaines de jeunes handicapés contraints à se cacher pendant les cérémonies familiales pour éviter d'être vus par les hôtes. En fait, des parents continuent à concevoir la présence d'un enfant handicapé dans leur famille comme une honte ou un déshonneur et font tout pour les soustraire au regard des autres, quitte à les enfermer ou à leur interdire tout contact avec les visiteurs. Cette attitude de négation du handicap installe davantage son porteur dans l'isolement et le retrait social.

À l'opposé de ce courant de pensée répandu aux États-Unis au milieu du XIXe siècle et qui continue de survivre aujourd'hui sous diverses formes, l'idée de société inclusive

implique une « intelligence collective de la vulnérabilité, conçue comme un défi humain à relever solidairement » (Gardou, 2012 : 67). L'auteur mentionne que cette mutualisation des forces est encore plus souhaitable dans un monde où le sentiment d'insécurité envahit même ceux qui, paradoxalement, vivraient dans les sociétés les plus sécurisées.

La société inclusive autorise la reconnaissance de chacun aussi bien dans ce qu'il est que dans ce qu'il fait. Ce faisant, chaque humain peut y trouver son compte dès l'instant qu'il s'y sent considéré et valorisé. Si l'on consent avec Scheler que l'homme vit d'abord et principalement dans les autres et non en lui-même, qu'il vit plus comme un être communautaire que comme un être individuel, on comprend alors toute l'importance accordée au besoin de reconnaissance. « Être reconnu, c'est se voir attribuer une place et une valeur, en tant que contributeur à la vie collective » (Gardou, 2012 : 75). Ainsi, cette reconnaissance sociale qui fonde l'estime de soi définit principalement tout être vivant.

À noter que c'est ce besoin de reconnaissance qui m'avait fait choisir l'enseignement comme formation initiale. L'admiration dont les grands maîtres jouissaient à l'époque était incontestable et faisait rêver chacun d'entre nous. C'était l'ère de la pédagogie de l'empreinte. Ainsi, son Parcours de la reconnaissance pour parler comme Ricœur, ne saurait être ni une faiblesse, ni une prétention, encore moins un égarement narcissique de l'individu, mais « la particularité de son espèce et la raison d'être de la vie sociale ». Dans cette optique, le déni de reconnaissance et l'indifférence apparaissent comme des formes de torture exercées sur des personnes dont on veut ignorer l'existence. Selon Gardou, « les personnes en situation de handicap connaissent bien ce poison contre lequel nul n'est jamais immunisé. Il engendre l'amertume, l'humiliation et la révolte » (Gardou, 2012 : 75).

L'indifférence par rapport aux personnes vivant avec un handicap peut aller jusqu'à la violation de leur intimité ou au fait de nier leur sexualité. Au Sénégal par exemple, certaines personnes handicapées sont très souvent taxées de perversion, pour avoir exprimé leur besoins sexuels, comme s'ils n'y avaient pas droit en tant qu'adultes. Sur ce propos Gardou (2009) laisse entendre que « les personnes handicapées contreviennent aux images de féminité, de virilité, de séduction que notre culture chérit. Elles corrompent l'idéal

érotique. Elles doivent alors souvent apprendre à vivre avec l'interdit de leur propre désir » (Gardou, 2009 : 14). Ainsi, cette interdiction manifestée sous la forme de violence verbale pour réprimer leurs désirs en dit long sur leur situation d'indésirables.

*Je me souviens d'une discussion que j'ai eue avec le jeune cordonnier du centre. Cela m'avait frappé car, lors de ma visite de reconnaissance de cet établissement, j'avais trouvé ce cordonnier et une fille voilée assis sur un banc au milieu de la cour. Après les présentations, je me suis permis de taquiner ce garçon en lui disant qu'il était en bonne compagnie. C'est par la suite que le gardien m'a fait savoir que la fille attendait quelqu'un d'autre...*

*Quand j'ai pris fonction, je me suis rendu compte que la fille était pensionnaire du centre et suivait ses cours à la section enseignement ménager. Elle ne passait pas inaperçue à cause de son habillement religieux et sa façon très polie de saluer en faisant des génuflexions. Une lèpre contractée antérieurement lui a fait perdre des doigts aux mains, ce qui ne lui empêchait pas de tricoter à l'aide d'une aiguille.*

*Mais l'année suivante, la fille n'était plus revenue à ces cours. Quand j'ai interrogé le jeune cordonnier, il m'a fait savoir que ce sont ses parents qui lui ont dit de ne plus remettre les pieds au centre, au risque de se faire corriger. Il m'a révélé ensuite que les parents ne supportaient pas que leur fille puisse rester à longueur de journée avec un garçon dans l'atelier de sérigraphie. Il paraîtrait que la fille était amoureuse du sérigraphiste et n'hésitait pas à lui tenir compagnie à sa sortie de classe et même pendant les vacances. Toujours selon le cordonnier, les parents soutiennent que leur fille souffre de crises d'hystérie qui la poussent à « chasser » les garçons. Aussi, de peur que ce jeune, pourtant déjà marié ne puisse abuser de leur fille, ils lui ont tout bonnement interdit de sortir de la maison.*

*Ce qui est encore plus drôle dans cette histoire, c'est que ce garçon suspect voulait auparavant se marier à la monitrice dont j'ai parlé plus haut. Sa propre mère s'est opposée à cette union en affirmant qu'elle ne peut pas supporter de voir deux handicapés se réveiller en même temps dans sa maison. Pour couper court à toute discussion, elle est allée trouver du côté des parents du père du garçon, une fille peuhle pour la lui donner en mariage. Le pauvre garçon, n'ayant pas de mots à dire surtout que c'est son père qui a tout financé, s'est résigné. Comble de l'ironie, la fille ne semble pas jouir de toutes ses facultés mentales; n'empêche que notre garçon a déjà eu deux enfants avec elle. Le jeune cordonnier termine sa narration par cette leçon de morale en me faisant comprendre que dans cette histoire, c'est la mère qui est fautive, en imposant à son fils, une fille qu'il n'aimait pas; encore que la bonne épouse se trouve être une « folle », pire que la handicapée motrice, jadis indésirable dans cette maison.*



L'expression souvent utilisée pour nier la sexualité des personnes handicapées est le fameux « connais-toi, toi-même ». Si Socrate recourait à cette formule pour nous inviter à une prise de conscience de nos propres limites face à cet infiniment grand qu'est le cosmos, la même expression a une connotation négative, appliquée à la personne en situation de handicap. Dans le contexte sénégalais, une telle expression signifie tout simplement de se soupeser pour connaître sa vraie valeur avant de se lancer dans des projets ambitieux. C'est donc une manière presque insultante de demander à la personne de se regarder dans un miroir pour voir son état de déliquescence. Autrement dit, comme déficient, la personne ferait mieux de réprimer tout bonnement sa libido au risque de paraître ridicule. On voit à travers les expressions courantes tout le pouvoir des mots : « Pollen de vie ou de mort, dignes ou indignes les mots peuvent aussi créer et fortifier, ou à l'inverse, infra-humaniser, déréaliser. Les mots sont des regards, des ``passants de l'âme`` dont on sous-estime la portée » nous renseigne Gardou (2012 : 81). Pour appuyer cette remarque Jollien, écrivain handicapé devenu célèbre grâce à ses conférences, fait remarquer que : « nous ne sortons pas indemnes d'une authentique rencontre. Pour ne pas me laisser aigrir, pour ne pas, sous couvert de protection, me couper du monde, j'ai besoin de m'épanouir dans mes amitiés » (Jollien, 2010 : 194). Certes la rencontre peut aider à grandir en favorisant la reliance, mais mal menée, elle peut blesser, enchaîner et clouer au pilori par erreur ou insensibilité avec l'usage des mots qui la rythment. C'est dire que nous avons tous besoin du regard humanisant qui nous fait comprendre que notre présence terrestre a du sens ou que notre vie est loin d'être minuscule.

#### **5.3.4 « Vivre sans exister est la plus cruelle des exclusions »**

Ce quatrième principe vient renforcer ce qui précède, à savoir que notre vie n'a de sens que si nous nous sentons valorisés et existants. En fait, la vie en société est basée sur une dynamique de la complémentarité. Celle-ci suppose que je puisse avoir besoin des autres, comme, en retour, ils pourront recourir à mes services. Pour exister en tant qu'humain, nous avons besoin de nous insérer dans des réseaux; que ce soit des réseaux



sociaux, professionnels ou des réseaux de solidarité humaine. L'essence de l'homme, n'est-elle pas d'être un être social? Gardou, citant Hugo (1864) affirme que : « c'est par le réel qu'on vit; c'est par l'idéal qu'on existe. Les animaux vivent, l'homme existe [...] Exister, c'est savoir ce qu'on vaut, ce qu'on peut, ce qu'on doit » (Gardou, 2012 : 86). Il ressort de ce constat que l'individu qui ne peut être d'aucune utilité à ses semblables, n'existe que dans une sorte de mort sociale. Autrement dit, celui qui se contente de recevoir des autres sans rien devoir en contrepartie à la communauté, devient un parasite, pour ne pas dire une charge sociale. Malheureusement beaucoup de personnes, que la déficience a vouées à l'improductivité, vivent dans cette situation d'inutilité sociale; ne faisant que consommer sans avoir la possibilité d'apporter quelque chose en échange. Pire encore est le fait qu'elles n'ont pas de contribution économique à apporter, encore moins de contribution intellectuelle; sans avoirs et sans avis, elles restent dans un état végétatif, semblables à l'existence quasi animale d'un Robinson Crusoé au milieu des loups. Encore une fois nous nous référons à Gardou pour décrire cette position d'antichambre de la société à laquelle sont assignées les personnes handicapées.

La plupart des personnes en situation de handicap sont dans la société sans y être réellement et sans en être vraiment. Elles gardent toujours un sentiment d'extranéité. Une impression d'appartenir et de ne pas appartenir. En même temps dedans et dehors : sur le seuil, en situation liminale. Aux mains des autres qui décident pour elles; qui les prennent en charge sans les prendre en compte comme sujets et acteurs de leur propre histoire et d'un récit commun. Privées du droit à l'insoumission et réduits au rôle de « patients », elles vivent ou survivent. Curieux mots pour signifier ce qui, espéré comme un déploiement, devient un combat contre l'inexistence, une cessation de devenir. (Gardou, 2012 : 88-89)

Cette tendance à la chosification de la personne déficiente ne peut qu'être regrettable, si l'on sait que c'est celui-là même qui se trouve dans un état de vulnérabilité qui a le plus besoin d'être soutenu, ne serait-ce qu'affectivement. En fait, l'absence de soutien de ses proches ou des réseaux mène directement au repli sur soi et peut faire naître des idées suicidaires. En réalité, ce sont la relation et le sentiment d'utilité sociale qui nourrissent et donnent sens à la vie, sans ces éléments d'interrelation, il n'y a pas de véritable existence.

Les personnes en situation de handicap, surtout dans les pays pauvres ont du mal à tirer leur épingle du jeu pour exister véritablement. Affligées qu'elles sont par leur manque qui les met hors compétition, ces personnes doivent quotidiennement affronter le regard infirmant de la société. Autant d'attitudes qui, à force de renvoyer des images dépréciatives de la personne handicapée, finissent par annihiler toute tentative d'épanouissement social; d'où le huis clos et la situation de survie dans lequel elles pataugent avec tout le risque de s'enliser dangereusement. Au regard de tous ces dysfonctionnements, une transformation en profondeur de nos cultures s'impose pour faire advenir une communauté vraiment humaine qui autorisera les personnes en situation de handicap à exister en dépit des multiples préjugés. C'est d'ailleurs le sens de ce principe qui vient consacrer leur liberté.

### **5.3.5 « Tout être humain est né pour l'équité et la liberté »**

Le dernier jalon sur lequel repose la société inclusive a trait à la justice sociale et l'exercice de la liberté. À ce niveau précis, force est de reconnaître que les droits des personnes handicapées sont toujours piétinés, malgré les multiples conventions signées par ci et par là. La Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée des Nations Unies le 10 décembre 1948 apparaît comme un instrument juridiquement convenable, mais qui n'a aucune prise sur la dure réalité des faits. L'égalité qu'elle prône n'est que sur le papier et en déphasage total avec la vie réelle des plus fragiles. Constatant cette inadéquation entre le discours égalitaire prôné par les institutions et le quotidien des personnes handicapées, Gardou note ceci:

Désireuses d'échapper au format charitable que l'on se contente fréquemment de leur offrir, les personnes en situation de handicap subissent une justice et une citoyenneté à géométrie variable. Des discours conventionnels, vides une fois dépouillés de leurs oripeaux et des préconisations éthiquement acceptables sur l'égalité des chances, le principe de non-discrimination ou la dénonciation de l'exclusion comme manquement aux droits humains fondamentaux, viennent masquer cette réalité. (Gardou, 2012 : 122)

C'est dire qu'il devient impératif de procéder à une application rigoureuse des textes nationaux ou internationaux auxquels on a souscrit pour échapper aux effets d'annonce. Pour que chacun puisse jouir librement de son droit, il faut que l'égalité soit applicable à tous. L'égalité selon Gardou est à différencier de l'équité qui a un caractère subjectif et s'associe plus à la justice sociale. L'égalité, quant à elle, « consiste à agir de façon modulée, selon les besoins singuliers, pour pallier les inégalités de nature ou de situation » (Gardou, 2012 :132).

L'équité est un sentiment de justice naturelle et spontanée, fondée sur la reconnaissance des droits de chacun, sans qu'elle soit nécessairement inspirée par les lois en vigueur. Au-delà de cette « juste mesure » ou de cette sorte d'équilibrisme, l'égalité reconnaît à chacun le droit d'être singulier et de réaliser sa singularité. Gardou se fonde sur le principe selon lequel : « si des situations identiques appellent des réponses identiques, les citoyens les « moins » armés et les plus précarisés légitiment des réponses spécifiques » (Gardou, 2012 : 133). Ainsi, à la question : Que nous apprend le handicap sur la justice? Gardou cite Aristote (1979) dans son *Éthique* pour dire ceci : « la justice est ce qui est conforme à la loi et ce qui respecte l'égalité » (Gardou, 2007 : 23).

Profitant de cette problématique sur le handicap et la justice, Gardou passe en revue les trois types de justices identifiés par Aristote que sont: la justice distributive, la justice corrective et la justice commutative, avant de conclure à leurs limites pour le handicap.

La justice dite commutative ou réciproque est celle qui s'applique dans les échanges commerciaux par l'intermédiaire de la monnaie par exemple. La justice corrective, comme son nom l'indique, sert à réparer un préjudice causé sur un individu par son semblable; tandis que la justice distributive intervient dans les partages qui se veulent équitables. À en croire Gardou, aucune des trois justices ne suffit, encore moins leur somme. En s'arrêtant à ces trois formules, les personnes handicapées n'auront jamais leur part, et seront continuellement lésées pour les raisons suivantes :

- Les personnes lourdement handicapées n'entrent pas dans une relation d'échange, et la justice commutative ou d'échange ne peut donc leur être appliquée.

- D'autres sont devenus handicapés sans pour autant être la victime de personne si ce n'est le hasard de la malchance ou de la nature. À ces gens-là, ne peut s'appliquer non plus la justice corrective, car on ne sait pas contre qui porter plainte.

En raison des limites de ces formes de justice énumérées, Gardou propose d'ajouter une quatrième sorte de justice compensatoire, pour en arriver à une société juste. Pour lui : « il ne s'agit plus dans ce quatrième cas, de donner à chacun son dû en fonction de ses mérites; il s'agit d'essayer de compenser autant que faire se peut, le handicap (s'il n'est pas susceptible d'être réparé) dont souffre tel ou tel » (Gardou, 200 : 25).

C'est dire que si nous voulons nous approcher au plus près de l'égalité des chances pour permettre aux personnes en situation de handicap de sortir la tête de l'eau et d'oser se jeter dans la course, il faut compenser-par exemple par une aide particulière à l'école, par des moyens techniques et financiers- l'inégalité imposée cruellement par le hasard ou la nature. La compensation dont il est question ici veut qu'on donne plus à celui qui a moins, ou qui peut moins; un peu à l'inverse de la justice distributive aristotélicienne.

Au terme de l'exposé de ce modèle inclusif qui repose fondamentalement sur cinq principes de base, je me dois de dire, sans verser dans le pessimisme, qu'il y a encore du chemin à faire pour y arriver. Certes de multiples jalons ont été posés depuis les années 2000 par nos différents gouvernants, mais, il reste que la question de l'insertion des personnes en situation de handicap est une question transversale qui dépasse le seul ministère en charge qu'est aujourd'hui celui de la Santé et de l'Action Sociale.

En réalité, la résolution des problèmes aussi complexes que : le partage de patrimoine humain et social, l'acceptation de la diversité dans toutes ses formes, la reconnaissance de la vie et de la valeur de chaque individu, le droit à l'existence, de même que celui à l'équité et à la liberté de tous, tels que listés à travers ces cinq arcs-boutants, nécessite des concertations globales et la mise en synergie de toutes les compétences en la matière.

Il convient à mon avis de procéder à une approche transversale et trans-sectorielle pour regarder la question dans sa globalité et voir ce qui est possible de faire de façon concrète aussi bien dans le court que dans le moyen terme, tout en mettant en avant les véritables acteurs que sont les personnes concernées. En un mot, il s'agira de procéder à des assises autour de la problématique du handicap, pour penser globalement la question et ensuite agir localement, en tenant compte de la spécificité de chaque cas ou de chaque zone géographique, et mettre en place les accommodements adéquats. Ces derniers sont la condition sine qua non de l'égalité et de la liberté en permettant l'articulation du singulier et de l'universel, du divers et du commun. Comme le dit Gardou les accommodements « permettent de rétablir un continuum dans l'itinéraire de vie: accessibilité, autonomie et citoyenneté; vie affective, familiale, et sexuelle; accompagnement de la petite enfance, scolarisation et formation; activité professionnelle; art et culture; sports et loisirs » (Gardou, 2012 :134-135).

Comme on le voit, la société inclusive est un chantier d'une grande envergure. Pour y arriver, il faut une réforme en profondeur à la fois des esprits, des pratiques institutionnelles et culturelles pour permettre à chacun de bénéficier légitimement de ce legs commun qu'est le patrimoine social. Cela prendra du temps certes, dans nos pays en voie de développement où, même la majorité des personnes dites valides, tirent le diable par la queue mais, toujours est-il qu'il faut y croire pour s'y engager, d'autant plus que « la vie dans la Cité ne peut pourtant se jouer à huis clos, toutes portes fermées ». Même si Gardou consent que les humains, à la manière des porcs épics éprouvent du mal à trouver une distance relationnelle satisfaisante qui les dispense d'une solitude moribonde, et en même temps d'une proximité encombrante qui les étouffe, toujours est-il qu'il n'est pas trop tard pour réapprendre à vivre ensemble. La quête d'un espace commun qui nous garde ensemble, malgré les menaces du voisinage, reste une exigence de la société inclusive; car l'égalité face aux droits nous commande de cheminer avec les plus fragiles, sans chercher à se protéger de « ceux qui font l'épreuve d'un dysfonctionnement de leur corps ou de leur esprit, et épuisent leur force à résister au danger de la néantisation » (Gardou, 2012 : 151). Ainsi, pour permettre aux personnes handicapées de se réaliser en tant que citoyens à part

entière et non entièrement à part, il s'avère impérieux d'en arriver à des façons de faire qui les impliquent totalement en leur reconnaissant une expertise certaine mais aussi une légitimité. Ces changements dans la manière d'intervenir et de traiter avec les personnes dites démunies inspirent cette proposition de modèles qui se veulent des esquisses de pratiques capacitanes pour cette catégorie ci-nommée.

#### **5.4 QUELS MODELES D'INTERVENTIONS POUR FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES HANDICAPEES ?**

Au regard des manquements notés dans les initiatives prises par le gouvernement sénégalais pour faire face à la lancinante question du handicap, mais aussi à la lumière des principes inspirés par la lecture du livre de Gardou (2012) sur la société inclusive et enfin en rapport avec ma formation de psychosociologue qui recommande d'avoir une attitude réflexive par rapport à sa pratique, il me revient de proposer une grille d'interventions pour améliorer le sort des couches faisant l'objet de discrimination ou d'injustice sociale.

En effet, depuis longtemps nos politiques sociales héritées du système français étaient basées sur le modèle de l'assistanat. La philosophie qui sous-tend ce modèle était que les personnes démunies n'étaient pas en mesure d'effectuer un travail rémunéré leur permettant de subvenir à leurs besoins. Exclues d'office de la logique marchande à cause de leur improductivité, il revenait alors à l'État, la mission de les nourrir à travers des programmes sociaux. De cette situation, est née la dépendance des personnes handicapées par rapport aux projets étatiques, et par ricochet, leur dépendance par rapport aux assistants sociaux chargés d'exécuter à la base ces projets définis par le sommet. Sous ce schéma, les destinataires des services sociaux se contentaient seulement de consommer sans avoir à se poser des questions ou à porter des jugements sur les services offerts. Aujourd'hui, l'heure est venue de rompre avec ces pratiques de dépendance, pour viser l'autonomisation progressive de la clientèle et de ma propre personne. Pour y arriver, des chercheurs ont proposé de recourir à l'*empowerment* comme alternative à la politique étatique de l'assistanat.

À en croire Yann Le Bossé (2009), le concept d'*empowerment* renvoie au pouvoir qu'ont les personnes vulnérables d'exercer un contrôle sur les événements significatifs de leur vie. Pour lui, « c'est le passage d'un sentiment d'impuissance, d'une incapacité perçue et concrète à agir, au sentiment d'une plus grande possibilité de réguler les événements importants de sa réalité quotidienne »<sup>22</sup>. Ce faisant, ces personnes se soustraient d'emblée à la tyrannie exercée par une certaine bureaucratie qui se donne le droit de toujours penser et agir en leur nom en faisant prévaloir un prétendu statut d'expert. Toutefois, pour s'émanciper de ce maternage exercé par une élite bureaucratique, il revient aux personnes handicapées de changer de mentalité, pour se responsabiliser et prendre leur destin en main. Ainsi, toute attitude de passivité consistant à attendre de l'autre qu'il vienne régler nos problèmes est à proscrire. « L'habitude étant une seconde nature » comme le dit l'adage, beaucoup de personnes handicapées se prennent malheureusement pour des rentiers, préférant attendre oisivement qu'on vienne leur offrir gratuitement des services.

Je me souviens de ce cochet qui m'avait envahi matinalement avec sa femme et ses deux enfants pour me demander de lui payer les ordonnances de sa progéniture atteinte du paludisme. Pour me mettre devant le fait accompli, il était aussitôt reparti vaquer à ses occupations en laissant les pauvres et leur mère à l'infirmerie. De même, l'ancien président de l'association départementale avait également usé de toute son influence pour se faire payer les frais dentaires de sa deuxième épouse. Ce monsieur s'était même permis de louer la générosité d'une de mes prédécesseurs qui n'hésitait pas selon lui à prendre entièrement en charge les frais d'hospitalisation de sa famille. Au regard de ses attentes, il m'était difficile de faire comprendre à ce vieux (très fier de son statut d'ancien président, qui pour lui donnait tous les droits) que la bonne dame était formée à l'ancienne école (comme assistante sociale) alors que j'étais formé en qualité de travailleur social, devant travailler à l'autonomisation des personnes que j'accompagne.

Par conséquent, il convient d'intervenir autrement dans l'optique de permettre aux personnes concernées d'avoir droit au chapitre et de mettre à contribution leurs

---

<sup>22</sup> *La VIE de Recherche au CRIEVAT*, volume3, numéro 5 - octobre 2009, p.4.

compétences respectives. Une telle posture nécessite de la part des professionnels qui les accompagnent la bonne distance ; à savoir intervenir au besoin pour permettre aux accompagnés d'avoir l'occasion de « mettre la main à la pâte », autrement dit de faire l'essai de leurs facultés pour reprendre une expression de Montaigne. En fait, c'est dans la participation aux activités et aux prises de décision les concernant que les personnes handicapées trouveront l'opportunité de montrer leur expertise et de théoriser leur savoir. Non seulement elles vont s'approprier les actions et les décisions prises et travailler à leur concrétisation, mais aussi, pour avoir participé aux délibérations, ces personnes feront tout pour assurer la réussite des initiatives prises, car il en va de leur honneur comme de leur crédibilité. Encore faut-il qu'on leur donne l'occasion de s'exercer.

Le Bossé ajoute que : « ce qu'il y a de révolutionnaire dans la notion d'*empowerment* c'est que la définition de ce qui fait problème et des solutions envisagées repose sur une négociation avec les personnes concernées et non sur la seule base d'un « diagnostic »<sup>23</sup>.

Cette ère de l'*empowerment* inaugure un nouveau modèle d'intervention centré sur le client dont l'avis sera de plus en plus sollicité et pris en considération dans les solutions retenues. Ce faisant, ce modèle va favoriser la concertation et le consensus au détriment de la toute-puissance de l'expertise professionnelle. En fait, il sera question de donner plus de pouvoir aux personnes concernées d'où sa dénomination de Développement de Pouvoir d'Agir (DPA). L'auteur fait remarquer que « dans la notion de « pouvoir », il y a vraiment l'idée que lorsque les changements structurels sont nécessaires, il faut pouvoir agir sur eux, ce qui réunit à la fois les ressources du milieu et les capacités personnelles des acteurs ». C'est dire que toutes les actions pouvant contribuer au bon fonctionnement de la population en question doivent être prises en compte, même s'il faut agir sur les structures en jeu. En ce qui concerne les personnes handicapées, il convient de noter qu'il n'y a plus d'excuses possibles pour justifier telle ou telle pratique allant dans le sens contraire à leur accès à un endroit donné ou au renforcement de leurs compétences dans le domaine de leurs choix. Sur ce chapitre, les pathétiques images des bacheliers non-voyants, qui avaient établi leur

---

<sup>23</sup> La VIE de Recherche au CRIEVAT, volume3, numéro 5 - octobre 2009.



base au building administratif pour entamer une grève de la faim et exiger des inscriptions dans les universités occidentales, restent encore fraîches dans ma mémoire. L'Université de Dakar n'étant pas outillée pour ces types d'étudiants, les pauvres étaient dans l'obligation de recourir à la méthode forte pour obtenir gain de cause. En outre, la mobilité qui reste le nœud gordien des personnes en situation de handicap, doit être définitivement résolue en agissant sur l'environnement et en mettant les aménagements nécessaires à la libre circulation de tous. Il va sans dire que toute limitation dans l'accès à une infrastructure déterminée, introduit du coup un frein dans la possibilité d'exercer librement son droit d'aller et de venir et constitue par conséquent une violation grave des droits de l'individu.

Expliquant l'intérêt actuel du phénomène de *l'empowerment* dans les champs des pratiques sociales, Yann Le Bossé fait comprendre que le sens initial du concept est essentiellement technique et « désigne un mécanisme de dévolution du pouvoir de décision dans les organisations ». L'utilisation « sociale » du terme remonterait au début du XXe siècle aux États-Unis dans le cadre du mouvement d'émancipation des femmes. L'entrée du concept d'*empowerment* en pratiques sociales s'est faite vers les années 70, époque à laquelle la guerre à la pauvreté était lancée sans véritablement donner des résultats probants. Ainsi, de plus en plus, des voix se faisaient entendre pour dénoncer les effets pervers des pratiques sociales traditionnelles. Toujours à en croire Le Bossé, l'accent était mis sur les tendances des professionnels à recourir à l'infantilisation, à la stigmatisation ou à ce que, citant Ryan (1971), il appelle la « double victimisation », c'est-à-dire le fait de reprocher aux personnes en difficulté de ne pas réussir à « s'en sortir malgré l'aide qu'elles reçoivent ».

C'est ainsi que le recours à *l'empowerment*, vient servir de remédiation à cette attitude humiliante des intervenants qui ne pouvait qu'aggraver la situation déjà précaire des assistés. Ces derniers apparaissaient à leurs yeux comme des parasites qui se contentaient de se nourrir aux frais du contribuable sans véritablement chercher à se tirer d'affaire.

L'appellation de cible pour désigner les bénéficiaires des programmes sociaux était elle-même révélatrice du manque de considération dont les couches vulnérables faisaient l'objet de la part des professionnels. Toutes choses qui ne pouvaient qu'agrandir l'écart existant entre ces deux entités, pourtant appelées à collaborer pour une bonne réussite de la pratique d'intervention; d'où le recours au Développement du pouvoir d'Agir, pour d'une part reconnaître l'expertise expérientielle des personnes accompagnées qui leur a longtemps été niée, et d'autre part procéder au transfert de compétences suffisantes leur permettant d'agir efficacement, autant pour leur développement personnel que pour celui de leur collectivité. En somme, le modèle d'intervention basé sur l'*empowerment* se veut une rupture radicale par rapport à tout ce qui se faisait jusqu'ici dans le champ des pratiques sociales. Je reconnais personnellement que même si j'ai été formé pour susciter la promotion de mes collaborateurs, il n'en demeure pas moins que ma vision de l'accompagnement différait de beaucoup de la compréhension que certains pensionnaires du centre avaient du service social. En fait, ils étaient nombreux à guetter les dons venant de l'extérieur, comme les carcasses de mouton de l'Arabie Saoudite ou le sucre convoyé à l'approche de chaque ramadan par la fondation Solidarité-Partage de Mme Elisabeth Diouf. Cette culture du don ou de l'aide s'inscrit aux antipodes de l'autonomie. Pour corroborer cette nouvelle orientation, Yann Le Bossé répondant à la question « qu'est-ce qu'aider? » laisse entendre que : « la réponse est ni soulager la souffrance comme dans les approches caritatives, ni guérir de la souffrance comme dans les approches professionnelles fondées sur le modèle médical, ni encore de dénoncer les causes de la souffrance comme dans les approches militantes, mais plutôt de s'affranchir de la souffrance »<sup>24</sup>.

Je partage absolument son point de vue pour la simple raison que les politiques d'aide appliquées jusqu'ici n'ont pas permis aux bénéficiaires de sortir la tête de l'eau. Même si les responsables de nos associations ne cessent de scander le slogan selon lequel ils ont plus besoin d': « une aide qui aide à sortir de l'aide », il reste que les subventions qui leur sont octroyées annuellement ne leur permettent pas de sortir de leur situation de précarité. Au

---

<sup>24</sup> <http://id.erudit.org/iderudit/009841ar>

contraire, cet argent alloué par l'État alimente la suspicion et la division au sein de nos organisations respectives. Il en est des nominations à des postes de conseillers qui en réalité profitent plus aux concernés, qui une fois qu'ils accèdent à ces stations ont tendance à rompre les amarres avec leurs bases, de peur de se voir contesté dans leurs pratiques et de perdre certains privilèges. En rapport avec la définition de Le Bossé, je reste convaincu que ce ne sont ni les subventions, ni les dons en vivres ou en médicaments, encore moins la désignation de quelques membres à des postes politiques ou la ratification théorique de traités et conventions qui pourront aider les personnes handicapées à s'affranchir de la souffrance. Ces actions peuvent soulager pour un temps, mais ce serait encore mieux d'envisager des solutions qui s'inscrivent dans la durée, pour sécuriser davantage ces personnes défavorisées.

En somme, le modèle de l'*empowerment* a une visée éminemment émancipatrice dans la mesure où sa finalité est de se concentrer sur le dépassement de l'obstacle quelles que soient sa nature et ses origines. C'est donc une approche pragmatique qui, sans éluder l'importance de la réflexion sur les origines des problèmes sociaux, se concentre prioritairement sur la manière optimale de les éradiquer.

Appliqué à la problématique du handicap, le développement du pouvoir d'agir voudrait voir, à la place des discours et autres décrets, des actes concrets allant dans le sens d'une autonomisation véritable des acteurs. Beaucoup de colloques et séminaires ont été tenus, un deuxième conseil interministériel sur le handicap est prévu avant juillet 2013, mais rien pour le moment de palpable pour espérer un lendemain meilleur. Ainsi, en lieu et place de réunions interminables auxquelles seules une ou deux personnes handicapées sont conviées, il importe de procéder à des sessions de formation des membres des associations de personnes handicapées pour les outiller dans les techniques de gestion, sur l'entrepreneuriat et sur tout ce qui peut les aider à se prendre en charge. Au-delà de la formation technique, il leur faudra également des sessions de formations à l'auto-emploi, aux dynamiques organisationnelles, au sens et projet de vie, bref à l'auto prise en charge.

En fait, il était ressorti de l'évaluation que j'avais faite de la dizaine de projets d'insertion économique financés par nos partenaires allemands, que la plupart des bénéficiaires ne maîtrisait pas les techniques de base de la comptabilité leur permettant de bien tenir leur commerce ou leur petit métier. Ces manquements avaient conduit les bailleurs à réviser les critères d'attribution de financement pour exiger à ce que les futurs prétendants aient le niveau minimum de formation. Toutefois, au regard de l'objectif d'émancipation prôné par l'*empowerment*, il devient impératif, de procéder à la négation de la négation comme disait Marx, autrement dit, à des transformations en profondeur de toute pratique et attitude allant dans le sens de pérenniser la culture de l'assistance. Les actions des autorités sont certes importantes pour accompagner ce processus dans la mesure où c'est à l'État que revient la mission régaliennne de veiller à la protection, à la sécurité et au bien-être de la société dans sa globalité, mais la tâche majeure incombe aux personnes handicapées elles-mêmes. C'est à ces dernières, de procéder à une introspection, pour purger une bonne fois tout comportement parasitaire ou toute attitude de victimisation consistant à se dédouaner et à renvoyer à l'État la responsabilité de tous leurs maux. En réalité, l'orientation que je souhaite donner à ma vie, c'est moi-même qui la dessine; si l'État me vient en appui, tant mieux, n'empêche, c'est à moi d'assumer ma part du trajet.

Je veux dire en clair, qu'il est inadmissible que les personnes vulnérables en général ou celles handicapées en particulier cherchent à démissionner sous prétexte qu'elles ont été défavorisées par l'État qui n'a pas cherché à compenser leur manque. La justice compensatoire que prône Gardou me paraît indéniable pour rétablir la balance, en ce sens qu'elle autorise de donner à chacun non plus en fonction de ses mérites, mais en fonction de ses besoins, mais encore, faut-il que les préposés à la récompense sachent saisir leur chance, c'est-à-dire qu'ils acceptent de se battre pour se former et réclamer leurs droits à la gestion de leurs collectivités. L'*empowerment* est là pour les aider à jouer ce rôle participatif. Néanmoins, pour que la participation des couches jadis écartées de la marche de la cité puisse être effective, il convient de résoudre des questions préalables à savoir la mise sur pied des conditions favorisant l'égalisation des chances. Ce chemin qui mène vers

l'égalité aussi bien dans l'accès aux services que dans le traitement à accorder à tous les citoyens, peut servir de prétexte pour introduire ce sous-titre :

### **5.5 QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR BATIR ENSEMBLE DES INSTITUTIONS PLUS EGALITAIRES ?**

Comme nous venons de le voir, l'avènement de la société inclusive, nécessite la mise en place des institutions permettant à tous de jouir équitablement de notre patrimoine commun. Pour y arriver, des garde-fous seraient nécessaires, pour éviter l'accaparement des biens et des services par une minorité de privilégiés, au détriment de la grande masse.

Si l'on s'entend que ce sont les couches vulnérables et en particulier les personnes handicapées qui souffrent le plus des phénomènes d'exclusion, il convient alors de les doter de dispositifs leur permettant, à défaut d'éradiquer ces mises à l'écart, de les réduire au mieux. Dans cette perspective d'égalisation des chances, des chercheurs ont recouru au concept d'Accommodement Raisonnable. Ce dernier se définit comme « une obligation juridique consistant à prendre une mesure corrective pour éliminer l'effet discriminatoire, sur une personne, d'une norme ou pratique institutionnelle »<sup>25</sup>.

L'accommodement raisonnable se traduit selon l'auteur, par « un traitement différentiel (exception, dérogation, adaptation, aménagement) accordé à la personne susceptible de subir une discrimination sans ces mesures additionnelles ». En plus des aménagements qui consistent à agir sur l'environnement pour l'adapter aux besoins spécifiques de ces usagers, l'accommodement raisonnable prévoit la codification de règles spécifiques pour répondre à des situations particulières, applicables à chaque cas de figure.

Ce concept d'accommodement raisonnable, en proposant de faire tomber les barrières qui empêchent la participation sociale des personnes en situation de handicap, s'inscrit en

---

<sup>25</sup> Pierre Bosset, département de sciences juridiques, UQAM. Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap. Colloque 2012 (Montréal, 8 juin 2012).

étroite ligne dans la vision que la Convention des Droits des Personnes Handicapées se fait du handicap. Ladite convention souligne d'ailleurs que :

Par personne handicapée, on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles, ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation sur la base de l'égalité avec les autres (article 1, CDPH 2006). (Selon Fougeyrollas et Gaucher, 2013)

Cette définition, compatible avec celle adoptée en 2005 dans la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration sociale, scolaire et professionnelle, rompt avec les modèles biomédicaux, psychologiques ou fonctionnels qui situent le handicap comme caractéristique essentiellement intrinsèque à la personne. (Saillant et *al.* 2013 : 85)

Puisqu'il est prouvé désormais que c'est l'environnement physique et social qui est producteur d'obstacles à la participation sociale, il convient alors d'agir sur cet environnement problématique pour en faire sauter toutes les entraves.

En guise d'exemples d'accommodements raisonnables, on peut citer, le fait de modifier la description des tâches d'un travailleur handicapé pour lui faciliter son travail ou pour revenir au système quotateur sénégalais, le fait d'accorder une dispense d'âge aux candidats à l'emploi présentant des incapacités ou le recours aux services d'un interprète en langage des signes pour faciliter l'accès à l'information aux personnes souffrant de déficience auditive.

En somme, l'obligation d'accommodement raisonnable apparaît comme un corollaire de l'égalité et un vecteur de citoyenneté, en ce sens que ce qui est visé à travers cette disposition, c'est d'arriver à des résultats équitables. Autrement dit, de s'assurer que les moyens mis en place se traduisent concrètement à l'atteinte de l'égalité pour tous.

De ce point de vue, le concept d'accommodement raisonnable devient une donnée fondamentale qu'il convient désormais de prendre en compte dans tout processus de mise en place d'institutions égalitaires, en ce sens qu'il revêt une fonction intégrative, à la fois implicite et explicite.

Implicite, dans la mesure où il prévoit des mesures correctives pour remédier à toute forme de discrimination avérée; mais aussi explicite, dans sa volonté de prôner un égal accès de tous à l'emploi, aux institutions, aux services publics ou privés. Ce faisant, l'accommodement raisonnable permet également de favoriser la participation sociale.

En fait, si les personnes handicapées ont accès à tous les services qu'offre la société, il va sans dire que leur participation s'en trouvera renforcée. Toutefois, pour ce faire, il convient d'abord de gommer la ligne Maginot qui les tenait à distance de ces espaces communs. On voit qu'au-delà des déclarations d'intention, l'accommodement raisonnable, devient une obligation qui s'applique à tous les domaines visés par l'interdiction de la discrimination. Il peut aussi s'appliquer à tous les motifs de discrimination interdits par la loi. Désormais, à l'aide de ce concept novateur, nos gouvernants disposent d'un instrument juridique, leur permettant de mettre fin aux situations de discrimination ou d'interdits à caractère sélectif, pour donner à chacun une chance de participer aux activités de son choix. Cependant, compte tenu de la faiblesse des économies de nos pays africains et de la fragilité de nos institutions, l'application du principe de l'accommodement raisonnable, comme garant de l'égalité des chances, relève encore du domaine des projets lointains.

N'empêche, il est toujours permis d'espérer, d'autant plus que nos réalités d'aujourd'hui ont été les utopies d'hier et que le monde ne s'est pas fait en un seul jour. Puisque chaque chose a son temps, je ne désespère pas qu'un jour, on en arrive à une intégration totale et réussie de toutes les couches de notre société; d'où mon projet de jeter les bases de cette société inclusive, où tous, dans un commun vouloir de vie commune se fréquenteront et interagiront sans aucune forme de méfiance ou de prise de distance vis-à-vis de l'autre.

L'écroulement du mur de Berlin est là pour nous rappeler qu'avec la volonté humaine, tout est possible, encore que nous sommes loin d'être en guerre contre ceux qui sont différents de nous par pur hasard ou par un simple accident de la nature. C'est juste que la vue des corps différents nous rappelle notre vulnérabilité, malgré notre prétendue volonté de puissance et de maîtrise de la nature. Ainsi, notre méfiance à l'égard des

personnes en situation de handicap, n'est dictée que par une simple attitude défensive, qui voit toujours le mal ou la menace en l'autre. Convient-il dès lors de procéder à des thérapies individuelles et collectives, pour enrayer en nous cette phobie de voir en autrui la source d'un potentiel danger. Si jadis l'homme était un remède pour l'homme comme l'enseignait Kocc, un spécialiste Sénégalais de l'oralité, pour magnifier les vertus de la solidarité humaine, la maxime aujourd'hui semble inscrite à l'envers du fait de l'insécurité menaçante de notre société postmoderne; d'où le dicton latin : *Homo homini lupus* pour dire que l'homme est un loup pour l'homme ou encore que l'homme est le pire ennemi de son espèce. Cette croyance est à l'origine de nos attitudes protectionnistes allant jusqu'à renvoyer les personnes déficientes au bord de la cité, dans l'optique d'éviter le plus possible de les croiser et d'espérer garder intacte notre quiétude.

Au vu de ces attitudes défensives ou de ce climat de suspicion qui plombent toute possibilité d'un vivre-ensemble sécurisant, il devient impérieux de procéder à une déconstruction des représentations négatives qui entourent le handicap. Cette déconstruction reste à mon avis, la condition préalable à l'édification de la société inclusive pour laquelle nous nous battons dans l'espoir de voir un jour, toutes les espèces humaines cohabiter dans l'harmonie la plus parfaite, avec et malgré leur diversité apparente. En réalité, c'est à un toilettage de nos façons de penser, de notre rapport à l'altérité qu'il convient d'en venir pour favoriser l'ouverture et la réceptivité à la différence. A ce propos, Gardou (2007) nous apprend que « la pensée n'est pensée que lorsque qu'elle pense contre elle-même, notamment contre les habitudes d'alourdissement de la sensibilité » (Gardou, 2007 : 262). Autrement dit, l'heure est venue pour nous, citoyens du monde, de nous départir de nos préjugés et idées reçues qui, fonctionnant comme des écrans, brouillent notre perception de l'autre et nous empêchent de ce fait d'être sensibles à leur sort.

Les personnes handicapées ne demandent pas mieux que d'être vues et considérées comme des humains au sens plein du terme, c'est-à-dire jouissant des droits, mais aussi s'acquittant des devoirs reconnus à tous sans distinction aucune. C'est en somme la reconnaissance par tous de leur qualité de citoyen et leur plein exercice de cette citoyenneté



qui constituent le chemin devant mener vers une cohabitation harmonieuse, car inclusive et égalitaire. L'édification d'un chantier aussi grandiose ne peut toutefois se faire sans un minimum de consensus. Ainsi, convient-il de réunir autour d'une table, autorités étatiques, représentants d'associations de personnes handicapées, sociétés civiles, acteurs locaux, partenaires régionaux comme internationaux, pour discuter et trouver ensemble des solutions concertées à la problématique de l'insertion des couches minorisées. Comme le psychosociologue, à la différence de l'expert, n'a pas de solution miracle à apporter, je me propose de définir un cadre permettant de favoriser une approche holistique. Une telle situation dialogique, trans-sectorielle et inclusive pourrait à mon avis aboutir à des solutions probantes car résultant du processus participatif et consensuel de tous les acteurs.

**CHAPITRE VI**  
**APPRENDE DE SON EXPÉRIENCE**  
**Retour sur quelques moments intenses de ma pratique**

Les récits qui vont suivre témoignent des expériences les plus marquantes de ma pratique professionnelle que ce soit dans l'enseignement ou dans le service social. Globalement, c'est dans un vécu expérientiel riche de treize années que je me suis replongé pour puiser les moments intenses dont la compréhension de la logique et de la cohérence interne peut aider à donner un sens à mon projet et à ma vie de praticien tout court.

Si l'on accepte que mon ambition de départ est d'en arriver à une société inclusive où les droits de toutes les couches défavorisées seront reconnus et consacrés, il n'en demeure pas moins que c'est à travers un regard rétrospectif et critique de ma pratique que je pourrai être amené à voir si ma théorie professée est en congruence avec ma pratique réelle d'intervenant. D'où toute l'importance de ce retour réflexif sur ma vie professionnelle à travers ces récits-témoins.

**6.1 MON ENTREE A LA DIRECTION DU CPRS DE THIES : UN DEFI D'INTEGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE**

Au lendemain de ma formation en service social, j'ai donc été affecté comme je l'ai précédemment mentionné, au Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale des handicapés moteurs de Thiès, une structure privée construite par une ONG allemande en faveur des handicapés de la commune et dont la gestion est confiée à l'État du Sénégal. Cette organisation comporte plusieurs sections - espaces privilégiés d'employabilité des personnes handicapées de cette commune. On y retrouve le service de garderie d'enfants,

d'enseignement ménager, de reliure, d'art graphique et de cordonnerie. On y trouve aussi un salon de coiffure, une infirmerie ainsi qu'un groupement de promotion féminine.

Officiellement, je suis entré en fonction le 3 mars 2008 à titre de directeur dudit centre après m'être présenté auprès de mon chef de service et de l'autorité administrative régionale.

En ma qualité de directeur du CPRS de Thiès, j'étais chargé de coordonner les différentes activités, de recruter des partenaires et de procéder à la recherche de parrains pour enfants handicapés ou orphelins. Mon rôle consistait également à bien ficeler, promouvoir, maintenir, encadrer et évaluer de façon continue des projets d'insertion socio-économiques en faveur des personnes handicapées. Sur le plan politique, il fallait également sensibiliser les autorités locales et nationales, l'ensemble de la population ainsi que les personnes handicapées elles-mêmes au sujet des droits des personnes handicapées. Mon poste avait aussi une dimension de gestion de partenariat en lien avec le centre orthopédique.

Quelques jours après mon installation dans cette ville, j'ai été informé du malaise que mon arrivée avait suscité au sein de l'association départementale des personnes handicapées. En fait, les membres de cette association se plaignaient une fois de plus de n'avoir pas été informés, ni consultés lors de mon affectation au sein de leur structure. C'est ce manque de concertation dans les pratiques étatiques qui les rendent méfiants. Le climat tendu créé par cette méfiance a freiné mon insertion professionnelle en rendant quasi impossible la passation de service avec le directeur sortant. Ainsi, je n'ai été ni accueilli, ni présenté à l'équipe ou encore aux autres membres de cette association. Faute de conditions facilitantes pour mon intégration dans mon nouveau milieu professionnel, j'ai dû être patient et prendre le temps comme allié. Je me suis donc contenté de la gestion des affaires courantes à la demande de madame la chef de service régional en attendant que le climat s'adoucisse.

C'est dans ce climat délétère que j'ai reçu, deux semaines après mon installation, une forte délégation de l'*Association Vent d'Autan et Alizée*, venue de France nous remettre un important don de matériel orthopédique, d'ordinateurs et de livres divers. La délégation était accompagnée du bureau de l'Association nationale des handicapés moteurs. Pour donner un cachet particulier à l'événement, la presse régionale était conviée. La cérémonie, prévue à 16 heures dans les locaux du centre, était donc partie pour battre les records d'affluence. La chef du service régional, qui devait présider la manifestation, m'avait demandé de l'informer dès que les invités seraient sur place, ce que je n'ai pas tardé à faire.

À midi déjà, il y avait une grande affluence au centre, car tous les membres de l'association s'y étaient donné rendez-vous. On commençait à craindre de ne pas pouvoir accueillir tout le monde. En fait, les rares occasions que les personnes handicapées ont de sortir sont constituées de ce genre de manifestations. Personne ne voulait ainsi rater cet événement auquel étaient également conviés les représentants des deux autres centres pour handicapés moteurs situés dans les départements voisins, à savoir Mbour et Tivaoune. Ainsi, juste avant de retourner à la maison pour prendre une pause et me préparer, je me suis assuré que la grande salle qui devait nous accueillir était bien en ordre.

À mon retour, les membres de l'association étaient déjà installés. Mais comme j'étais à mes débuts, n'ayant été présenté à personne, ne connaissant pas grand monde, mais surtout sentant la tension qui durait depuis mon arrivée, je me sentais seul et étranger parmi eux. Je m'étais contenté de jeter un coup d'œil furtif à l'installation de la table des invités avant de retourner à mon bureau sans aucun autre protocole. C'était choquant pour moi de voir, qu'alors que je venais travailler à l'insertion des personnes handicapées, dans ce centre dont je venais de prendre la direction, je me retrouvais moi-même en situation de marginalisation, parmi les miens. Évidemment, ma longue fréquentation des situations similaires avec les personnes dites bien portantes m'avait bien entraîné. Je savais donc comment m'y prendre. J'étais habitué.

Cependant, revivre une telle expérience dans une communauté de personnes handicapées, dans un poste qui lutte pour la réinsertion socioprofessionnelle des handicapés

me semblait totalement absurde. Malgré tout, je voulais y être, dans ce centre, à ce poste que je trouvais providentiel parce qu'il m'offrait un lieu privilégié pour incarner mes idéaux, ainsi que les acquis de ma formation. Je pouvais ainsi poursuivre mes objectifs tout en tentant d'incarner la différence. Je constatais par ailleurs que le défi était de taille. J'attendais avec impatience de voir le dénouement.

Dès son arrivée, la chef de service m'a demandé comment on s'était organisé pour les prises de paroles. Je lui ai répondu qu'on n'en avait pas parlé. Elle m'a alors conseillé de parler le premier pour souhaiter la bienvenue à nos hôtes. Ensuite, on a convenu de céder la parole à tour de rôle, au président de l'association départementale, au secrétaire général de l'association nationale, au représentant de l'AVAA, à la présidente nationale des femmes handicapées et enfin, la clôture de la cérémonie lui reviendrait de droit, en sa qualité de représentante du ministère de l'Action Sociale.

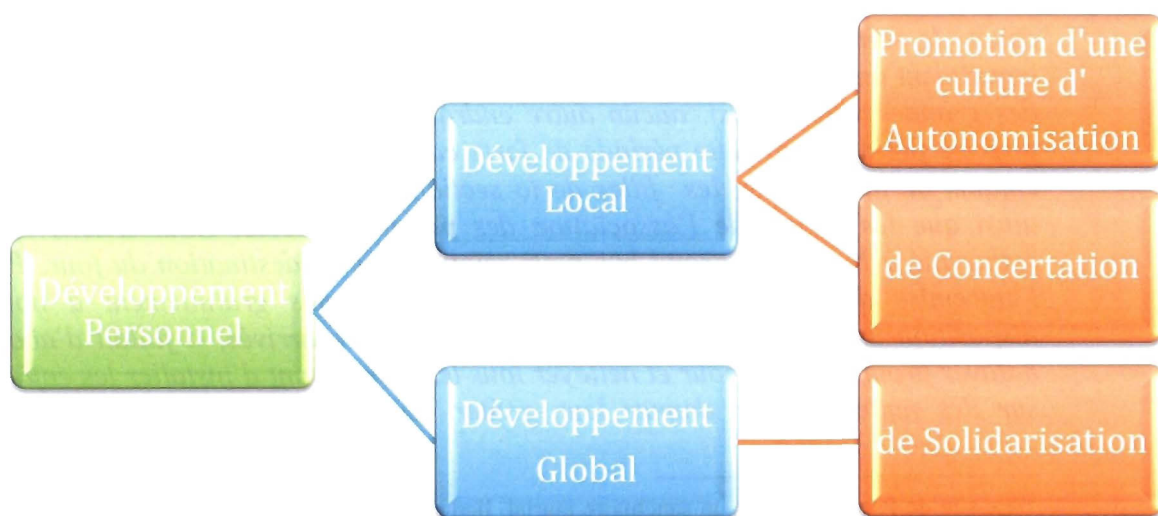
Une fois à l'intérieur de la grande salle, la chef de service et présidente de séance a décliné l'ordre du jour avant de me donner la parole en guise de discours inaugural. Comme j'étais encore inconnu de la majorité des personnes handicapées qui ne viennent qu'occasionnellement au centre, tout le monde avait prêté une oreille attentive pour entendre ce que j'avais à dire.

Je savais que les enjeux de ce discours étaient énormes car c'est ainsi que je me présentais officiellement pour la première fois à cette communauté. Il me fallait donc réussir à asseoir ma légitimité. J'étais nerveux et j'ai prononcé un discours qui sonnait comme un plaidoyer en faveur des handicapés longtemps laissés pour compte par les pouvoirs étatiques. J'en ai profité pour louer la belle initiative de nos partenaires français, qui ont très tôt compris que seules l'éducation et la formation permettraient aux personnes vivant avec des déficiences de tirer leur épingle du jeu.

J'ai parlé également de ma vision de l'accompagnement nécessaire pour qu'individuellement et collectivement nous puissions arriver à faire face aux obstacles liés à la mobilité et à l'accès aux services. En effet, pour que tout un chacun puisse bénéficier

des conditions nécessaires au déploiement de son potentiel, il faut évidemment l'engagement de l'État et des services publics ainsi que la contribution de tous les citoyens de bonnes volontés. Cependant, sans le consentement radical et soutenu des personnes handicapées elles-mêmes à servir leur propre cause, sans leur implication et leur responsabilisation dans des actions cohérentes et solidaires il n'y aura pas de véritables avancées possibles. J'ai ainsi plaidé pour un accompagnement qui comprend la promotion d'une culture de concertation, d'autonomisation et de solidarisation, autant d'éléments constitutifs incontournables, véritables leviers de notre développement personnel, local et global. À la fin de mon discours, j'avais réussi à présenter mon programme comme directeur pour ne pas dire mon utopie d'accompagnement des personnes handicapées dans le contexte africain qui vise un changement de culture. Je rêvais de responsabilisation et je déclarais haut et fort que le développement personnel des individus précède le développement local et global si on réussit ensemble à changer de culture. J'ai ainsi gagné la confiance des membres de l'association départementale des handicapés moteurs de Thiès.

Je pourrais tenter de résumer ainsi la vision que je proposais à cette occasion.



La chef de service, à son tour, s'est inspirée de mon allocution pour se féliciter des initiatives privées prises par des associations comme AVAA, pour venir en appui à l'État qui doit répondre à une demande sociale en pleine croissance. Le défi de la prise en charge des personnes et des collectivités semblait lui plaire. Elle a ensuite loué l'importance pédagogique du matériel reçu mais surtout son volet hautement humanitaire. Une remise de don symbolique ponctuée par des séances de photos pour immortaliser l'évènement et le partage d'un vin d'honneur ont mis fin à la cérémonie.

Une fois la cérémonie terminée, le président de l'association m'a envoyé un émissaire pour s'excuser de ne pas m'avoir présenté auparavant aux membres et il en a profité pour me demander si j'étais disposé à assister à leur réunion mensuelle du dimanche. Cette invitation, à laquelle j'ai répondu positivement, marquait ainsi le début de mon acceptation et intégration au sein de cette communauté.

## 6.2 L'EXCURSION AU SANCTUAIRE DE POPENGUINE - *RAPPORT A LA NATURE*

*Je me souviens, nous étions en juin 2009, et je venais de boucler 15 mois à la tête du centre de promotion et de réinsertion sociale pour handicapés de Thiès. Pour les besoins de fête de fin d'année, nous avons innové en nous offrant une sortie au sanctuaire marial de Popenguine<sup>26</sup>. Ce site est très connu non seulement à cause de son pèlerinage annuel, mais aussi à cause de ses belles plages qui constituent un endroit idéal pour s'oxygéner et échapper à la pollution ambiante des grandes villes. Ainsi, aucun autre endroit ne nous semblait mieux indiqué pour se prélasser en cette période de forte canicule. Nous avons avec nous les enfants de la garderie, les filles de la section couture, le personnel du centre ainsi que les invités de l'association des parents d'élèves. Nous avons tous embarqué à bord d'un grand bus pour rejoindre notre destination du jour. Par l'entremise d'une de nos enseignantes, on avait mis gratuitement à notre disposition une maison pour nous accueillir. À notre arrivée, il fallait d'abord balayer proprement la cour et nettoyer tous les coins avant d'installer les enfants sur des nattes et leur donner leur goûter. Ensuite il fallait se détendre en*

---

<sup>26</sup> Le site de Popenguine est un sanctuaire marial, lieu de prière et de communion où aurait apparu en 1888, aux pêcheurs sénégalais, la Vierge Noire, Notre Dame de la Délivrance. En 1992, le Pape Jean Paul II y a célébré une messe et béni par la même occasion, la Vierge Marie, refuge des pêcheurs. On raconte que cette présence mariale serait venue réparer le tort causé à l'humanité par la traite négrière.

*attendant tranquillement l'heure des repas. Les adultes, eux, faisaient des visites pour mieux explorer le site au moment où d'autres jouaient aux cartes ou cherchaient à s'occuper par la lecture de quelques journaux glanés par ci et par là. Après les repas, on s'est rendu en groupe à la plage pour les photos souvenir des petits. Ils ont pu ainsi, tour à tour monter sur des pirogues ou s'installer sur des endroits de leur choix pour se faire photographier. Pendant ce temps, les jeunes filles et les autres accompagnants s'adonnaient à des baignades pour profiter des bienfaits de l'eau de mer. Ce qui était surprenant, c'était le fait d'apprendre que certaines d'entre elles n'avaient jamais posé le pied sur une plage. Il a même fallu, pour obtenir l'autorisation de les sortir, que j'appelle directement leurs parents pour leur signaler que l'excursion était bien encadrée et que même le personnel était de la partie. Ce fut en vérité une belle occasion de détente pour ces jeunes qui n'en avaient pas souvent. Vers 18 heures, nous avons repris le chemin du retour après une journée bien aérée. Comme on avait accusé un peu de retard par rapport à l'heure de retour annoncée, les parents impatientes d'accueillir leur progéniture ne cessaient de nous appeler pour nous localiser. Ainsi, quand le bus s'était immobilisé devant le portail du centre, c'était une salve d'applaudissements qui nous avait accueillis. Les parents, admiratifs de voir leurs enfants revenir tout contents de leur sortie, n'avaient pas tari d'éloge à notre endroit et formulaient toutes sortes de prières pour notre réussite.*

Ce que je retiens de signifiant de cette activité de plein air, c'est d'abord son caractère à la fois innovant et intégrateur. Habituellement, la fête de fin d'année avait lieu dans l'enceinte de l'établissement. Les petits se lassaient facilement à force de rester assis une grande partie de la journée dans la grande salle. Avec la sortie, on leur offrait l'occasion d'explorer d'autres milieux et de se faire de bons souvenirs de l'année scolaire écoulée. L'autre aspect, non moins important, est que cette journée a créé de bons moments de partage impossibles à obtenir en restant sur place. La proximité, générée par le voyage en groupe, l'attention particulière portée aux enfants pendant tout le temps qu'a duré l'excursion pour que tout le monde retourne sain et sauf, bref la prise de soin mutuelle ont été des moments inoubliables et fédérateurs. Nous étions tous animés par le même objectif à savoir l'épanouissement et le bonheur de cette petite communauté que nous formions. C'est dire qu'on avait, le temps d'une journée, formé ce que Barbier appelle un « nous collectif » à l'intérieur duquel il était difficile de distinguer le directeur de l'enseignant, la personne handicapée de celle qui est valide, l'apprenti-chauffeur du pensionnaire régulier du centre. En un mot, c'était l'osmose parfaite, comme pour dire avec Durkheim (1894)



que : « quand tous les cœurs vibrent à l'unisson, ce n'est pas par suite d'une concordance spontanée et préétablie, c'est qu'une même force les meut vers un même but, chacun est entraîné par tous » (Durkheim, 1894, p. 11). Cette intégration en miniature, pourra, je l'espère, bien entraîner vers un but plus englobant qu'est la société inclusive. Ainsi, je commençais avec la participation de tous à incarner dans les actions concrètes, bien qu'encore minime, ma vision de ce que peut-être une société inclusive. J'avais une joie profonde à l'idée de pouvoir rendre accessibles ces petits bonheurs aux personnes handicapées qui habituellement pour ne pas dire culturellement étaient tenues à l'écart par leurs conditions physiques mais surtout par les croyances en œuvre au sein de la communauté.



### **6.3 L'ART ET LA RENCONTRE MULTICULTURELLE AU CŒUR DU PROJET D'INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES : UN PROJET D'EDUCATION POPULAIRE**

Moins d'un mois après mon arrivée au centre de Thiès, je devais recevoir deux étudiantes en animation socioculturelle de l'Université de Toulouse pour un stage de trois mois. En effet, c'est mon prédécesseur qui avait ficelé ce partenariat, mais avec son départ, il me revenait de poursuivre la collaboration. L'objectif de nos jeunes stagiaires était de faciliter l'intégration des collégiens et des pensionnaires du centre à travers des ateliers de théâtre, de danse, de bricolage, de musique etc. Pour ce faire, une classe de 5<sup>e</sup> du collège Mbour II voisin du centre, avait été choisie de concert avec le responsable de l'établissement pour travailler avec nos membres tous les mercredis après-midi. En réalité les collégiens accordaient un intérêt particulier à ces activités et trouvaient la programmation hebdomadaire insuffisante. Ainsi, chaque mercredi, ils prenaient d'assaut le centre, au point que j'étais parfois obligé d'intervenir pour aider les deux françaises à gérer les effectifs. C'est ainsi qu'à travers des représentations théâtrales portant sur le thème du mariage et de la vie sociale, la stigmatisation quotidienne des personnes en situation de handicap a été mise en exergue. Les jeunes trouvaient très stimulant de s'essayer à ce jeu de rôle pour véhiculer des messages porteurs de sens à la population.

Je dois souligner que dès le début, nos stagiaires avaient comme projet final d'organiser un grand concert de clôture dans l'enceinte du collège. Aussi, parallèlement au travail d'ateliers et à la collecte d'informations nécessaires à leur rapport, les étudiantes devaient s'atteler à l'organisation matérielle et financière de ce concert. Pour disposer du budget prévisionnel de 800\$, des lettres de soutien ont été adressées à certaines entreprises de la place. Toutefois les filles avaient ciblé de préférence les sociétés françaises. Aussi avaient-elles réussi à boucler le montant prévu et à disposer d'un important lot de tee-shirts.

Le plus amusant c'était de voir ces filles parcourir les rues de Thiès avec la vieille voiture de Sanokho, un humoriste handicapé, pour faire la publicité du concert. Partout où ils passaient, les gens se pressaient de les approcher pour voir ces filles blanches à bord d'une voiture complètement rouillée et grinçante, crier dans des haut-parleurs pour appeler

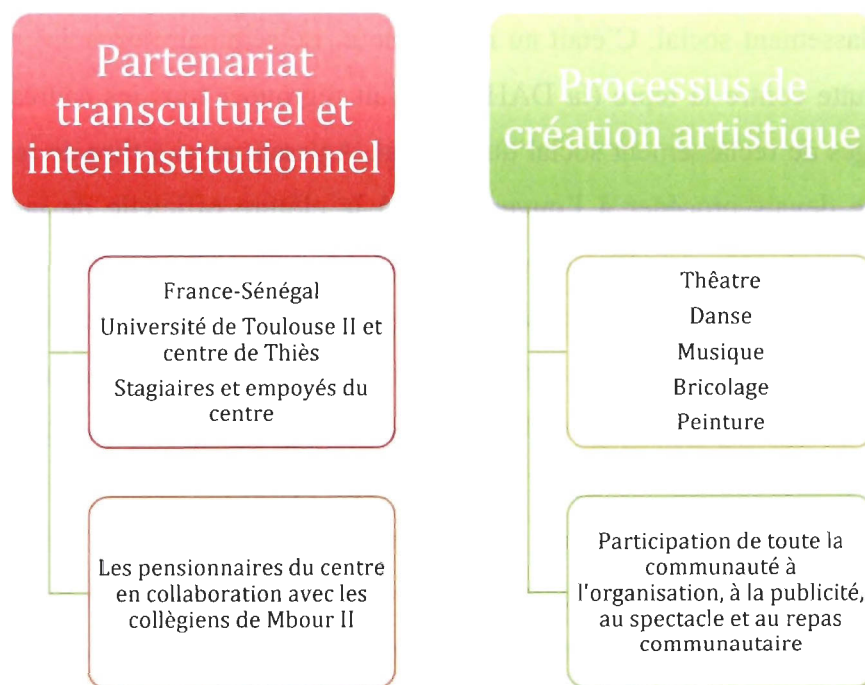
la population à venir assister à leur concert gratuit en faveur des personnes handicapées. La curiosité que cela suscitait et la grande publicité faite autour, avait fini de donner à cette manifestation un cachet particulier. Le concert a été une véritable réussite et un grand moment de communion, car tous les groupes musicaux de la commune y avaient pris part. Ce stage avait vraiment fait écho d'autant plus que l'événement était couvert par la radio privée de la place et nos différentes interventions avaient été largement relayées le lendemain.

L'encadrement accordé à ces stagiaires a constitué un des moments forts de ma pratique. Puisque c'était leur premier séjour en Afrique, il fallait apprendre à composer avec des cultures étrangères pour les aider d'abord à s'intégrer en premier avant de chercher à intégrer d'autres personnes. Il fallait donc leur trouver une famille d'accueil où elles pourraient se sentir non seulement à l'aise, mais aussi en sécurité et en immersion. Ainsi, en concertation avec le secrétaire général de l'association départementale, on a pu les placer chez une fille, elle-même membre de ladite association. J'admets que la présence de ces filles, avait donné plus de vie à la structure. Non seulement elles étaient curieuses et voulaient tout savoir sur nos modes de vie en général, mais aussi elles ne manquaient pas d'imagination et savaient composer avec tous nos membres. Je ne sais pas si c'était à cause de leur minorité visible qu'elle suscitait la curiosité au point que beaucoup cherchaient à les côtoyer ou si c'était à cause de leur maîtrise de l'animation de groupe. Ce qui était certain, c'est qu'elles avaient réussi leur projet initial à savoir rapprocher davantage les collégiens des pensionnaires du centre. Le fait d'avoir travaillé avec une seule classe de 5<sup>e</sup> avait suscité de la jalousie auprès des autres élèves qui souhaitaient eux-aussi être associés aux ateliers. En guise de récompense, je suis allé en compagnie de mes deux stagiaires offrir les deux ballons de football qu'elles m'avaient apportés au principal du collège. Je ne peux pas terminer cet épisode sans faire part de la réponse que notre ministère de la culture de l'époque nous avait adressée. Puisqu'on avait sollicité un soutien financier de son département pour l'organisation du concert de clôture, il nous avait tout bonnement renvoyés auprès du Ministère de la Solidarité Nationale et de l'Action Sociale qui selon ces mots « gère ce genre de personnes ». Une réponse ne pouvait être plus humiliante que

d'entendre une autorité nous refuser un appui pour ensuite nous renvoyer à notre situation de handicapé, comme si le spectacle ne relevait pas de la culture. Il va sans dire que sans un décloisonnement de nos ministères, toute politique d'intégration sera vouée à l'échec.

J'ai appris dans cette expérience que la participation solidaire à une activité de type culturelle et artistique a une portée éducative indiscutable qui favorise une implantation progressive d'une société inclusive. Pour une fois, étrangers comme nationaux, les pensionnaires du centre comme la population locale, les institutions pour personnes handicapées et celles destinées aux enfants dits valides, se sont solidairement engagés dans un même projet inclusif, éducatif et culturel. Le travail d'organisation, de publicité, de visibilité a été effectué par tous dans un climat de joie et de fierté collective.

L'ouverture à l'autre, à la différence, à l'inconnu nous est alors apparue comme un ingrédient incontournable pour un projet comme le nôtre, qui vise entre autre l'accompagnement du changement de culture. Je réalisais ainsi qu'accompagner un tel processus demandait au moins les éléments ci-dessous dans une perspective collaborative.



#### 6.4 LA GESTION DU TERRITOIRE COMME FACTEUR DE DISCRIMINATION.

*Une lame de fond existentielle vient bouleverser la vie, apportant avec elle les expériences de la première fois, qui retentissent en profondeur dans l'être intime, dont l'intensité brutale est à la fois choc et crise.*

Yanick Rispal

Les moments où l'être humain est exposé pour la première fois à une expérience nouvelle sont fondamentalement transformateurs. Aussi stimulantes qu'elles puissent être, les expériences de la première fois sont souvent vécues avec anxiété, car on a toujours peur de ne pas être à la hauteur de ce qui est demandé. Quel que soit par ailleurs le degré de préparation, on s'y essaie la peur au ventre. Alors on a envie de presser le temps pour en finir le plus rapidement possible.

J'ai vécu cette situation d'inconfort en 2009, quand la chef du service régional de l'Action Sociale m'a chargé de la représenter à la journée de réflexions des cadres des villages de reclassement social. C'était au mois d'août. Le séminaire organisé par l'ONG allemande de lutte contre la lèpre (la DAHW) devait regrouper tous les cadres issus des différents villages de reclassement social du Sénégal. Agissant ainsi à titre de représentant du ministère, je devais procéder à l'ouverture et à la clôture officielle de la rencontre. Comme c'était mon baptême de feu, je me suis levé tôt le matin pour prendre un taxi et me rendre à Peykouck, distant de trois kilomètres. Il me fallait un peu d'avance pour prendre la température des lieux. Cependant, à force de voir les voitures se garer dans la cour, je commençais à saisir l'ampleur de ma tâche et à perdre mon sang-froid. À vingt minutes du début de la rencontre, le responsable de l'ONG m'a appelé pour me demander si j'avais pris connaissance des termes de référence. Je prends ainsi place dans le présidium pour parcourir le document rapidement, question d'en saisir les grandes lignes pour alimenter mon discours d'ouverture. En réalité, je n'avais rien retenu de particulier, mais j'ai pu magnifier l'apport de la DAHW pour aider le gouvernement à faire face à la lancinante question sociale avant de déclarer la journée de réflexion solennellement ouverte. Ensuite,

les travaux d'atelier qui se sont poursuivis toute la journée m'ont permis de tâter le pouls du groupe et d'être plus prolix à la clôture.

Il faut rappeler que l'objectif de cette journée d'échanges, initiée par les cadres, était de faire un plaidoyer pour amener les autorités sénégalaises à reconsidérer le décret qui a fait de leurs milieux d'origine, des villages de reclassement social. En fait, à partir des années 70, l'État du Sénégal avait pris la ferme décision d'isoler tous les malades de la lèpre et de les parquer dans des villages spéciaux pour minimiser les risques de contagion auprès de la population. Aidés par l'ONG allemande de lutte contre la lèpre et la tuberculose (DAHW), ces lépreux hanséniens recevaient régulièrement des dons de vivres pour pallier leur déficit de production. Leurs enfants, appuyés par la même organisation bénéficiaient de bourses d'étude et de certaines prises en charge pour se maintenir à l'école. Devenus alors cadres dans plusieurs domaines d'activité, ils trouvent injuste et discriminant l'appellation de village de reclassement social dont leurs différents terroirs continuent à faire l'objet, d'où leur ferme volonté de faire gommer le vieux décret de 76 qui empêche leurs villages d'origine de retrouver leur statut normal, au même titre que les autres localités. L'époque de l'institutionnalisation est révolue, d'autant plus que tous les anciens malades sont maintenant guéris et que leurs enfants sont bien portants.

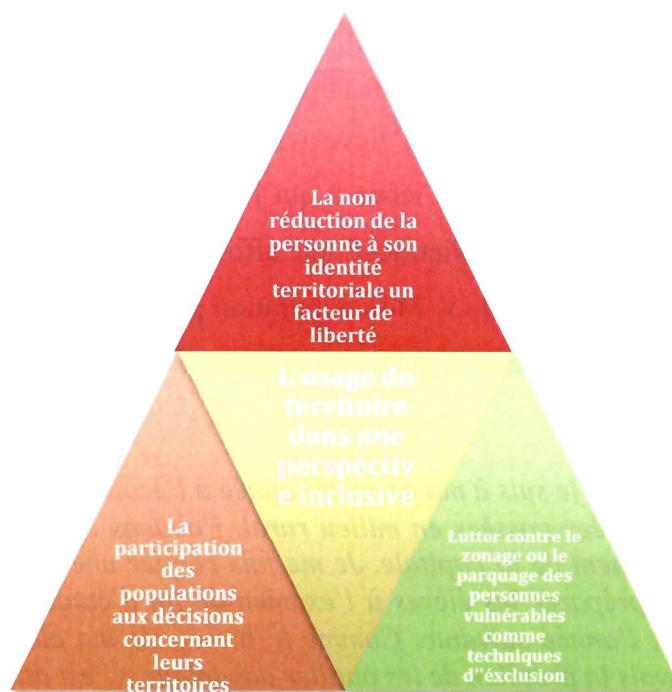
J'ai pris goût au défi à la suite de cette expérience d'animateur, en promettant ainsi de faire porter leurs doléances à qui de droit. « Après la pluie, le beau temps » et « qui risque rien, n'a rien ». Si je tiens à relater cette expérience d'animateur, c'est surtout pour montrer ma responsabilité ce jour de devoir agir au nom de l'État. Les conclusions de cette journée étaient attendues par le Ministère de l'Action Sociale pour les décisions futures.

En fait, avoir l'opportunité de présider une rencontre de cadres issus de tous les secteurs d'activité, représentait pour la personne handicapée que je suis, un grand honneur, dans la mesure où on a toujours installé les personnes déficientes dans une situation de confinement comme si elles n'avaient jamais rien à dire. J'étais donc honoré de pouvoir animer un événement qui lutte pour la concertation des populations vulnérables. Aussi, en procédant à l'ouverture et à la clôture officielle de ces réflexions, je venais restituer aux

personnes handicapées, leur droit à la parole et surtout à une écoute attentive - un rôle qui pour moi avait plein de sens.

À travers cette rencontre, j'étais réconforté de constater que je n'étais pas seul dans mon combat pour la réhabilitation des droits des personnes handicapées. En effet, en cherchant à abroger le décret qui a institué ces villages de reclassement social, qui les a vus naître, les cadres ne faisaient rien d'autre que conforter ma conviction selon laquelle une société qui se veut inclusive ne peut prospérer dans un environnement discriminant. Ainsi, continuer à appeler ces zones d'habitation vieilles d'une quarantaine d'années par le nom générique de village de reclassement social, alors que les logiques à l'origine de l'isolement de leurs occupants de jadis sont dépassées, relève de ce que Morin et al. (2008) appelle le zonage. À en croire ces auteurs : « Le zonage comme technique de contrôle du territoire, est ainsi devenu l'instrument privilégié d'exclusion des populations marginalisées » (Morin et al. 2008 : 17). Je consens avec ces penseurs que l'institutionnalisation de même que le système asilaire appliqué aux malades de la lèpre comme aux malades mentaux ont été les pires formes de discriminations que l'humanité ait connues. Herbert (2000) note à ce propos que « le zonage est une stratégie spatiale visant à préserver la propriété et à promouvoir l'harmonie sociale en ségréguant des utilisations incompatibles de territoires » (Herbert, 2000 : 106). Dans cet ordre d'idée, toute tentative allant dans le sens d'exclure des groupes sociaux sous prétexte qu'ils portent atteinte à l'harmonie sociale à cause de leur identité particulière ne peut qu'être déplorable, et s'inscrit aux antipodes de l'intégration sociale.

Je résumerai ainsi mes apprentissages de cette expérience :



## 6.5 AGIR EN ÉDUCATION

*L'incapacité de se rendre présent à autrui relève à son tour de celle de ne pas savoir être présent à soi-même. Être présent à soi [...] c'est cette capacité de revenir à l'humanité profonde en nous, qui, alors nous la fait reconnaître et respecter chez l'autre.*

Henri-Jacques Stiker, dans Nuss (2005)

Quand j'étais plus jeune, enseigner était l'un de mes plus grands rêves. J'avais souvent été privé de présence dans ma jeunesse et je rêvais de pouvoir offrir aux autres ce qui m'avait si douloureusement manqué. Il faut dire aussi que mes modèles d'identification se trouvaient toujours parmi les enseignants - les éducateurs qui m'avaient marqués. Je me souviens que lorsque j'étais à l'université, j'avais reçu avec fierté la visite de mon ancien maître que j'avais eu à l'école primaire. Le monsieur était venu suivre une formation de normalien instituteur, une formation devant mener à l'enseignement secondaire. Cet



homme m'avait fait un beau compliment lorsqu'il m'avait rencontré à nouveau au moment où je finissais mes études de licence en philosophie. Il était fier de moi et il blaguait en disant que sur le plan académique: « l'élève avait dépassé le maître ». J'étais très flatté ! Je me sentais vu et reconnu par cette icône à qui j'avais voué jadis, un si grand respect. Je comprenais bien ce que disait Nietzsche qui affirmait que c'est « mal récompenser son maître que de rester son disciple ». Mon admiration pour les meilleurs parmi mes maîtres, m'avait incité à vouloir devenir à mon tour éducateur. Je voudrais ici revenir brièvement sur cette expérience.

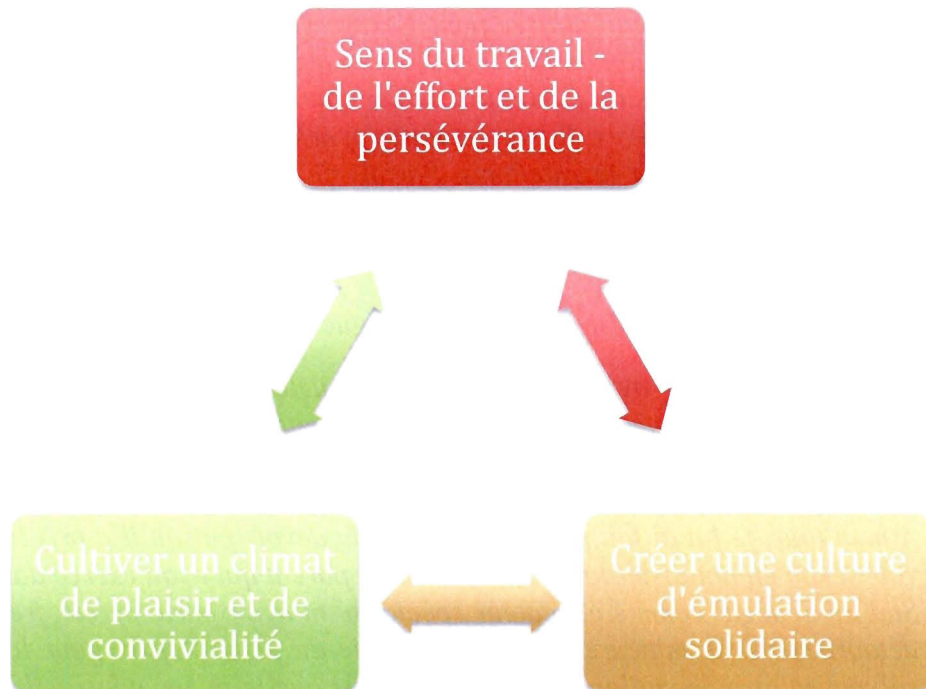
*Je me souviens, je suis à ma première année à l'école élémentaire de la Médina. Après des années passées en milieu rural, j'obtiens enfin une affectation dans cet établissement de la capitale. Je me fais confier une classe de CMI, avec le mandat de préparer les élèves à l'examen de fin d'études élémentaires qui les attendaient l'année suivante. Comme le niveau de ma classe me semblait très faible, j'avais la pression de les outiller davantage. C'est dans cette même année que j'effectuais un retour aux études, j'étais alors inscrit en licence de philosophie. Mais, il s'avérait difficile de cumuler les deux objectifs, à savoir le relèvement du niveau scolaire de ma classe et l'exigence de me consacrer à mes études en philosophie. J'ai finalement choisi de sursoir à ma formation, le temps de me consacrer à ma pratique d'enseignant. Ainsi, pour installer des compétences solides en mathématique et en français, je devais donner aux enfants le maximum d'exercices. Le choix porté sur ces deux disciplines clés ne devait toutefois pas m'empêcher de suivre l'emploi du temps officiel. Pour y arriver, chaque matin, les enfants devaient effectuer quatre opérations avant l'heure de démarrage des cours. Les élèves devaient s'échanger leurs ardoises pour se corriger mutuellement. Chaque opération comptait pour 5 points et je prenais la peine de demander à ceux qui avaient tout trouvé de lever la main en faisant le décompte. Ensuite, le même procédé était utilisé pour connaître l'effectif de ceux qui avaient obtenu 15 points, et enfin de ceux qui avaient juste la moyenne, à savoir 10 points. Petit à petit ils commençaient à maîtriser la technique opératoire qui devait leur faire gagner des points à l'examen.*

*Pour le français, ma technique consistait à passer par des leçons de vocabulaire et de lecture et d'en faire de véritables séances d'explication de textes, pendant lesquelles l'élève était appelé à construire des phrases à partir des expressions vues en classe. Aussi, pour favoriser l'émulation, les meilleures phrases étaient transcrites au tableau en prenant le soin de mentionner avec la craie de couleur les noms de leurs auteurs. Par ce procédé, je parvenais à faire produire aux élèves de belles phrases car chacun voulait voir son nom figurer au tableau. Ce fut en quelque sorte une concurrence positive et très payante.*

*La même démarche était utilisée pour l'expression écrite, et je prenais le temps après chaque correction de lire à haute voix les meilleures copies de rédaction. Progressivement, je suis parvenu à nouer une belle complicité et une grande proximité avec les élèves. Il me semblait important de créer un climat convivial et jovial pour soutenir leurs efforts. Parfois, je parvenais à les faire rire par le recours aux expressions théâtrales ou au langage emprunté aux acteurs des séries télévisées pour égayer l'atmosphère. À chaque fois que j'utilisais ce genre d'expression, je leur entendais dire : « Monsieur regarde ces films », en référence aux séries brésiliennes très en vogue à l'époque.*

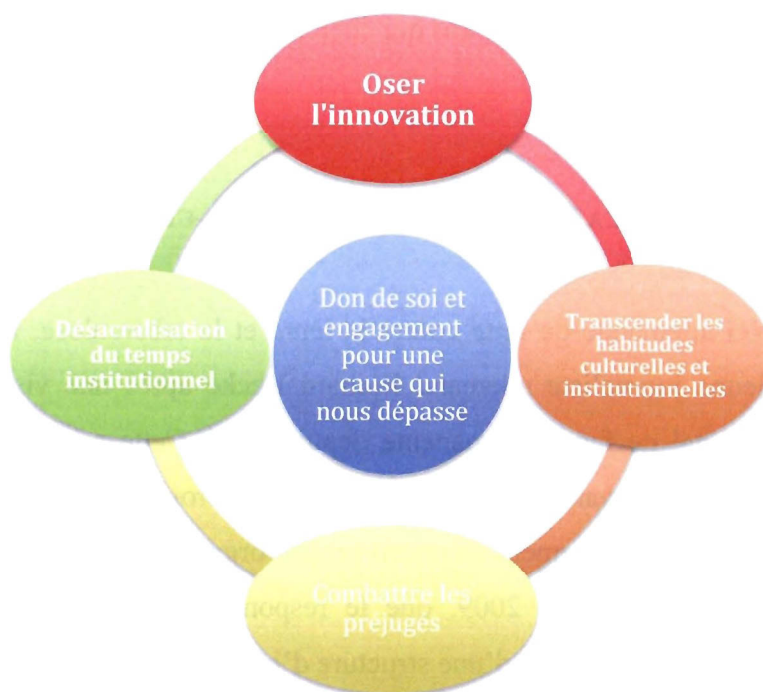
*Je me souviens leur avoir proposé de faire quelques cours de plus pendant les congés de Noël, juste pour se rattraper un peu. Un jour, un parent est venu vérifier lui-même pour savoir si effectivement sa fille venait pour l'école. Il n'avait pas manqué de louer ma disponibilité et surtout mon amour du travail. A mon tour, je lui ai fait part de son sens du devoir puisqu'il a pris la peine de voir si son enfant disait la vérité ou non. Le parent qui avait exercé dans la zone Sud du Sénégal comme éducateur spécialisé m'avait parlé de cas fréquents de détournement de mineures dans cette partie du pays. Raison pour laquelle, je saluais sa grande vigilance. Rappelons aussi que je m'entendais tellement bien avec ses enfants que chaque fois que je m'absentais pour des raisons de maladie, ils n'hésitaient pas à venir en masse me voir. J'avais intériorisé cela de sorte que même alité, j'étais obligé de me lever à partir de 8h 30 pour m'habiller et me rendre présentable à leur arrivée. C'est avec plaisir que je rencontrais souvent quelques-uns de mes anciens élèves dans les rues de Dakar. Même devenus grands, ils me vouaient toujours un grand respect.*

Ce fut pour moi une année de bonheur et d'accomplissement. J'avais le sentiment de contribuer à améliorer la vie de ces jeunes et cela me comblait de joie et de fierté. Je me sentais responsable des traces que je devais laisser aux générations suivantes. Je voulais tenter, autant que possible, d'inculquer à ces jeunes le sens de l'effort, du travail effectué dans le plaisir et d'une émulation qui n'exclut pas la solidarité et le don de soi. Le retour sur cette expérience me révèle les trois piliers de ce que j'appellerai mon triangle pédagogique.



Je savais par expérience que ces jeunes passaient plus de temps avec moi qu'avec leurs familles et je rêvais d'exercer une influence positive dans leurs vies. Je me faisais un honneur de faire de ma vie un model inspirant.

Je constate en relisant cette partie de mes données qu'il y a ici des valeurs qui traversent toutes mes pratiques mais qui ont vu le jour au cœur de ma pratique enseignante dès le début de ma vie professionnelle. Je les présenterai comme suit.



Par ailleurs, ma situation de personne handicapée me faisait davantage sentir la responsabilité citoyenne de soigner l'image que je donnais à ces jeunes, à l'institution et aux parents. Je travaillais ainsi à la réduction des préjugés qui entourent le handicap. En effet, beaucoup de cas de notification d'exclusion des écoles de formation ont été signalés après constatation de la situation de handicap de certains candidats à l'enseignement. Le cas le plus médiatisé a été l'affaire Boubacar Fadiya.<sup>27</sup> Il a fallu un intense lobbying de l'association nationale des handicapés moteurs, pour pousser le Conseil d'État à casser la décision et à rétablir le concerné dans ses droits. Cette personne est actuellement professeur d'histoire au collège alors qu'elle avait été exclue pour simple cause de son handicap.

Globalement, j'ai formé onze générations d'élèves avec qui j'ai vécu des expériences structurantes. Je suis sorti du système d'enseignement avec le sentiment d'avoir contribué à

<sup>27</sup> <http://afrilex.u-bordeaux4.fr/sites/afrilex/IMG/pdf/3jur10nagaide.pdf> : Boubacar Fadiya, handicapé physique et membre de l'ANHMS avait subi les épreuves écrites du concours de recrutement des volontaires de l'éducation et s'était classé second sur une soixantaine d'admissibles. Mais, à l'épreuve d'admission dénommée confirmation, sa candidature a été écartée par le jury qui estimait que l'infirmité dont il souffrait était incompatible avec la fonction de volontaire dans l'enseignement. Il sollicita alors du Conseil d'État l'annulation par illégalité de la décision du jury.

battre en brèche les fausses perceptions qui cherchaient à exclure les personnes handicapées de la sphère de l'enseignement.

## **6.6 LE SEMINAIRE DE LA DAHW : UN MODELE DE CO-CREATIVITE**

Une ONG allemande de lutte contre la lèpre et la tuberculose, la DAHW, créée en 1957 par le jeune journaliste allemand Richard Recke après une visite en Éthiopie, est installée au Sénégal de façon permanente depuis 1976. Cette association intervient dans neuf villages de reclassement social, à travers un programme structuré d'appui à la scolarisation et de développement de micro-projets organisés autour des actions d'aide aux lépreux handicapés. C'est en 2009, que le responsable régional (Gabriel Ngom) m'a contacté en tant que responsable d'une structure d'insertion de personnes handicapées, pour me faire part de sa volonté de travailler avec les personnes utilisatrices de nos services. C'est avec enthousiasme que j'ai accueilli cette initiative qui s'est soldée par un séminaire de trois jours organisé en collaboration avec la DAHW. Puisque c'est nous qui devons accueillir l'événement, j'avais demandé à notre délégué de quartier de venir assister à la cérémonie d'ouverture en tant qu'autorité locale.

En fait, la stratégie mise en œuvre consistait à monter des comités de réhabilitation à base communautaire (RBC) avec une représentation significative de personnes handicapées situées dans le quartier. Cette approche communautaire et participative était novatrice dans la mesure où il était question d'aller à la rencontre des personnes handicapées dans leur propre milieu en vue de promouvoir leur participation aux actions et aux décisions les concernant, plutôt que de décider pour eux, selon une approche centralisatrice et institutionnelle. Ainsi, dans la commune de Thiès, trois comités ont été formés après un recensement effectué dans les villages, les quartiers et les maisons. Le séminaire regroupait alors ces trois comités RBC, l'équipe de la DAHW, quelques membres du personnel du centre, de même que les représentants de l'association départementale. À cette occasion, le

centre de Thiès devenait un carrefour d'échanges et de rencontres entre les personnes handicapées, les intervenants sociaux et autres membres de la société civile etc.

Aussi, pour limiter les déplacements, il était prévu de se restaurer sur place et un budget avait été dégagé à cet effet. Après les mots de bienvenue et les présentations des membres qui devaient animer le séminaire et les présidents des trois comités, nous pouvions commencer les travaux. Il revenait au coordonnateur de livrer les résultats du recensement effectué au niveau des quartiers ciblés. Ces résultats devaient nous permettre de faire une lecture juste des typologies de handicap présentes dans notre région, de la tranche d'âge, des occupations professionnelles ou sociales des concernés, mais et surtout des besoins exprimés en terme de matériel d'appareillage, de soins de santé, de projets d'éducation ou de projets d'insertion. Une fois ces données socio-économiques connues, on devait passer à la phase concrète qui consistait à établir un plan d'action avec des échéanciers précis et les responsables des différentes activités à mener dans le futur, de même que les partenaires potentiels.

Cette façon de procéder, consistant à associer les personnes handicapées, pour trouver avec elles les voies et moyens leur permettant de se prendre en charge, était plus que payante, non seulement pour la richesse des échanges, pour la qualité de la production fournie, mais aussi pour l'engagement à implanter une culture différente en termes d'accompagnement. Cette approche concertée, participative et formative était d'autant plus motivante que c'était, pour la plupart de ces personnes handicapées, la toute première fois qu'elles étaient convoquées dans de tels espaces. En fait, l'occasion leur était donnée, ce qui n'est pas souvent le cas, de se prononcer sur les décisions à prendre et de s'impliquer pleinement dans les actions à mener ultérieurement.

Après cette séance de travail, dans les actions prioritaires retenues, il y avait, la nécessité d'ouvrir à l'intérieur du centre un cycle élémentaire pour retenir les élèves qui sortaient de la grande section. Cette ouverture devait se faire graduellement avec la construction d'au moins une salle de classe par an. Cette décision devait être prise en accord avec les autorités académiques locales et l'ONG partenaire, Sénégal Hilf Verein.

L'idée de renforcer les capacités des femmes du groupement de promotion féminine (GPF) à travers des formations en technique de transformation de produits alimentaires et de confection de savon était aussi émise. Les jeunes élèves handicapés devaient également bénéficier d'appuis financiers pour mener à bien leurs études. L'appui technique devait aussi être trouvé pour tous ceux qui en avaient besoin, quitte à solliciter d'autres bailleurs pour nous équiper en fauteuils roulants, en cannes, en appareils auditifs ou en crèmes solaires pour les albinos etc. Les trois comités étaient aussi appelés à travailler ensemble pour se compléter mutuellement et pour favoriser le travail d'équipe. Un travail intense de définition d'un cadre d'action et de définition des axes prioritaires a été accompli pendant ce séminaire.

Je peux affirmer que ce séminaire organisé par les responsables de la DAHW au sein de notre structure a été une réussite et compte parmi les moments fondateurs de mon histoire professionnelle. Comme cette rencontre de Thiès était la première de la série, ils étaient six responsables de l'ONG allemande au total à être présents, ce qui n'a pas été le cas avec les autres régions par la suite. Nous avons donc été privilégiés. Des formations d'une grande importance ont été données à propos des maladies handicapantes comme la lèpre et les différents participants ont pu être outillés en lien avec la nouvelle approche qu'était la Réhabilitation à Base Communautaire (RBC), une démarche située aux antipodes de l'institutionnalisation, dont le caractère déshumanisant a longtemps été décrié. Celle-ci prônait la prise en charge de l'individu par sa propre communauté à travers des actions génératrices de revenus. Pour la RBC, il s'agissait de trouver une occupation saine à la personne handicapée, tout en la maintenant dans son milieu de vie naturel. Pour ce faire, et afin de réussir l'intégration sociale et économique de la personne, la participation de la famille et de tous les acteurs gravitant dans son environnement proximal, devait être sollicitée. Dans ce cas de figure, l'intégration ou l'inclusion au sens large, devenait une affaire concernant la communauté toute entière. À travers ce séminaire, j'ai pu réaliser un objectif qui me tenait à cœur, à savoir la sensibilisation des parents et de la communauté, pour les amener à aider la personne handicapée à s'intégrer dans son milieu; un préalable à sa future insertion psychosociale.

Je constate, en revenant sur cette expérience, que cheminer vers une approche communautaire et participative pour construire une société inclusive est une option tout à fait cohérente.

## 6.7 POUR UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE ET PARTICIPATIVE



### 6.7.1 Co-gestion et approche participative

*Je me souviens nous sommes le mercredi 25 août 2010, la veille de mon départ pour le Québec. C'est mon dernier jour de présence au centre. Avant de partir, je tiens à réunir toute la communauté, les employés du centre tout comme les bénéficiaires et les membres du bureau de l'association départementale des handicapés.*

*Une fois que tout le monde est là, je rappelle l'importance de non seulement leur dire au revoir, mais aussi de faire un bilan du temps passé avec eux et des actions*



*réalisées avec leur collaboration. J'avais invité à cette réunion le maître coranique à formuler des prières pour bénir la réunion comme cela se fait de coutume. J'avais préparé un rapport détaillé avec des informations pertinentes et un historique clair de toutes nos décisions et réalisations pour faciliter la tâche à mon successeur.*

*Je prends le temps de présenter le rapport tout en prenant le soin de le traduire en Wolof pour m'assurer que ceux qui ne maîtrisent pas le français ne soient pas exclus de cette information et des débats qui pourraient en émerger. C'est important pour moi de faire cet exercice ultime de transparence et de faire un bilan financier, de présenter la situation immobilière et tout ce qui concerne les équipements et autres matériaux nécessaires au bon fonctionnement du centre.*

*Il me semble essentiel également de présenter ma perception de l'état des ressources humaines, de nos processus de formation et d'accompagnement. Enfin, avant d'inviter l'assemblée à poser des questions, participer à cette évaluation, compléter les informations ou formuler des vœux et recommandations pour la suite des événements, je veille à donner l'historique de tous nos projets, l'état d'avancement, les subventions accordées ainsi que les perspectives d'avenir. Je souligne aussi avec joie, la fréquentation accrue de nos services de soin et de formation professionnelle, de parrainage, ou encore le retour d'anciens membres qui avaient longtemps déserté la structure. Dans ce bilan, je ne peux passer sous silence ma fierté à propos du projet de Bibliothèque Lecture et Développement.*

*J'ai fini mon allocution en remerciant tout le monde de leur appui, de leur précieuse collaboration et de leur confiance. J'ai pu enfin formuler mes vœux de pleins succès à mon futur successeur et à mes collaborateurs en leur souhaitant le courage de continuer de tenir le flambeau encore plus haut. La finale de mon allocution est accompagnée d'applaudissements bien nourris. Je prends la mesure à cet instant de l'effet de mon départ en moi, en eux comme dans la marche globale de la structure.*

Comme je l'ai mentionné plus haut, j'ai souffert au début du déficit de communication qui avait accompagné mon affectation à la tête de cette structure de réinsertion de personnes handicapées. Cette première expérience marquante exigeait de moi de me débrouiller pour faire autrement en vue de faciliter la continuité et de mieux supporter mon successeur et ses collaborateurs en leur livrant un état des lieux le plus exhaustif possible. En outre, mon option pour une gestion collégiale et participative, exigeait que je puisse partager largement sur les réalisations et projets en cours, mais aussi que je puisse rendre compte du bilan financier et matériel pour bien clarifier ce qui

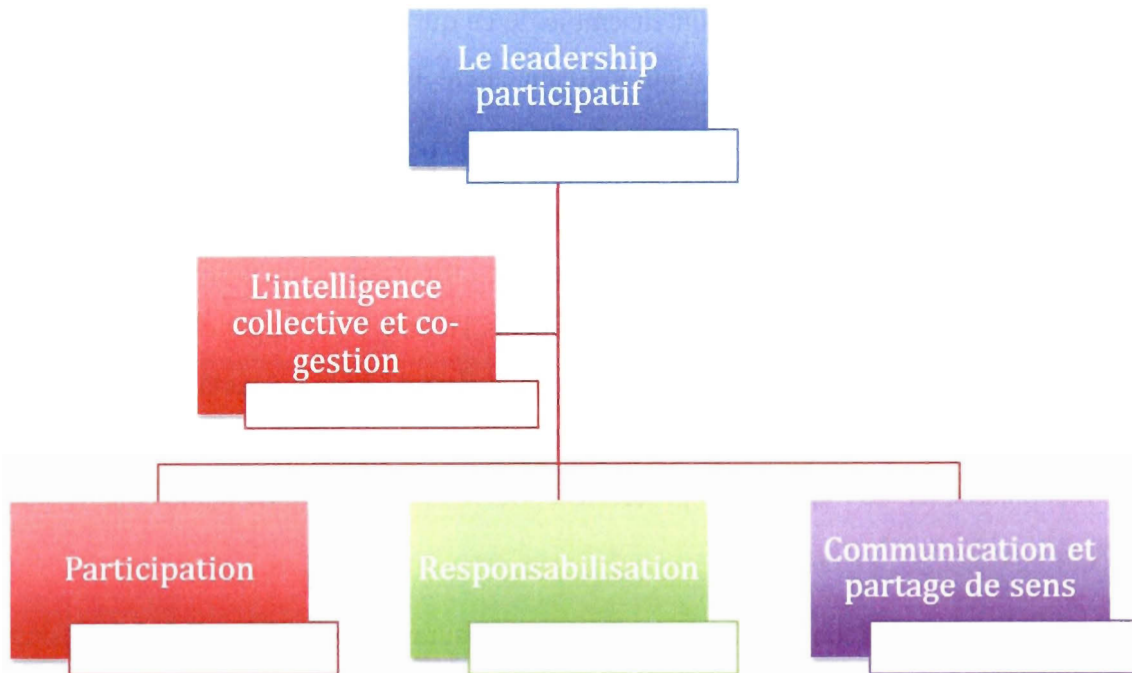
appartenait à la structure dans son ensemble de ce qui relevait du projet individuel et donc devait revenir aux personnes pour qui le financement avait été octroyé.

En fait, mon souci constant de travailler à l'avènement d'une société inclusive nécessite, comme préalable, de développer le pouvoir d'agir des personnes que j'accompagne pour qu'elles puissent à leur tour influencer sur leurs collectivités respectives. Pour ce faire, dois-je privilégier ce que François Héon (2010) appelle le *communautéship* en référence à Mintzberg (2007). Pour cet auteur, dans le style de management actuel, il est question de chercher à atteindre le meilleur équilibre entre la place que prend le leader, et la « reconnaissance de l'apport des processus collectifs dans la vitalité de nos organisations et de nos sociétés »<sup>28</sup>.

À en croire Héon (2010), le leadership ne saurait être l'affaire d'un héros singulier, mais plutôt une question d'intelligence collective. Autrement dit, pour réussir, une gestion participative doit se baser sur les moteurs suivants : la capacité à susciter un intérêt pour une action, la participation en terme de la capacité du leader à déléguer des tâches ou à solliciter les avis des autres, la responsabilité de chacun et la facilitation de la circulation de l'information voire une communication constante. Enfin, la dernière dimension de la gestion participative renvoie à la cogestion, c'est-à-dire à la prise de décisions communes et à la responsabilisation dans les choix à opérer. La cogestion suscite, en fin de compte, l'adhésion à tout projet. C'est donc dire que c'est à ce modèle de gestion que je me suis essayé durant l'exercice de mes responsabilités au sein de ce centre, d'où cette rencontre bilan avant mon départ.

---

<sup>28</sup> François Héon. 2010. Antidote à la détresse au travail : leadership et sens partagé. in *SpiritualitéSanté* | hiver | printemps 2010.



**En conclusion** de ce chapitre, il me plaît de relater toute la joie et la gratitude que j'ai eu à accompagner ma clientèle. Que ce soit dans l'enseignement où j'ai passé le plus de temps ou dans le service social où mes responsabilités ont été plus que significatives. Je me suis essayé autant que je pouvais à donner de mon mieux pour non seulement être quitte avec ma conscience et mériter mon dû mais aussi et surtout pour lutter contre cette croyance très répandue qui veut faire de la personne handicapée un citoyen de seconde zone car ne pouvant exceller en rien. Ce double combat a guidé toute ma pratique car il fallait, dans un premier temps, prouver ma compétence pour déconstruire cette fausse perception de la personne portant la différence et, dans un deuxième temps, j'avais besoin d'initier des pratiques innovantes qui s'aligneraient sur la marche de l'humanité. En effet, une distanciation avec ma pratique m'a permis de comprendre l'urgence de procéder autrement pour m'inscrire dans une optique de développement des personnes et des collectivités ainsi que celui du développement du pouvoir d'agir des personnes, des communautés et des organisations que je me propose d'accompagner. Je reconnais toutefois qu'il n'est pas

toujours facile d'innover et que l'innovateur lui-même s'expose à des risques en cherchant à bouleverser les anciennes façons de faire. À ce propos Christophe Marsollier<sup>29</sup> affirme à juste raison que :

Innover, c'est donc s'exposer au bouleversement et au deuil de certaines de ses habitudes ou de ses conceptions, parfois aussi d'un certain confort... Cette mise en mouvement, cette trans-formation, que réclame l'innovation, est en premier lieu celle de la décision : décider d'essayer, décider de faire, quand, parfois, ni l'institution, ni personne ne nous pousse, quand seul le regard sur les besoins de l'élève commande... (Marsollier, 1999)

À la suite de l'auteur, je peux affirmer que ma décision d'agir autrement n'est commandée que par mon seul souci d'améliorer la condition d'existence des personnes vulnérables et en particulier de celles en situation de handicap longtemps laissées en rade. Aussi, convient-il de penser à des pratiques émancipatrices qui rompent définitivement avec la toute-puissance de l'expertise professionnelle pour tendre vers le leadership participatif. Une telle posture demande de la part du praticien-chercheur que je suis, un engagement sans relâche pour oser « transgresser l'interdit de création » et « faire dissidence ». Le même Christophe Marsollier note que : « décider d'agir positivement et, par là même, peut-être d'innover, c'est bien souvent s'engager. C'est consacrer du temps à penser sa pratique différemment, c'est donner de soi. En cela, l'innovation participe de la générosité » (Marsollier, 1999 : 14).

---

<sup>29</sup> <http://www.reunion.iufm.fr/Recherche/Expressions/22/Marsollier.pdf>



## CONCLUSION GÉNÉRALE

En choisissant de réfléchir sur la problématique de l'insertion psychosociale des personnes en situation de handicap, mon intention était d'honorer l'engagement pris avec la fondation Ford, à savoir de me mettre au service de ma communauté d'appartenance. Aussi, je me suis employé à retracer à l'aide des récits, mon itinéraire de vie et de pratique pour décrire au mieux la réalité des personnes en situation de handicap. L'exercice n'a certes pas été facile au début à cause de mes résistances à cette entreprise de dévoilement, inhabituel à ma culture, mais avec l'aide de mes co-chercheurs et l'accompagnement bienveillant de nos formateurs, je suis parvenu à me raconter pour témoigner de l'expérience de vivre avec un handicap dans un contexte sénégalais et dans mon époque. J'espérais ainsi que l'accès à mon expérience singulière, allait renseigner le lecteur sur la vie de mes pairs, considérée dans son ensemble. Cette façon particulière de procéder, consistant à passer par mon cas personnel pour parler au nom d'une communauté entière peut être considérée comme une limite à cette recherche, d'autant plus qu'il peut paraître difficilement acceptable aux yeux de certains de prétendre toucher à une expérience de nature universelle à partir d'un cas singulier. J'admets ne pas avoir la même trajectoire que la majorité de ces personnes avec qui je travaille et dont je me sens si proche. Mais pour l'essentiel, nos conditions de vie sont à peu près les mêmes, à quelques différences près. De plus, le regard que la société porte sur la personne présentant une déficience est presque partout le même. Perçue pour la plupart comme incapable, la personne handicapée se voit ainsi exclue des espaces publics. Cette mise à l'écart fait, qu'à force d'intérioriser son indésirabilité, la personne finit par développer le plus souvent le ressentiment et le retrait social. De tels comportements sont nuisibles à toute tentative d'émancipation ou d'autonomisation de ces personnes et de leurs collectivités.

Comme autre limite à cette recherche, on peut évoquer ma forte implication dans mon objet d'étude. En réalité, plus qu'un praticien-chercheur, je suis à la fois acteur et bénéficiaire pour reprendre une expression propre au service social. Autrement dit, comme travailleur social, responsable d'un centre de promotion et de réinsertion sociale (CPRS), je suis un acteur, appelé à mettre en œuvre la politique sociale définie par l'État. Au même moment, comme personne handicapée, je suis un éventuel bénéficiaire des services. Ainsi, au regard de l'insuffisance des services offerts par l'État, de leur inadéquation et même de leur absence dans certains cas, je me permets d'être très critique et d'adopter une position qui ne cache pas mon engagement pour la cause des personnes handicapées de mon pays en particulier et de tous les pays en général. En fait, l'écart énorme observé entre la forte demande en matière d'éducation des enfants à besoins spéciaux, pour ne citer que cet exemple, et l'effectif limité des établissements spécialisés ou leur concentration dans deux ou trois grandes villes, me laisse parfois croire ou encore soupçonner de la mauvaise foi de l'État. De même, l'absence de budget alloué à la structure que je dirige sous prétexte qu'elle relève du privé, de même que certaines mesures non effectives à l'instar de l'application du système quotataire dans le recrutement à la fonction publique, sont loin de satisfaire le militant que je suis. Cela me pousse par contre à ne pas m'enliser dans le pessimisme en tentant de sauvegarder mon pouvoir d'agir personnel et d'encourager notre pouvoir d'agir collectif.

Tous ces manquements notés, de même que la non-assistance à laquelle j'ai été soumis durant mes années d'études, m'ont endurci et m'empêchent d'adopter une attitude optimiste face à la volonté de nos autorités étatiques, à prendre à bras le corps la problématique du handicap.

Ces positions militantes peuvent servir de limites à mon travail, même si elles n'entachent pas pour autant la véracité des faits; pour preuve, la lenteur dans l'application des décrets et initiatives pris depuis le sommet sont là pour attester de mes propos. Cela dit, la mise en place de la carte d'égalité des chances, fruit du vote de la loi d'orientation sociale, reste encore très attendue des membres des associations de personnes handicapées.

Il en est de même de la Haute Autorité promise par l'ancien régime qui devait s'occuper spécifiquement des problèmes de cette couche sociale.

J'admets toutefois que quelles que soient les actions entreprises par nos gouvernants, il revient aux personnes handicapées de fournir l'effort nécessaire pour sortir de l'auberge.

À ce propos Pierre Karli (2011) affirme avec éloquence que : « pour actionner l'ascenseur social, il ne s'agit pas d'appuyer simplement sur un bouton; il faut fournir soi-même l'énergie pour le faire monter » (Karli, 2011 : 239).

Mon travail de recherche a comme ambition de contribuer à la sensibilisation des décideurs publics pour les amener à développer des politiques sociales novatrices capables de favoriser l'autonomisation des couches démunies. Cependant, mon effort principal en est un d'émancipation. Un effort qui m'apparaît comme une nécessité de la part des personnes handicapées elles-mêmes, de leurs associations, de leurs familles ainsi que des collectivités où elles évoluent. Je rêve de contribuer à les influencer en vue d'obtenir un changement de perception sur leur propre personne et leur potentiel mais aussi sur la façon dont elles se perçoivent et interagissent avec les autres.

De telles mutations sont indispensables et exigent des conditions pour penser ensemble à partir d'un vécu partagé. Comme le disent si bien Fougeyrollas et Gaucher (2013) :

Le mythe de la société inclusive nécessite une responsabilisation de l'ensemble des acteurs sociaux, rien de moins. Elle implique un travail éducatif majeur visant à transformer les attitudes collectives sur la base des principes de droit humain. Elle nécessite le développement de compétences, de savoir-faire et de guides innovants. Elle appelle la mise en place de mesures favorisant le dialogue entre les différents groupes qui revendiquent, à partir de plateformes universalistes, des droits spécifiques. (Fougeyrollas et Gaucher, 2013 : 95)

Mon plus grand souhait est de faire respecter les droits de toutes les personnes démunies, mais surtout de participer à créer une culture qui vise notre émancipation collective. Je rêve de voir de mon vivant et dans mon pays, des personnes handicapées



dignes et fières, capables de s'insérer harmonieusement au sein de la société et qui, en dernière instance, cessent d'être selon l'expression de Gardou *des visiteurs épisodiques des espaces publics*.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées. 2005. [http://www.awiph.be/pdf/documentation/publications/informations\\_particulieres/fiches\\_deficiences\\_emploi/Fiche06-Deficiencointellectuelle.pdf](http://www.awiph.be/pdf/documentation/publications/informations_particulieres/fiches_deficiences_emploi/Fiche06-Deficiencointellectuelle.pdf).
- Aristote, R.B. 1959. *Éthique à Nicomaque*. Paris : Vrin.
- Albarello, Luc. 2004. *Devenir praticien-chercheur : comment réconcilier la recherche et la pratique sociale*. Bruxelles : De Boeck.
- Aliélo, A. 2008. *Écrire sur soi : un regard sur la méthode* : [criar.free.fr/sitefrance/pdf/ecriresursoi.pdf](http://criar.free.fr/sitefrance/pdf/ecriresursoi.pdf). Consulté le 8 juin 2013.
- Arlette et Mucchielli, R. 1969. *Lexique des sciences sociales*. Paris : Éditions Sociales Françaises, 196 pages.
- Bâ, Amadou, Hampathé. 1985. Lettre adressée à la jeune africaine. [http://www.diwan-alkalam.com/forum/showthread.php?1911-Lettre-d-amadou-hampate-ba-\(1901-1991\)-adreesee-a-la-jeunesse-africaine](http://www.diwan-alkalam.com/forum/showthread.php?1911-Lettre-d-amadou-hampate-ba-(1901-1991)-adreesee-a-la-jeunesse-africaine). Vu le 30 juin 2013.
- Barbier, R. 1996. *La recherche action*. Paris : Édition Economica, 112 pages.
- Barry, M.G. 2003. ([http://www.memoireonline.com/12/07/803/m\\_devenir-professionnel-diplomes-systeme-universitaire-guineen-conakry12.html](http://www.memoireonline.com/12/07/803/m_devenir-professionnel-diplomes-systeme-universitaire-guineen-conakry12.html)). Consulté le 6 février 2013.
- Blanc, A. 2006. *Le handicap ou le désordre des apparences*. Paris : Éditions Armand Colin.
- Bourdieu, P. et Passeron, J-C. 1962. *Les héritiers : les étudiants et la culture*. Paris : Éditions de Minuit.
- Pierre Bosset, 2012. Département de sciences juridiques, UQAM. Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap. Colloque 2012 (Montréal, 8 juin 2012).
- Césaire, A. 1947. *Cahier d'un retour au pays natal*. Paris : Édition Bordas.

- Daignault, J. 2013. Cours Éthique de sa pratique professionnelle. Hiver 2013.
- De Lavergne, Catherine. 2007. « *La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative* » .in : *Recherches qualitatives – Hors-Série – numéro 3 Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative*©, Association pour la recherche qualitative ISSN 1715-8702. [http://psycho.univlyon2.fr/sites/psycho/IMG/pdf/Ann\\_Delavergne\\_PraticienChercheur.pdf](http://psycho.univlyon2.fr/sites/psycho/IMG/pdf/Ann_Delavergne_PraticienChercheur.pdf). Vu le 08 février 2013.
- Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation. 1994.
- Fall, O.T. 2102. L'école participe-t-elle à l'intégration des personnes en situation de handicap au Sénégal ? Mémoire de maîtrise à la Chaire Unesco en Sciences de l'Éducation. Dakar : Faculté des Sciences et Technologie de l'Éducation et de la Formation (FASTEF), 145 pages.
- Fanon, Frantz. 1961. *Les Damnés de la Terre*. Éditions Maspéro.
- Foucault, M. 1961. *Folie et Déraison. Histoire de la folie à l'âge Classique*. Paris : Librairie Plon, 672 p.
- Foucault, M. 1971. *L'Ordre du discours*. Paris : Gallimard, 88 p. (ISBN 2070277747)
- Fournier M.M. et Francine, P. 2012. Revue de littérature sur l'insertion et la réinsertion sociale. Stage d'intervention psychosociologique, dans le cadre du baccalauréat en communication sociale : option relations humaines.
- Foygeyrollas, P. 1998. Mesurer la qualité de la participation sociale. Un objectif essentiel pour évaluer les besoins de la personne et mesurer l'impact des services et compensations des incapacités et situations de handicap. L'exemple de la MHAVIE. [http://www.cnsa.fr/IMG/pdf/atelier8\\_patrick\\_fougeyrollas.pdf](http://www.cnsa.fr/IMG/pdf/atelier8_patrick_fougeyrollas.pdf).
- Foygeyrollas, P. et Gaucher, C. 2013. « Personnes handicapées et droits humains : "Rien à notre propos sans nous" » dans *Droits et culture en mouvement*, sous la direction de Saillant, F. et Truchon, K. pp.81-95. Presses de l'Université Laval.
- Galvani, Pascal. 2004. L'exploration des moments intenses. *Revue Interactions*, vol. 8 n° 2 p.95-122. Université de Sherbrooke.
- Gardou, C. 2005. *Fragments sur le handicap et la vulnérabilité. Pour une révolution de la pensée et de l'action*. Ramonville Saint-Agne : Éditions Éres.
- Gardou, C. et Poizat, D. 2007. *Désinsulariser le handicap. Quelles ruptures pour quelles mutations culturelles ?* Éditions Éres.

- Gardou, C. 2009. *Le handicap par ceux qui le vivent*. Toulouse : Éditions Éres.
- Gardou, C. 2012. *La société inclusive, parlons-en ! : Il n'y a pas de vie minuscule*. Toulouse : Éres. Collection « Connaissances de la diversité ». 170 pages.
- Gaulejac, V.d. 1991. *La névrose de classe*. Paris : Hommes et groupes éditeurs, deuxième édition. 310 pages.
- Gaulejac, V.d. 1999. *Histoire en héritage : roman familial et trajectoire sociale*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Gaulejac, V.d. 2008. *Les sources de la honte*. Éditions Desclée de Brouwer.
- Gofman, E.1975. *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Les Éditions de Minuit. 175 pages.
- Grondin, J. 2006. *L'herméneutique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Herbert, S. 2000. *Zoning Cyberspace*. Studies in Law, Politics and Society, vol.20, p.101-113.
- Hess, R. et Illiade, K. 2006 « Moment du journal et journal des moments », suite à Janusz Korczak, *Moments pédagogiques*, trad. d'Ana Royon, Paris : Anthropos.
- Jollien, A. 2010. *Le philosophe nu*. Paris : Éditions France Loisirs. 285 pages.
- Kaufman, J.-C. 1996. *L'entretien compréhensif*. Paris :
- Karli, P. 2011. *Le besoin de l'Autre : une approche interdisciplinaire de la relation à l'autre*. Paris : Odile Jacob.
- Le Bossé, Y. (2004, printemps). Vous avez dit « empowerment » ? De « l'abilitation » au « Pouvoir d'Agir » vers une définition plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 16 (2).
- Le Bossé, Y. 2009. L'empowerment ou le développement du pouvoir d'agir, Outil pédagogique présenté par Relais-femmes à Centraide Montréal, dans le cadre du projet L'empowerment dans les organismes communautaires, Mars 2009, page 11.
- Lévi-Strauss, C. 1949. *Les structures élémentaires de la parenté*. PUF.
- Marx, K. 1972. *Contribution à la critique de l'économie politique*. Paris : Éditions sociales
- Mesnier, P.M. et Vandernotte, C. 2012. *En quête d'une intelligence de l'agir*. Tome 1. France : l'Harmattan.

- More, T. 1987. *L'utopie ou le Traité de la meilleure forme de gouvernement*. Paris : Flammarion.
- Morin, P. et al. 2008. *L'habitation comme vecteur de lien social*. Collection : Problèmes sociaux et interventions sociales. Presse de l'Université du Québec. 323 pages.
- Montesquieu, C.d. S. 1972. *De l'Esprit des lois*. Paris : Éditions Seghers. 255pages.
- Moyse, D. 2010. *Handicap; pour une révolution du regard*. Presses Universitaires de Grenoble. Collection : Handicap, vieillissement et société.
- Milaret, G. 1996. Article De la théorie de la relativité aux sciences humaines, L'année de la recherche en sciences de l'éducation, p. 9-50.
- Mintzberg, H. (1982). *Structure et dynamique des organisations*. Paris: Éditions d'Organisation.
- Myers et Lamarche.1992. La psychologie sociale. <http://grumlidesforets.free.fr/cours%20psycho/en%20vrac/La%20Psychologie%20Sociale.pdf>. Vu en 18 février 2013.
- Nietzsche, F. 1985. *Ainsi parlait Zarathoustra*. Paris : Gallimard
- Nuss, M.2005. *La présence à l'autre. Accompagner les personnes en situation de grande dépendance*. Paris : Dunod.
- Orwell, Georges. 1973.1984. Paris : Gallimard. 438 pages.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. 2012. *L'analyse qualitative en sciences humaines*. Armand Colin troisième édition.
- Pascal, B.1962. *Pensées*. Paris : Éditions du Seuil.
- Perrault Soliveres, A. 2001. Praticien-chercheur : défricher la nuit. Dans Mackiewicz, M.-P. (Éd.) *Praticien et chercheur. Parcours dans le champ social* (pp. 41-53). Paris : l'Harmattan.
- Pilon, J.M. et al. 2001. Document sur la maîtrise en étude des pratiques psychosociales.
- Putnam, J.R. 1995. *The end of work: the decline of the global labor force and the dawn of the post-market era*. New York. 350 p.
- Rousseau, J.J. 1762. *Du contrat social*. Amsterdam : Editions classique des sciences sociales.

- Sallant, F. et al. 2013. *Droits et cultures en mouvements*. Les Presses de l'Université Laval. Collection Sociologie contemporaine. 286 pages.
- SENEGAL-2002-Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat – RGPH.
- Serres, M. 1991. *Le Tiers-Instruit*. Paris : Éditions François Boutin.
- Shakespeare, W. 1980. Hamlet, Actes1, Scène 4. Édition : London : British Broadcasting Corporation and the Contributors. Format 2 vidéocassettes (3h 45) : son, coul. +1 v. (160 p. : ill., planches en coul. 21 cm). ISBN 0563178140.
- Schon, D. 1994. *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Éditions logiques
- St Arnaud, Yves. 1992. *Connaître par l'action*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. Collection Intervenir.
- Stiker, H.-J. 2009. *Les métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours*. Presses Universitaires de Grenoble. 262pages.
- Van der Maren, J.-M. 1995. *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. 506 pages.
- Weber, M. 1963. *Le savant et le politique*. Paris : Union générale d'Éditions. 186pages.
- Vermersch, P. et Maurel, M. 1997. *Pratiques de l'entretien d'explicitation*. Paris : ESF.
- Wittgenstein, L. 1993. *Tractatus logico-philosophicus*. Paris : Gallimard. 121 pages.
- Zucman, E. 2007. *Auprès de la personne handicapée, une éthique de la liberté partagée*. Librairie Vuibert. Collection Espace éthique.
- Zundel, M. 1967. *L'homme existe-t-il ?* Paris : Éditions Ouvrières.







